

L'ALGÉRIE CONDAMNE, AU CSNU, L'AGRESSION SIONISTE À GHAZA ET DÉNONCE :

« **Application sélective du droit international** »

P 6

# Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN d'Algérie

Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 Euro

Vendredi 21 - samedi 22 mars 2025 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°6401 - 21<sup>e</sup> année

SA JUSTICE SÉLECTIVE REFUSE D'EXTRADER VERS L'ALGÉRIE ABDESLAM BOUCHOUAREB

## Paris protège les voleurs !



Ph : DR

► REQUISITOIRE CONTRE BOUALEM SANSAL

Macron dit « faire confiance » à Tebboune

P 3

69<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE L'INDÉPENDANCE DE LA TUNISIE



Tebboune présente ses vœux à Saïed

P 3

BOYCOTT DE LA REMISE DES NOTES Saâdaoui évoque « une grave erreur professionnelle »

P 2

MEZIANE, LORS D'UN IFTAR AVEC LA FAMILLE DE LA PRESSE

« Former un front médiatique pour défendre l'image de l'Algérie »

P 24

AADL 3

Des logements tout près du lieu de travail

P 4

LES COURSES EN DIRECT HIPPODROME BAZER SAKHRA - EL EULMA, CET APRÈS-MIDI À 15H00

13 coursiers du même niveau au départ

P 21

QUALIFICATIONS AU MONDIAL 2026 / BOTSWANA 1 - ALGÉRIE 3

## Précieux succès des Verts à Francistown

P 11



## Nouveaux « assauts » français

La France a mobilisé son gouvernement, sa justice, ses médias et même une poignée de personnalités (Hollande, Edouard Philippe) qui étaient considérés comme « amis », pour « tirer » sur l'Algérie. C'est le président de la République, Emmanuel Macron, qui a ouvert la voie le 30 juillet 2024. Ce jour-là, il n'a pas hésité à piétiner les résolutions de l'ONU (dont la France est pourtant membre permanent du Conseil de sécurité) pour qui le Sahara occidental est un « territoire non autonome en voie de décolonisation ». Il a déclaré soutenir le Maroc dans sa colonisation du Sahara occidental. Ce qui a décrédibilisé son pays et l'a affaibli gravement sur la scène internationale. D'autre part, il savait pertinemment que sa décision concerne un territoire frontalier de l'Algérie qui soutient les résolutions de l'ONU le concernant. C'est pourquoi cette « allégeance » française au royaume marocain a

produit un effet désastreux sur les relations franco-algériennes. Sont venus s'engouffrer dans cette brèche tous les milieux hostiles à l'Algérie.

Certains observateurs attribuent la pirouette de Macron à des pressions sionistes. Idem pour les nouvelles personnalités (les faux-amis) citées plus haut qui se sont senties obligées de changer d'opinion. Reste-t-il dans ce monde une place pour les convictions ? Le week-end dernier, notre pays a essuyé une salve de « tirs » en provenance de l'Hexagone.

La justice française a refusé l'extradition de l'ancien ministre, Abdesslam Bouchouareb, condamné en Algérie pour corruption. Jeudi dernier, notre ministère des Affaires étrangères a publié un communiqué dans lequel il déclare que « sans préjudice du recours à d'autres voies de droit encore possibles, le Gouvernement algérien saisit cette occasion pour relever l'absence totale de coopération du gouvernement français en matière d'entraide judiciaire ».

Dans le même temps et en totale contradiction avec les pratiques courantes du « cas par cas » pour les OQTF, la France a adressé à l'Algérie une liste de 60 personnes que Retailleau veut expulser vers l'Algérie. Ne cautionnant pas la bêtise, l'Algérie « a refusé de donner suite à cette liste ». Autre action irréfléchie : la France accuse l'Algérie « de profiter de prétendues aides françaises ». Du tac au tac, l'Algérie révèle que « 61 biens immobiliers sont occupés par la France sur le sol algérien, moyennant des loyers ridiculement bas ».

Comme on le constate l'Algérie est en position de défense. C'est la partie française qui attaque. Aux dernières infos et alors que des médias rapportent que Boualem Sansal a déclaré, au cours de son procès jeudi dernier, que « son pays c'est l'Algérie », tous les médias français se sont donné le mot pour « ruer » sur le réquisitoire du procureur algérien. Mais qui est donc ce Sansal pour bénéficier d'un tel déluge de soutiens ? D'autre part, il est inacceptable que, 63 ans après l'indépendance, la France puisse croire nous ordonner quoique ce soit. Pour 47 millions d'Algériens, c'est inacceptable. Qu'on se le dise !

Zouhir Mebarki

L'ÉDITO

BOYCOTT DE LA REMISE DES NOTES PAR CERTAINS ENSEIGNANTS

# Saâdaoui évoque « une grave erreur professionnelle »

Interpelé par des directeurs de l'Éducation de plusieurs wilayas concernant le boycott de certains enseignants de l'opération de remise des bulletins aux élèves en cette fin du deuxième trimestre, le ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Seghir Saâdaoui, a qualifié cette attitude de « grave erreur professionnelle, qui exige l'application des procédures stipulées par la loi dans des cas pareils ».



élèves, la remise des bulletins de notes et leur publication sur la plateforme numérique pour permettre aux parents d'y accéder ». Dans ce sens, des directeurs de l'éducation ont fait savoir que « certains enseignants affiliés au Conseil national autonome du personnel enseignant du secteur tertiaire de l'éducation (CNAPESTE) retiennent les notes et ne participent pas à cette opération », d'où « le mécontentement des parents d'élèves ». Le ministre a affirmé, dans ce sens, que le boycott de la remise des notes est considéré

« comme un manquement à l'application des engagements professionnels liés directement à l'élève et n'a aucun lien avec le volet socioprofessionnel », soulignant « l'obligation de mettre en demeure les enseignants refusant de remettre les notes ». « Le non respect des engagements est une grave erreur professionnelle qui exige l'application des procédures stipulées par la loi en pareils cas », a-t-il averti. À cette occasion, le ministre a donné des orientations rigoureuses aux directeurs de l'éducation pour protéger le droit

syndical au sein des établissements éducatifs et pour maintenir la porte du dialogue ouverte conformément à la loi 23-02, affirmant l'attachement du ministère « à ses engagements pris avec les partenaires sociaux en ce qui concerne le calendrier de réception des propositions relatives au statut particulier, au régime indemnitaire dont les discussions débiteront le 6 avril prochain ». À cet effet, il a rappelé que toutes les organisations syndicales, y compris le CNAPESTE, « ont accueilli favorablement cette procédure et fourni leur proposition » ce qui, selon lui, « ne laisse place à aucune justification pour une grève ou tout autre boycott ».

## OUVERTURE DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES LA PREMIÈRE SEMAINE DES VACANCES

Au terme de cette conférence, le ministre de l'Éducation a réitéré « l'importance de maintenir les établissements scolaires ouverts durant la première semaine des vacances de printemps pour assurer des cours de soutien et de révision, notamment au profit des élèves concernés par les examens nationaux. Il a également appelé à « prendre toutes les mesures nécessaires pour garantir le bon déroulement du troisième trimestre dans les meilleures conditions ».

Ania N.

NADJIBA DJILALI À PARTIR DE BOUMERDÈS :

## « L'État déterminé à réaliser un saut qualitatif dans la gestion du secteur environnemental »

Les projets actuellement en chantier dans le cadre de la stratégie nationale de gestion durable des déchets sont le reflet de l'engagement et de la détermination de l'État à développer les infrastructures qui sont de nature à consacrer « un saut qualitatif en matière de gestion du secteur environnemental à tous les plans », a affirmé le ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Nadjiba Djilali, lors de sa visite d'inspection à Boumerdès. Selon la ministre, « ces projets font office de pierre angulaire pour une gestion optimale des déchets, sur la base de technologies modernes et respectueuses de l'environnement », a-t-elle estimé. La ministre a ajouté que « Boumerdès fait partie des wilayas qui contribuent efficacement aux efforts nationaux visant à consacrer le développement durable, à travers », a-t-elle dit, « la préservation de l'environnement et l'amélioration de la qualité de

vie, au vu des infrastructures environnementales dont elle dispose, qui font d'elle « un modèle à suivre » en matière d'instauration d'un environnement propre et d'un milieu sain pour les générations futures ». En effet, Mme. Djilali a entamé sa visite dans la wilaya, en suivant un exposé sur le secteur à Boumerdès, et la distribution d'attestations de formation à des porteurs de projets dans le cadre du programme national de formation supervisé par le Conservatoire national des formations à l'environnement (CNFE). Cette dernière a souligné dans sa déclaration à l'occasion, « avoir tenu à remettre des attestations de formation à des porteurs de projets dans le cadre de ce programme national de formation, qui représente un pas de plus vers le soutien des jeunes et leur encouragement à contribuer à l'économie verte et à adopter des projets environnementaux innovants ». À Corso, la ministre a inspecté

le chantier de réalisation du 3e casier du Centre d'enfouissement technique des déchets (CET). Mme. Djilali s'est ensuite rendue dans la région d'Ouled Salah, commune de Cap Djinet, où elle a participé à une opération de boisement pour clôturer la campagne nationale de reboisement ayant profité aux wilayas affectées par les incendies de forêts et celles concernées par le barrage vert. À cette occasion, Mme. Djilali a souligné que, « la campagne de boisement est « un message fort dont la teneur est que l'Algérie est déterminée à restaurer son couvert végétal et à renforcer ses capacités à faire face aux changements climatiques ». Ajoutant que, « c'est, aussi, un devoir national nécessitant la fédération des efforts pour redonner vie aux espaces verts et assurer leur pérennité et leur protection en tant que priorité commune », a-elle conclu.

L. Z.

LOI RELATIVE À LA PROTECTION ET À LA PROMOTION DES PERSONNES À BESOINS SPÉCIFIQUES

## Mme Mouloudji participe au débat du CNDH

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Soraya Mouloudji, a participé aux travaux d'une séance de débat sur la loi relative à la protection et à la promotion des personnes à besoins spécifiques organisée par le Conseil national des droits de l'Homme (CNDH).

S'exprimant à cette occasion, Mme Mouloudji a affirmé que « cette loi vient consacrer les dispositions de la Constitution de novembre 2020 », notamment dans son article 72 qui stipule que « l'État œuvre à assurer aux personnes à besoins spéci-

ifiques l'insertion dans la vie sociale ». La ministre a également exprimé toute sa considération au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en reconnaissance du grand intérêt qu'il accorde aux personnes à besoins spécifiques, à travers le soutien à leur prise en charge, en témoigne la promulgation d'une loi relative à la protection et à la promotion de cette frange de la société. La ministre a ajouté que, « la loi en question repose sur une approche globale et participative de prise en charge de le « handicap », soulignant qu'« elle vise à travers ses cadres et procédures à renfor-

cer la conscience collective à l'égard des différents types d'handicaps, ce qui contribuera certainement à la promotion des droits de cette catégorie dans le cadre de la réalisation des objectifs du développement durable 2030 ». De son côté, le président du CNDH, Abdelmadjid Zaalani a appelé les autorités publiques, la société civile et les médias à « ne ménager aucun effort pour faciliter la vie à cette catégorie et favoriser son intégration totale dans la société ». Ce dernier a préconisé, en outre, « d'engager une action de sensibilisation destinée aux agents administratifs, aux respon-

sables du secteur privé et au grand public en vue de créer une synergie sociétale à même de développer chez les personnes à besoins spécifiques le sentiment d'individus actifs dans la société, entièrement intégrés à la vie sociale ». À noter que, la directrice de la Fédération algérienne des personnes handicapées (FAPH), M. Atika Mameri est revenue sur l'élargissement du mode d'intégration des personnes à besoins spécifiques, en tant qu'individus capables de servir le pays et de contribuer à sa promotion dans divers domaines, a-t-elle souligné.

L. Z.

## ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE SCIENTIFIQUE Baddari annonce la création de 50 microentreprises

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a annoncé à Alger la création par « l'Université d'Alger 3 » de 50 micro-entreprises, un chiffre appelé à augmenter pour passer à 150 microentreprises d'ici la fin de l'année en cours.

S'exprimant en marge d'une visite d'inspection qu'il a effectuée dans les différentes structures relevant de « l'Université d'Alger 3 », le ministre a expliqué que « cette dernière avait réussi à créer 50 micro-entreprises, un chiffre appelé à augmenter, pour atteindre 150 microentreprises d'ici la fin de l'année en cours », a-t-il dit. La même université a également connu « la création de six startups domiciliées au niveau de l'université, avec une prévision d'atteindre 32 startups d'ici la fin de l'année 2025 », a précisé M. Baddari. Ces démarches, poursuit-il, interviennent « dans le cadre de l'investissement, par l'université algérienne, dans la recherche scientifique, l'innovation et l'entrepreneuriat, à travers l'ouverture sur son environnement socio-économique, en vue de s'acquitter de son rôle d'institutions sociales répondant aux besoins des citoyens ». À cette occasion, M. Baddari a procédé à « l'inauguration de l'Académie sportive de l'Université d'Alger 3, qui sera érigé en « pôle d'excellence » accrédité dans le domaine sportif, et dont la mission consiste, entre autres, en l'accompagnement et le développement des jeunes talents, à travers l'application et le respect des normes de qualité internationales adoptées en la matière ». Inaugurant également « l'Interfaces Hub de la même université, le ministre s'est enquis des différents organismes relatifs au domaine de l'entrepreneuriat, notamment l'accélérateur d'entreprises et le centre de développement de l'entrepreneuriat (CDE) ». Dans le même contexte, le ministre a supervisé la domiciliation de six startups de l'université, tout en remettant les attestations de financement concernant les prototypes des 26 projets innovants d'étudiants. Ce dernier a également rencontré 50 porteurs de micro-projets ayant bénéficié d'un financement, sur un total de 400.

L. Zeggane

"FORMULAIRE SERVICES DE POLICE"

## Merad supervise le lancement officiel de la plateforme numérique de la DGSN

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, a supervisé le lancement officiel de la plateforme numérique nationale « Formulaire services de police » sous le slogan « Votre avis nous intéresse ». Le ministre qui effectuait jeudi à Constantine une visite de travail, a présidé, aux côtés du directeur général de la Sûreté nationale, Ali Badaoui, et des autorités locales, le lancement de cette plateforme numérique nationale et souligné « l'importance de l'implication des citoyens dans l'amélioration de la qualité des services de la Sûreté nationale et le renforcement de la transparence ». Lors des explications fournies au ministre, des cadres de la DGSN ont souligné que cette plateforme a été créée par les ingénieurs de la police nationale, ajoutant que son objectif est de « simplifier les procédures au profit du citoyen et répondre à ses préoccupations, numériser le dossier d'accueil pour permettre au citoyen de faire part de son avis ». Merad a inauguré, lors de sa visite, le siège du service régional de lutte contre le crime organisé, réalisé à la cité Boussouf, où il a déclaré que cette structure « constitue un apport précieux aux efforts déployés dans le cadre de la politique de l'État pour lutter contre les différentes formes de criminalité », le crime organisé étant devenu, selon lui, « une menace pour le pays et sa population en raison de sa dimension transnationale et de la diversité de ses modes opératoires ».

A. N.

## SA JUSTICE SÉLECTIVE REFUSE D'EXTRADER VERS L'ALGÉRIE ABDESLAM BOUCHOUAREB

# Paris protège les voleurs !

De quelle justice française parle-t-on ? La justice propre à un Retailleau qui traque des influenceurs ou celle qui refuse d'extrader un grand corrompu qui a volé l'argent du peuple algérien ?

L'affaire de l'ancien ministre algérien de l'Industrie et des Mines, Abdeslam Bouchouareb (2014-2017), revient sur le devant de la scène dans le contexte de la crise entre l'Algérie et la France. Mais, il faut savoir que cette affaire remonte à 2019. Depuis que la justice algérienne a ouvert les grands dossiers de corruption liés au vol de l'argent et au pillage des richesses du peuple algérien. Condamné lourdement par contumace à la prison ferme, aux côtés d'autres anciens hauts cadres de l'État, Bouchouareb était, depuis, en fuite à l'étranger en faisant les va-et-vient entre le Liban et la France. Visé par une procédure d'extradition vers l'Algérie en février 2022, Bouchouareb a quitté le Liban pour Paris où il était placé par la justice française, depuis octobre 2023, sous contrôle judiciaire.

Mais, malgré le fait que leur « protégé » soit jugé et condamné (Dans cinq affaires, à 20 ans de prison ferme chacune, avec émission d'un mandat d'arrêt) en bonne et due forme par la justice algérienne, son homologue française refuse de le livrer. La France refuse tout simplement de coopérer malgré les accords et les conventions d'extradition et d'entraide judiciaires qui lient les deux parties. Pourquoi ce refus de coopérer ? L'explication ne peut être que politique à défaut d'une excuse valable pour motiver la fin de non-recevoir notifiée à l'égard de la partie algérienne. Il y a lieu de souligner, fort à ce propos, que bien avant cette sérieuse crise entre les deux pays, l'Algérie a été la première à avoir réclamé, auprès de la France, l'extradition des personnes jugées en Algérie. Pas seulement dans le cadre de la lutte contre la corruption qui concerne Bouchouareb. Il y a eu également des ressortissants algériens, les suppôts de la France en exil condamnés pour actes terroristes et subversifs. Au lieu de coopérer avec l'Algérie conformément aux accords signés entre les deux pays, Paris semble trouver en l'appareil judiciaire un autre outil pour taper



sur l'Algérie. Ainsi, la France Macroniste continue de verser dans l'invective, la provocation, et le racisme contre l'Algérie. Son gouvernement sous la coupe d'un premier ministre accusé dans une affaire de parjure devant un tribunal dans une sombre affaire de viol survenue dans un couvent à Betharam, et mis sous la tutelle de l'extrême droite pour ne pas faire subir au président française l'affront d'une cohabitation avec la coalition du nouveau front populaire, victorieuse lors des dernières législatives multiplie les bourdes dans ses rapports avec l'Algérie, son gouvernement, et ses institutions. Il vient encore une fois de s'illustrer en refusant l'extradition de l'ancien ministre de l'Industrie sous l'ère de Bouteflika, installé en France depuis ses démêlés avec la justice algérienne où il est cité dans plusieurs affaires de détournements de fonds publics, de corruption, de blanchiment d'argent et autres.

### VINGT-CINQ COMMISSIONS ROGATOIRES SANS SUITE

Un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines a indiqué, jeudi, que « le Gouvernement algérien a pris acte de la décision de la justice française d'opposer une fin de non-recevoir à la demande d'extradition d'Abdeslam Bouchouareb, condamné par la justice algérienne dans de multiples affaires de corruption, de malversation et de trafic d'influence causant au Trésor algérien des pertes considérables ».

Le gouvernement algérien, poursuit le communiqué qui relève l'absence de la coopération française, Sans préjudice du recours à d'autres voies de droit

encore possibles, saisit cette occasion pour relever l'absence totale de coopération du Gouvernement français en matière d'entraide judiciaire en dépit de l'existence de nombreux instruments juridiques internationaux et bilatéraux prévus à cette fin, souligne le document.

La même source souligne que "dans le cadre de ses efforts visant à récupérer toutes les richesses dont elle a été spoliée, l'Algérie s'est systématiquement heurtée et se heurte toujours à des tergiversations et à des attermoiments injustifiés et inexplicables de la partie française qui ont abouti à une absence totale de réponses à vingt-cinq commissions rogatoires introduites par l'Algérie". "Cette attitude française se singularise par rapport à celles d'autres partenaires européens qui coopèrent de manière sincère, loyale et sans arrière-pensée avec les autorités algériennes sur ce dossier des biens mal acquis dont ils connaissent la sensibilité extrême pour l'Algérie", conclut le ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines.

### LES CADRES DE COOPÉRATION JUDICIAIRE

Il faut rappeler que depuis l'Indépendance, les deux pays ont signé et ratifié plusieurs protocoles, actes et accords en matière de coopération judiciaire. Le premier a été signé le 28 août 1962, il a été par la suite modifié et complété par l'ordonnance n° 65-194 du 29 juillet 1965 et le décret n° 66-313 du 14 octobre 1966.

Par la suite, le 27 août 1964 a été signé le Décret n° 63-364. Ratifié le 29 juillet 1965, ce décret est relatif, à l'arbitrage et d'une annexe signée à Paris le 26 juin 1963 (J.O n° 67 bis, année 1963) et ayant trait à la Convention relative à l'exequatur et à l'extradition (J.O n° 68, année 1965). Il modifie le protocole judiciaire algéro-français du 28 août 1962.

Le 05 octobre 2016 a été signée une Convention relative à l'entraide judiciaire en matière pénale (un texte ratifié le 25 mars 2018).

Une Convention d'extradition entre le Gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire et le Gouvernement de la République française a été signée le 27 janvier 2019 et ratifiée le 25 avril 2021. Texte paru au J.O.R.A N° 34, de l'année 2021.

Malgré une foule de textes et conventions en matière de coopération et d'entraide judiciaire et pénale la France continue de couvrir et de protéger les ennemis de l'Algérie tout comme elle l'avait fait avec les sanguinaires du GIA et de l'ex-Fis, les terroristes du MAK et de Rachad et tous ceux qui veulent du mal à notre pays. C'est le véritable visage hideux de l'extrême droite coloniale qui s'exprime derrière les gesticulations de Bruno Retailleau, Jean-Noël Barrot, Gérard Darmanin ou encore leur chef d'orchestre François Bayrou.

Farid G. / Slimane B.

## 69E ANNIVERSAIRE DE L'INDÉPENDANCE DE LA TUNISIE

### Abdelmadjid Tebboune présente ses vœux à Kaïs Saïed

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a présenté ses vœux par téléphone, au président de la République tunisienne, pays frère, M. Kaïs Saïed, à l'occasion de la célébration par le peuple tunisien frère du 69e anniversaire de l'indépendance, a indiqué un communiqué de la présidence de la République.

Selon la même source, «le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a présenté ses vœux par téléphone à son frère le président de la République tunisienne, pays frère, M. Kaïs Saïed, à l'occasion de la célébration par le peuple tunisien frère du 69e anniversaire de l'indépendance». Après s'être félicités de «l'excellent niveau des relations atteint par les deux pays au cours des dernières années, les deux présidents ont échangé les vœux à l'occasion du mois sacré et souhaité aux peuples algérien et tunisien frères d'avantage de prospérité et de bien-être», lit-on dans le communiqué. Le président de la République a également présenté à son frère le président tunisien «ses sincères condoléances suite au décès de l'un de ses proches», a conclu la même source.

L.Zeggane

SALAH GOUDJIL :

### « L'Algérie est sur la bonne voie »

Intervenant lors d'une conférence intitulée (La jeunesse algérienne, un acteur central dans l'édification de l'Algérie nouvelle et victorieuse), animée dans le cadre de la commémoration du 63e anniversaire de la fête de la Victoire, le Président du Conseil de la nation, Salah Goudjil, a souligné que « l'Algérie victorieuse, sous la direction du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, est sur la bonne voie, en consolidant son indépendance politique à travers une indépendance économique, ce qui constitue aujourd'hui un rempart solide contre les diktats extérieurs, frustrant ainsi ceux qui espéraient maintenir leur emprise ». Au cours de cette conférence, Goudjil a mis l'accent sur le rôle de la jeunesse qui demeure « la force sur laquelle notre pays doit compter », ajoutant que l'Algérie « restera victorieuse grâce au renforcement de son front intérieur ». Par ailleurs, le président du Conseil de la nation a retracé les circonstances historiques ayant marqué la Guerre de libération nationale, soulignant, à cet égard, que l'expression du président de la République « nous ne marchandons pas avec le sang des martyrs » constitue « le slogan de la diplomatie nationale, aujourd'hui et demain ». En ce sens, il a insisté sur le fait que « le peuple algérien a mené une guerre juste contre le colonialisme français » qui avait pour objectif d'« éradiquer le peuple algérien ». « La Révolution de Novembre a triomphé grâce à l'unité nationale qui a rassemblé toutes les composantes du peuple sous une seule bannière et ce, grâce à la force du front interne, nourri de valeurs révolutionnaires », a-t-il poursuivi, rappelant que « dépasser les différends lorsque l'intérêt de la patrie est en jeu demeure une valeur fondamentale chez les Algériens ». Dans le même contexte, Goudjil a mis en avant l'importance cruciale de préserver la mémoire nationale, appelant à son « intégration dans tous les programmes éducatifs, afin que les générations futures puissent faire face aux récits coloniaux mensongers qui refont surface à chaque occasion ».

Ania N.

REQUISITOIRE CONTRE BOUALEM SANSAL

### Macron dit « faire confiance » à Tebboune

Arrêté à Alger le 16 novembre 2024, l'écrivain algéro-français, Boualem Sansal a comparu, jeudi dernier, devant le tribunal criminel de Dar el Beida à Alger. Il est poursuivi pour « atteinte à l'unité nationale, outrage à corps constitué, pratiques de nature à nuire à l'économie nationale et détention de vidéos et de publications menaçant la sécurité et la stabilité du pays ». Le procureur de la République a requis à son encontre une peine de 10 ans de prison ferme et une amende de 1 million de dinars. Le président français, Emmanuel Macron, a réagi, jeudi soir, au réquisitoire retenu à l'encontre de Sansal. Tout en souhaitant une « issue rapide » à cette affaire pour que cet écrivain « retrouve sa liberté », Macron dit « faire confiance » au président algérien. « Ce qui s'est passé est très grave, mais je fais confiance au président (Abdelmadjid Tebboune, Ndlr) et à sa clairvoyance pour savoir que tout cela n'est pas sérieux et qu'on a affaire à un grand écrivain, qui plus est malade », a déclaré Macron devant la presse, à l'issue d'un sommet européen à Bruxelles, rapporte l'AFP. Interrogé sur une éventuelle discussion avec son homologue algérien, le chef de l'État français a indiqué que « plusieurs messages » avaient été « échangés ». « Notre souhait, c'est que Boualem Sansal puisse être soigné, libéré et aller où il souhaite aller. Et donc, s'il veut quitter l'Algérie, qu'il puisse la quitter », a ajouté Emmanuel Macron. Ce dernier espère trouver « une issue rapide à cette situation, qui est une situation humaine, humanitaire et de dignité », jugeant que cela est également « très important aussi pour l'Algérie ». Interrogé par les journalistes sur ce que les autorités algériennes qualifient de velléités « d'intimidation », et de « provocations » à travers les déclarations et les mesures annoncés par son ministre de l'Intérieur, Bruno Retailleau, un va-t-en-guerre contre l'Algérie, Macron a choisi de ne pas se prononcer sur cette question. « Je ne mélangerai pas » le « destin de ce grand écrivain, de cet homme et de ce citoyen aussi français » avec « le reste du sujet, sur lequel j'aurai l'occasion de m'exprimer en temps voulu », a répondu le locataire de l'Élysée.

F. G.

HABITAT

# La réalisation du « programme 196 structures publiques » lancée en mai prochain

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi a déclaré, que les travaux de réalisation de 196 structures publiques, programmées dans le cadre de la Loi de finances pour l'exercice 2025, seront lancés en mai prochain.



PH : DR

Lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale, Belaribi a déclaré que ses services avaient désigné les bureaux d'études chargés du suivi de ces projets, précisant que le lancement officiel des travaux aura lieu en mai. Il a également expliqué qu'en 2024, 199 établissements scolaires et 449.000 unités de logement ont été distribués, tandis que 678 structures publiques ont été livrées dans les quartiers résidentiels intégrés entre 2020 et 2024, pour 1,7 million d'unités de logement. Le ministre a assuré que ses services œuvrent pour une distribution « rationnelle » de ces structures à travers les différentes wilayas du pays. Concernant la réalisation des structures éducatives dans les nouvelles agglomérations, il a indiqué que l'opération reposait sur des critères précis dont les besoins exprimés selon la carte éducative approuvée par le ministère de l'Éducation nationale, le nombre d'élèves résidant dans ces quartiers, ainsi que les enveloppes financières allouées dans le cadre des lois de finances. Belaribi a nié l'existence d'un manque de structures publiques, notamment éducatives, dans les nouveaux quartiers résidentiels, citant la nouvelle ville de Bouinane qui compte 15 structures publiques fermées en raison du faible nombre d'élèves, ainsi que la nouvelle ville de Sidi Abdellah où 23 structures publiques ont été réalisées, dont un centre commercial livré avec les unités

résidentielles.

## AADL 3 : DES LOGEMENTS TOUT PRÈS DU LIEU DE TRAVAIL

S'agissant des logements «AADL», Belaribi a précisé que le secteur œuvrait à répondre aux attentes des souscripteurs, précisant, toutefois, que les wilayas du nord du pays souffrent d'un manque d'assiettes foncières contre une densité élevée de la population, ce qui rend difficile la réalisation de logements proches pour les souscripteurs des programmes précédents. Il a, dans ce cadre, assuré que son secteur s'efforce d'éviter ces problèmes dans le programme «AADL 3». Dans ce cadre le ministre a annoncé deux changements fondamentaux qui marqueront une rupture avec les précédentes expériences. Il a assuré que le gouvernement s'engage à offrir aux souscripteurs du programme AADL 3 des logements non seulement dignes, mais aussi situés à proximité de leurs lieux de travail, une revendication de longue date des bénéficiaires des précédents programmes de logement. En répondant aux questions orales des députés, le ministre a affirmé que l'expérience d'AADL 2 ne serait pas réitérée dans le nouveau programme. Un changement majeur qui répond aux critiques formulées par les souscripteurs des anciennes éditions, qui se retrouvaient souvent relogés dans des sites éloignés,

généralisant des contraintes de transport et une dégradation de leur qualité de vie. L'engagement pris par Belaribi vise donc à améliorer l'accessibilité aux logements sociaux et à limiter les désagréments liés aux distances parfois excessives entre les logements attribués et les lieux d'activités professionnelles des bénéficiaires. Le ministre a également mis en avant les objectifs ambitieux fixés par le gouvernement en matière de construction de logements. Conformément aux engagements du président de la République, Tarek Belaribi a annoncé que deux millions de logements seraient construits au cours du second mandat, soit environ 400 000 unités par an.

## LPA ET LSP : DES SOLUTIONS CONCRÈTES POUR RÉSORBER LE CUMUL DE RETARDS

Par ailleurs, le premier responsable du secteur de l'habitat dans le pays, a pris une décision forte pour faire face aux retards accumulés dans la livraison des logements des formules Logement Promotionnel Aidé (LPA) et Logement Promotionnel Participatif (LSP).

S'engageant à la mise en place des mesures concrètes pour mettre fin à ces délais interminables. Il a déclaré que des sanctions seront prises à l'encontre des promoteurs immobiliers qui ne respectent pas leurs engagements. Une annonce qui marque un tournant dans la ges-

tion de ces programmes et qui vise à restaurer la confiance des citoyens envers les projets de logement. Dans son intervention, Tarek Belaribi a souligné que cette décision s'inscrit dans un cadre plus large de réforme du secteur de l'habitat. Il a réitéré l'engagement du gouvernement à améliorer la gestion des projets de logement et à renforcer le contrôle sur les promoteurs immobiliers. Ces derniers seront tenus de respecter des délais précis sous peine de sanctions, une mesure qui pourrait changer radicalement la donne et accélérer la finalisation des chantiers en cours. Il a cependant promis que des solutions concrètes seront mises en place d'ici 2025 pour résorber les retards accumulés. Cette déclaration laisse entrevoir une volonté politique forte de restructurer le secteur du logement et d'améliorer l'efficacité des programmes en cours.

## LOGEMENT RURAL : 500.000 AIDES FINANCIÈRES NON CONSOMMÉES

Concernant le logement rural, Belaribi a fait état de plus de 500.000 aides financières non consommées au niveau national jusqu'en mars 2025, attribuant cette situation aux retards de certains présidents d'assemblées populaires communales (P-APC) dans la remise des listes nominatives des bénéficiaires. Il a également exprimé la disposition du ministère à accorder davantage d'aides aux wilayas qui complètent les programmes qui leur sont destinés. S'agissant de l'avancement des travaux dans la nouvelle ville de Hassi Messaoud, le ministre a fait savoir que les travaux d'aménagement des 13 réseaux dans le premier quartier et la zone d'activités logistiques ont été finalisés, en sus du raccordement de la ville au réseau national d'électricité, ainsi qu'aux réseaux de gaz et de fibre optique. Il a également fait état de 12 structures publiques, achevées ou en cours de réalisation, dans cette ville.

Sarah O.

AÉROPORT DE BÉJAÏA

## Sayoud ordonne l'extension et l'occupation des espaces vides

Dans le cadre de sa visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Béjaïa, le ministre des Transports, Saïd Sayoud, accompagné du wali de Béjaïa, Kamel-Eddine Kerbouche et du président de l'Assemblée populaire de wilaya, s'est rendu à l'aéroport Abane Ramdane pour évaluer son état et les récentes améliorations apportées à ses infrastructures. Lors de cette visite, le ministre a inspecté la nouvelle aérogare récemment agrandie. Il a également passé en revue les différentes installations et équipements de l'aéroport, notamment la zone de traitement des bagages, les guichets d'accueil et d'orientation ainsi que les procédures de transit des voyageurs. Au cours de cette visite, Sayoud a attentivement écouté les explications fournies sur les mesures mises en place pour assurer un transport des passagers dans les meilleures conditions. Il a insisté sur la nécessité de mobiliser tous les moyens matériels et humains afin d'optimiser la prise en charge des voyageurs, tout en veillant au respect des normes de propreté, à l'amélioration des conditions d'accueil et d'orientation, ainsi qu'à la réduction des délais de livraison des bagages. Le ministre a également souligné l'importance du travail collaboratif et du renforcement de la coordination entre les différents intervenants (agents aéroportuaires, police et douanes) afin d'assurer une meilleure fluidité du trafic aérien, particulièrement durant la saison estivale. Dans cette optique, il a donné des instructions pour étudier l'extension de l'aéroport et l'exploitation des espaces vides. Il a également insisté sur l'accélération de la mise en place d'un système de surveillance performant afin de renforcer la sûreté et la sécurité des installations. Enfin, il a ordonné la création d'une commission ministérielle mixte chargée d'identifier les insuffisances et d'y remédier dans les meilleurs délais.

S. O.

## TRANSPORT SANITAIRE 372 opérateurs conventionnés avec la CNAS

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Fayçal Bentaleb, a évoqué jeudi à l'APN les procédures de conventionnement avec les établissements souhaitant fournir des services de transport sanitaire au profit des patients, notamment ceux souffrant d'insuffisance rénale et de cancer, soulignant que le conventionnement dans ce domaine avait connu « une évolution notable », tant en termes de nombre d'opérateurs de services de santé conventionnés avec les organismes de sécurité sociale, que de nombre de bénéficiaires de ces services, ce qui reflète l'engagement du ministère à renforcer ce processus. À cet égard, Bentaleb a révélé que le nombre d'opérateurs de transport sanitaire conventionnés avec la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) « avait atteint 372, tandis que ceux conventionnés avec la Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés (CASNOS) sont au nombre de 203 ». Par ailleurs, le ministre a mis en avant les efforts du secteur visant à moderniser le service public de l'emploi, en vue de renforcer la transparence dans la gestion et de fournir des services de qualité. Il a expliqué que dans le cadre de la modernisation du service public de l'emploi, l'Agence nationale de l'emploi (ANEM), avait mis en place « des applications et des plateformes numériques pour renforcer la transparence dans la gestion de ses activités ». « L'ANEM dispose de 37 services numériques, dont la plateforme numérique de gestion du dispositif de l'allocation chômage (MINHA) et la plateforme numérique de gestion du processus de formation », a-t-il détaillé. Afin d'améliorer la qualité de ses services, l'ANEM a développé la deuxième version du système d'information (Wassit Online) a-t-il ajouté, soulignant que le secteur veille à « garantir la transparence dans le traitement des offres d'emploi, notamment à travers ce système d'information utilisé dans toutes les agences locales de l'emploi ».

Ania N.

LUTTE CONTRE L'INVASION ACRIDIENNE

## Le dispositif de veille et de surveillance activé à El-Meghaier et à Illizi

Le dispositif de veille et de surveillance antiacridienne est activé dans les wilayas d'El-Meghaier et d'Illizi, ont fait savoir les services et institutions de ces collectivités. En effet, un comité de veille et de surveillance antiacridienne a été installé dans la wilaya d'El-Meghaier, dans le cadre des mesures proactives pour la lutte contre l'invasion acridienne et la protection des cultures et aires de pacage. Ce dernier devra mettre en place un plan préventif prévoyant des mesures de lutte antiacridienne associant divers secteurs concernés, dont les directions des services agricoles (DSA), de l'Environnement, de la Protection civile et des communes. Le wali d'El-Meghaier, Laâradj Nehila, a relevé, lors de l'installation de ce comité, « la création, en coordination avec les instances centrales, d'un dispositif de veille et de surveillance des mouvements de criquets pèlerins, la mise en place d'équipes de terrain chargées de surveiller toute apparition de ces insectes nuisibles, et l'établissement de rapports périodiques sur la situa-

tion ». Outre ce comité, présidé par le wali et composé de représentants de plusieurs institutions, dont la Gendarmerie nationale, la sûreté de wilaya, la Conservation des forêts, la Protection civile et autres, il est procédé à la « mobilisation d'équipes d'intervention, dotées de moyens de lutte antiacridienne, dont les pesticides, en sus de la vulgarisation des voies et techniques de protection sécurisée de stockage des aliments de bétail et la sensibilisation des agriculteurs et les éleveurs sur la détection des mouvements acridiens et leur signalement ». Ces mesures devront assurer une réaction rapide et efficace face à toute menace de criquets pèlerins, état de fait qui permettra la protection des cultures agricoles et la réduction des dégâts pouvant être engendrés de l'infestation des zones agricoles, ont assuré les services de la wilaya. De son côté, le directeur des services agricoles (DSA) de la wilaya d'Illizi, Ahmed Brahimi a indiqué que, « des efforts sont entrepris par la cellule de veille et de surveillance antiacridienne de la wilaya, consis-

tant en la mobilisation de deux équipes relevant de la station régionale de l'Institut national de protection des végétaux (INPV) pour observer les mouvements acridiens ». Ces équipes, déployées notamment au niveau des Oueds de la région Ouest de la commune d'Illizi, sont dotées de moyens de traitement nécessaires et de quantités suffisantes de pesticides. Le même responsable a révélé qu'« une infime partie de terres a été envahie par de faibles essaims de criquets et qui est traitée par aspersion en quantités suffisantes de pesticides », soulignant que « la situation est maîtrisée et que l'opération tire à sa fin ». À noter que, l'opération de prévention et de lutte est appuyée d'une campagne de sensibilisation, en coordination avec la Chambre de l'agriculture, le Conseil professionnel d'élevage camelin et du représentant des apiculteurs, car les zones infestées par le criquet sont à vocation pastorale, en plus de l'organisation de campagnes de sensibilisation via les réseaux sociaux et la radio locale.

L.Zegane

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DE SONATRACH

# Hachichi en visite de terrain à Rhourde Nouss

*L'intensification des efforts d'exploration et de production pour renforcer les réserves d'hydrocarbures est un des axes principaux de la stratégie de Sonatrach visant à relever les défis de l'heure en enracinant davantage la place de l'Algérie sur le marché international, comme acteur incontournable et fiable, expérimenté et détenant toute l'expertise exigée.*

Dans ce sens, le président-directeur général (P-DG) du groupe Sonatrach, Rachid Hachichi, était mercredi, en visite sur le terrain dans plusieurs structures industrielles relevant de la direction régionale de Rhourde Nouss, accompagné d'une délégation de cadres dirigeants du groupe. Il s'agit du suivi continu des projets de production de Sonatrach. A cette occasion, il a insisté sur l'impératif de respecter les normes techniques et environnementales ainsi que les délais fixés pour le projet de construction d'une nouvelle station pour renforcer la pression du gaz à Rhourde Nouss (wilaya d'Illizi). Selon un communiqué du groupe public, cette visite a englobé plusieurs stations, où il a inspecté les unités de traitement du gaz, du gaz de pétrole liquéfié (GPL) et du pétrole à Rhourde



Ph: DR

Nouss, La même source a précisé que le P-dg et la délégation qui l'accompagne ont inspecté le site destiné à la réalisation du projet de construction d'une nouvelle station pour renforcer la pression du gaz, visant à maintenir le niveau de production des champs de Rhourde Nouss. Les capacités de production devront augmenter avec cette future station qui assurera la compression d'une production totale de 40 millions de m3/jour, selon la même source. Rachid Hachichi et la délégation qui l'accompagne ont reçu, au siège de la direction régionale, une présentation exhaustive sur la situation opérationnelle des structures, ainsi que sur l'avancement des travaux des projets en cours. Ils ont également écouté les interventions et préoccupations des différents responsables et ingénieurs travaillant sur le site. Rhourde Nouss est l'un des sites les plus importants dans le système de production de Sonatrach. Il comprend des unités de traitement

et de production d'hydrocarbures et supervise l'exploitation de 17 champs, dont le champ de El-Hamra, l'un des sites historiques du secteur des hydrocarbures national. Cette visite a été l'occasion pour le P-dg et la délégation qui l'accompagne de rencontrer les travailleurs de la zone de production de Rhourde Nouss, pour partager l'ambiance du mois de Ramadhan et leur exprimer "sa profonde gratitude et sa grande reconnaissance pour leurs efforts et leur dévouement au travail", conclut le communiqué. Pour rappel, à la fin de l'année dernière, l'Assemblée générale ordinaire (AGO) du groupe Sonatrach a adopté le plan de développement à moyen terme pour la période 2025-2029, principalement axé sur l'intensification des efforts d'exploration et de production en vue de renforcer les réserves d'hydrocarbures. Lors de cette AGO, tenue conformément aux statuts du Groupe, et présidée par le ministre d'Etat, ministre de l'Energie,

des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab, il a été procédé à l'adoption du budget annuel de l'entreprise pour l'année 2025 et du plan de développement à moyen terme relatif à la chaîne de valeur pour la période 2025-2029, notamment l'intensification des efforts d'exploration et de production pour renforcer les réserves d'hydrocarbures et le développement du réseau de transport par pipelines. Le président Abdelmadjid Tebboune, qui a, à maintes reprises salué le rôle de Sonatrach, l'a qualifiée de "l'un des puissants leviers de la souveraineté nationale de l'Algérie". C'est "le bouclier qui protège l'Algérie après ses forces armées, les militants et les citoyens", avait affirmé le président de la République, en juin 2022, à Oran. Il avait souligné que l'histoire retiendra que cette société nationale a permis à l'Algérie de "faire entendre sa voix haut et fort et garder la tête haute dans une conjoncture très sensible". **M. R.**

## SALON INTERNATIONAL DE L'ALIMENTATION DE LONDRES Des sociétés algériennes signent d'« importants » accords de partenariat

La participation de l'Algérie au Salon International de l'alimentation (International Food and Drinks Event) de Londres, qui s'est tenu du 17 au 19 mars dernier, a été prolifique pour les entreprises nationales présentes, plusieurs d'entre elles ayant, en effet, conclu des accords de partenariat qui leur permettront de renforcer davantage leur place sur les marchés internationaux. Ainsi, le Groupe Souakri, un conglomérat industriel polyvalent présent dans divers secteurs de l'activité économique tels que l'industrie des matériaux de construction, la pétrochimie et l'agro-industrie, a signé en marge du Salon, un protocole d'accord avec le Groupe «Azerbaijan Methanol Company LLC» (AzMeCo), un important producteur de méthanol, en vue de la création de «l'Algeria Methanol Company». Cette entreprise commune vise à développer une usine de production de méthanol de pointe en Algérie, avec une capacité initiale de un million de tonnes par an. Le projet, d'une valeur estimée à un milliard de dollars, comprendra également le développement d'usines dérivées pour produire des produits à valeur ajoutée tels que l'ammoniac, l'urée, le formaldéhyde et d'autres produits chimiques à base de méthanol. À noter que, la cérémonie de signature de cette joint-venture s'est déroulée en présence de l'Ambassadeur d'Algérie à Londres, M. Nourredine Yazid et le représentant du ministère du Commerce extérieur et de la promotion des exportations, M. Houari Abdelatif. M. Abdenour Souakri, le président du Groupe, s'est réjoui de ce partenariat avec AzMeCo qui marque une étape importante dans le développement d'une installation de production de méthanol à grande échelle en Algérie et qui s'inscrit dans le cadre des objectifs stratégiques de l'Algérie visant à diversifier sa base industrielle et à renforcer sa position sur le marché mondial de la pétrochimie. Le président d'AzMeCo, M. Nizami Piriye, s'est dit «ravi de ce projet transformateur». Ce dernier a ajouté que, «l'emplacement stratégique de l'Algérie, sa base industrielle croissante et le soutien durable du gouvernement en font un lieu idéal pour le projet». Le Groupe Souakri a également signé, durant la même cérémonie, «un autre accord de partenariat avec la compagnie suisse Casale Technology, d'une valeur de 50 millions de dollars, pour une usine d'engrais NPK d'une capacité de 100.000 tonnes/an». Le Salon international de l'alimentation a permis à d'autres exposants algériens comme les «SARLS Houkoul El Janoub, Tahraoui» et «CATM» qui ont exhibé des produits frais, ainsi qu'à l'Entreprise de Développement des cultures agricoles stratégiques «DCAS» et le Groupe «CEBON», qui produit, entre autres, la pâte à tartiner «El Mordjene», de lier des rapports de coopération avec des distributeurs internationaux, subjugués par la qualité des produits algériens, qui ont émis le souhait de passer des commandes et d'établir des lignes permanentes d'importation. **L.Z.**

DISTRIBUTEURS AUTOMATIQUES DE BILLETS

## Opérationnels « à 96 % » à travers le pays

96% des distributeurs automatiques de billets (DAB) sont opérationnels à travers le pays, ce qui constitue un saut qualitatif réalisé grâce à une batterie de mesures notamment la mise à disposition de 357 DAB sur les 600 qui seront mis en service d'ici la fin de l'année en cours», a affirmé, à Alger, le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, lors d'une séance plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales. Entre autres mesures prises à cet effet, M. Zerrouki a cité «les interventions rapides pour réparer les pannes et l'approvisionnement constant des DAB». En réponse à une autre question relative aux primes et aux allocations accordées aux travailleurs de la Poste, le ministre a fait savoir que «pour améliorer la situation des travailleurs du secteur, certaines primes ont été revalorisées récemment et 760 bureaux de poste ont été reclassés à travers le pays», soulignant «la création de plus de 498 emplois à travers le pays dans le secteur de la Poste, afin de

renforcer les ressources humaines et d'améliorer la qualité des prestations fournies aux citoyens». Quant à la faible couverture du réseau de téléphone mobile dans certaines régions, le ministre a évoqué «les dispositions du cahier des charges relatif aux licences d'exploitation des réseaux de troisième et quatrième génération, qui obligent les opérateurs à respecter les exigences minimales de cou-

verture dans les zones de 2.000 habitants», précisant que «l'Autorité de régulation de la Poste et des communications électroniques (ARPCE) procède à l'envoi de mises en demeure aux opérateurs et les notifie de la nécessité de remédier aux lacunes, notamment celles liées au manque de couverture sur les routes principales et l'autoroute Est-Ouest». **L. Zeggane**

EAU DESSALÉE

## L'approvisionnement de Blida commence

L'unité locale de l'Algérienne des eaux (ADE) a annoncé le début d'approvisionnement de la wilaya de Blida en eau dessalée provenant de la station de dessalement d'eau de mer de Fouka 2 dans la wilaya de Tipaza. Le directeur de l'ADE de Blida, Madjid Gheljaoui, a indiqué que l'alimentation en eau potable de la population de la wilaya a été renforcée par l'arrivée jeudi des premières quantités d'eau dessalée estimées à 20 000 m3 en provenance de la station de dessalement de Fouka 2 récemment inaugurée, en attendant l'augmentation progressive du débit dans les prochains jours. Pour les communes qui vont en bénéficier, le même responsable a précisé qu'il s'agissait de Blida, Ouled Yaich, Beni Mered, Beni Tamou, Soumâa, Bouarfa et Guerrouaou, assurant que d'autres communes seront également alimentées prochainement à l'instar de Mouzaia. Ainsi, la wilaya de Blida bénéficiera d'un quota global de 100.000 m3/jour à partir de la station de dessalement d'eau de mer de Fouka 2, a souligné Gheljaoui, indiquant que 95 km de conduite, 3 stations de pompes et 6 Réservoirs d'une capacité de stockage de 48.000 m3 chacun ont été réalisés pour pouvoir concrétiser ce projet. Une enveloppe financière de près de 11 milliards DA a été mobilisée pour réaliser ce projet qui va mettre fin «définitivement» au problème d'approvisionnement en eau potable des habitants de la wilaya, a-t-on souligné. **Sarah O.**

AGRESSION SIONISTE CONTRE LES PALESTINIENS

# Le « deux poids, deux mesures », dénoncé par l'Algérie

La guerre génocidaire menée par l'entité sioniste contre le peuple palestinien et ses multiples agressions militaires, impunies par la communauté internationale, contre les populations de la région, confirment que ce sont des considérations totalement étrangères à l'humanisme qui commandent les positions des pays occidentaux sur ces questions.



Ph: DR

L'Algérie considère inacceptable cette politique de "deux poids, deux mesures" dans l'application du droit international, notamment dans les Territoires palestiniens occupés où l'entité sioniste affiche un "mépris flagrant" pour ce droit. C'est Toufik Laïd Koudri, coordinateur politique au sein de la mission permanente de l'Algérie auprès des Nations unies, qui a exprimé, ce jeudi, cette position devant les membres du Conseil de sécurité. "La communauté internationale doit s'unir pour garantir le plein respect du droit international", a-t-il déclaré lors d'une réunion du Conseil consacrée à

"La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne". Le diplomate algérien a soutenu que "le droit doit être appliqué universellement, sans exception, afin de protéger les droits de toutes les personnes, indépendamment de leur nationalité ou du conflit dans lequel elles se trouvent". "Ce n'est qu'en imposant à toutes les parties les mêmes normes juridiques que nous pourrions espérer mettre fin aux souffrances et bâtir une paix juste et durable", a-t-il plaidé. "Nous sommes convaincus que le droit est la pierre angulaire de l'ordre international. Sans le respect du droit international, nous risquons de sombrer dans une jungle où la force dicte le droit et où l'injustice prévaut", a-t-il averti, regrettant qu'aujourd'hui, "c'est précisément ce à quoi nous assistons dans les

Territoires palestiniens occupés". "Ce que nous voyons se dérouler sous nos yeux n'est pas l'État de droit, mais plutôt un environnement où aucune règle n'est respectée et où la dignité humaine fondamentale est bafouée", a-t-il déploré, dénonçant les "nouvelles règles" établies à Ghaza par l'occupant sioniste qui s'autorise "le blocage de l'accès humanitaire", le "massacre des enfants, des femmes et des personnes âgées" et de "tuer les travailleurs humanitaires, le personnel de l'ONU, les journalistes et le personnel médical". Il a estimé, dans ce contexte, que si le Conseil est parvenu facilement à un accord sur la libération des prisonniers de guerre, il a échoué à obtenir un accord "crucial", celui sur "un cessez-le-feu immédiat et permanent". Pour le diplomate algérien, "l'incapacité à imposer

cette mesure essentielle prolonge la souffrance et la dévastation à Ghaza". "Le droit international humanitaire et le droit international des droits de l'Homme garantissent les droits des personnes en captivité, leur dignité et un traitement humain. De plus, le principe de non-réciprocité, pierre angulaire du droit international humanitaire, interdit toute vengeance ou représailles. Même en temps de conflit, la protection de la dignité humaine doit demeurer une priorité. La souffrance ne saurait justifier une autre souffrance", a-t-il rappelé. La puissance occupante sioniste affiche un "mépris flagrant" pour ces principes fondamentaux a constaté avec "un profond regret" le diplomate algérien. La preuve, ajoute-t-il : les plus de 9.500 Palestiniens actuellement détenus dans les prisons de l'entité sioniste, dont plus de 3.400 en détention administrative, sans inculpation ni procès. "Pourquoi ces personnes sont-elles arrêtées ? Quels fondements juridiques justifient leur détention ?", s'est-il demandé. Idem pour la suspension, depuis le 7 octobre 2023, par les autorités d'occupation sionistes de toute coopération avec le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), "entraînant la disparition de détenus" palestiniens. Pour Toufik Laïd Koudri, "l'une des violations les plus grotesques est la pratique (sioniste) consistant à détenir les corps des Palestiniens décédés". « Leur nombre était estimé à environ 400, avant le 7 octobre, certains datant des années 1980. Aujourd'hui, ce nombre dépasse les 600 », a-t-il précisé.

M'hamed Rebah

SA FAMILLE A ÉTÉ DÉCIMÉE

## La petite survivante de Khan Younès

Dans un décor tragique qui rappelle les pires horreurs de la guerre, la mort plane à nouveau sur Ghaza, emportant avec elle les premières lueurs du matin dans un chaos sanglant. Le son des explosions est devenu la seule langue par laquelle les forces de l'occupation israélienne s'adressent aux habitants du territoire, ramenant les cauchemars de conflits passés dont les blessures restent béantes. Au cœur des ruines de Khan Younès, l'histoire d'Ayla Osama Abou Daqa, une petite fille de 25 jours, témoigne de l'atrocité d'une guerre qui ne fait aucune distinction entre enfants et adultes, civils et combattants. « Ils ont bombardé la maison. Toute sa famille a été martyrisée, son père, sa mère, son frère. Ayla était seule sous les décombres, criant faiblement », raconte Khaled Abou Daqa, son oncle, encore bouleversé. L'opération de sauvetage, malgré des moyens rudimentaires, a duré cinq heures. Les équipes de secours et les habitants ont travaillé d'arrache-pied pour extraire Ayla vivante des gravats. Le cri de la petite, étouffée sous le béton, a brisé le silence du chaos, offrant une lueur d'espoir au milieu du deuil de toute une famille. Les sauveteurs, affrontant des conditions épouvantables, ont dû creuser à mains nues pour contourner l'absence d'équipement approprié. « Nous n'avions qu'une petite pelleuse, incapable de percer les dalles effondrées », confie Moumen Al-Attar, membre de l'équipe. Malgré cela, ils ont réussi à arracher la fillette à son destin tragique, bien que son père, sa mère et son frère aient été retrouvés martyrs. Ghaza, déjà accablée par un siège interminable, manque cruellement de ressources essentielles. Les frappes incessantes n'épargnent rien ni personne, détruisant les foyers sans avertissement, semant la peur et le désespoir. « On ne dort pas, nos enfants pleurent de peur, nous vivons dans l'angoisse permanente. Où peut-on aller ? Il n'y a pas de refuge », se lamente Mohamed Abou Rezzq, un habitant de Khan Younès. Au milieu de ce chaos, le témoignage de Soumaya Al-Hattab, seule survivante d'une frappe aérienne sur la maison familiale, incarne la douleur du peuple de Ghaza. Dévastée, elle erre parmi les débris, cherchant des traces de ses proches. « Ils étaient tout pour moi. Maintenant, je suis seule au monde », murmure-t-elle, les larmes aux yeux. Les équipes de secours, confrontées à des attaques ciblées lors de leurs missions, peinent à dégager les corps ensevelis. Chaque opération est une course contre la montre, entravée par l'absence d'équipements et le risque constant de nouvelles frappes. Les massacres se multiplient, tandis que les hôpitaux de Ghaza débordent de blessés. Les enfants, les femmes et les personnes âgées représentent la majorité des victimes. En 72 heures seulement, Ghaza est devenue une immense tombe à ciel ouvert. Dans cette lutte pour la survie, les voix des habitants de Ghaza s'élèvent au-delà des décombres et du silence international, dénonçant une catastrophe humaine qui, chaque jour, efface davantage de vies, de rêves et d'espoirs.

M. S.

4E JOUR DE BOMBARDEMENTS À GHAZA

## Des morts et des blessés par centaines

L'armée de l'occupant sioniste poursuit pour le quatrième jour consécutif ses violations flagrantes de l'accord de cessez-le-feu, relançant une guerre d'extermination à Ghaza. Les bombardements ont causé des massacres sanglants parmi les habitants, laissant des centaines de martyrs et de blessés, majoritairement des femmes et des enfants.

Le ministère de la Santé a indiqué que 85 martyrs et 133 blessés ont été admis dans les hôpitaux du secteur depuis l'aube. Parmi eux, un nombre inquiétant de victimes sont des enfants et des femmes, victimes de frappes aériennes aveugles. Le directeur de l'hôpital indonésien, Marwan Sultan, a confirmé que le nord de Ghaza a vécu une nuit particulièrement épouvante, avec l'arrivée de 43 martyrs et 82 blessés. M. Sultan a également dénoncé la destruction par l'armée d'occupation des équipements médicaux essentiels, notamment les appareils à oxygène, aggravant une situation déjà critique. « Nous peinons à répondre aux besoins d'un afflux massif de blessés et de victimes. La situation est catastrophique, et Ghaza subit une véritable extermination », a-t-il déclaré. Les données rapportées indiquent également que les hôpitaux sont au bord de l'effondrement, manquant de médicaments de base, de fournitures médicales et d'énergie nécessaire pour alimenter les unités de soins intensifs. Selon le site Palestine Online, les frappes israéliennes se sont intensifiées ces dernières heures. Des tirs d'artillerie ont ciblé les environs de la localité de Magharaqah, au centre de Ghaza, tandis que des véhicules militaires ont ouvert le feu sur des zones à l'est du camp de réfugiés d'Al-Bureij, au nord-est du territoire. Des hélicoptères de

combat ont mitraillé des secteurs au sud de la ville de Ghaza, et l'artillerie de l'occupant a continué de pilonner les quartiers ouest de Beit Lahia, au nord. Une frappe aérienne a détruit une maison située rue Al-Sinaa, dans le quartier de Tel Al-Hawa, au sud-ouest de Ghaza. Par ailleurs, des bombardements ont touché les zones orientales de Khan Younès, au sud de l'enclave, ainsi que les quartiers Al-Shaboura, Al-Najma et Al-Awda, au cœur de la ville de Rafah. Les derniers chiffres disponibles indiquent qu'au total, plus de 500 martyrs et des centaines de blessés ont été

recensés depuis la reprise des attaques par l'occupant sioniste. Les équipes de secours, malgré leurs efforts héroïques, peinent à atteindre les zones les plus touchées en raison de la destruction des infrastructures et des routes principales. Face à cette escalade de violence, les organisations humanitaires et les autorités locales appellent la communauté internationale à intervenir de toute urgence pour mettre fin aux massacres et garantir la protection des civils, conformément au droit international humanitaire.

M. Seghilani

CIBLÉ PAR LES TIRS DE L'ARMÉE SIONISTE

## Le journaliste Hossam Al-Titi, sa famille et d'autres collègues meurent en martyrs

Le journaliste palestinien Hossam Al-Titi, âgé de 46 ans, a été martyrisé jeudi avec sa famille, après qu'un bombardement des forces de l'occupation israélienne a détruit leur maison dans la ville de Ghaza. Ce massacre s'inscrit dans la reprise, pour le quatrième jour consécutif, de l'offensive meurtrière menée par l'armée de l'occupant contre le territoire assiégé. s'ajoutant à la liste des 210 journalistes martyrs depuis octobre 2023. Le Centre pour la protection des journalistes palestiniens a fermement condamné ce crime, le qualifiant de nouvelle violation flagrante des droits humains perpétrée par l'occupation israélienne. Selon le Centre, l'assassinat de Hossam Al-Titi, qui a travaillé pendant deux décennies pour le réseau américain ABC, illustre la longue série de crimes commis contre les journalistes dans la bande de Ghaza. L'organisation a rappelé que Hossam Al-Titi n'est pas le seul journaliste à avoir perdu la vie récemment. Ce mois-ci, trois autres journalistes ont également été tués par l'armée israélienne : Bilal Abou Matar, Mohamed Aslim et Mahmoud Al-Sarraj, alors qu'ils documentaient des opérations de secours humanitaire dans la ville de Beit Lahia, au nord de Ghaza, le 15 mars dernier. De plus, la journaliste Alaa Asaad Hachem a succombé à ses blessures

infligées par une frappe israélienne précédente dans la ville de Ghaza. Depuis le début de l'escalade de la violence en octobre 2023, l'agression israélienne a causé la mort d'environ 210 journalistes et en a blessé des centaines d'autres. Ces chiffres alarmants traduisent une atteinte directe au droit international humanitaire, qui garantit la protection des civils, y compris les journalistes, en temps de conflit. Le Centre pour la protection des journalistes palestiniens a appelé la communauté internationale à assumer ses responsabilités éthiques et juridiques en prenant des mesures concrètes pour protéger les journalistes et leur permettre de mener à bien leur mission sans entrave. L'organisation insiste sur la nécessité d'enquêter sur ces attaques meurtrières, de traduire en justice leurs auteurs et de condamner fermement ces violations qui constituent une atteinte flagrante aux principes de liberté de la presse et aux normes du droit international. Alors que l'offensive israélienne sur Ghaza se poursuit, les appels à mettre fin à cette tragédie humaine et à protéger les voix qui tentent de raconter l'horreur sur le terrain se font de plus en plus pressants.

M. S.

BLOCUS, FRAPPES AÉRIENNES ET DÉPLACEMENTS FORCÉS

# Le plaidoyer palestinien à l'ONU

Le Représentant permanent de l'État de Palestine auprès des Nations unies, Riyad Mansour, a tiré la sonnette d'alarme face à la reprise de l'agression sioniste contre la bande de Gaza et les violations répétées de l'accord de cessez-le-feu par l'occupant.



Dans ce contexte, il a adressé trois lettres identiques aux principales instances des Nations unies : le secrétaire général, le président du Conseil de sécurité pour ce mois, le Danemark, et le président de l'Assemblée générale. Dans ces lettres, Riyad Mansour a dénoncé la réimposition par l'occupant sioniste d'un blocus total sur Gaza. Il a également pointé l'incitation continue des responsables sionistes au nettoyage ethnique et au génocide, illustrée par des frappes aériennes ciblant des zones civiles le 18 mars. Ces attaques ont causé le martyre de centaines de Palestiniens, majoritairement des enfants et des femmes. Le diplomate palestinien a également évoqué la reprise des opérations militaires dans la bande de Gaza. Ces manœuvres ont permis à l'occupant de reprendre le contrôle du principal corridor reliant le nord et le sud du territoire, tout en exigeant l'évacuation forcée des civils de plusieurs zones. Ces ordres militaires sont utilisés, selon M. Mansour, comme prétexte pour intensifier les déplacements forcés de la population palestinienne. Face à ces actes, M. Mansour a renouvelé son appel à la communauté internationale pour qu'elle prenne des mesures urgentes afin de mettre fin au bain de sang et de protéger les vies civiles. Il a souligné la nécessité de mettre un terme immédiat à l'usage brutal et illégal de la force par l'occupant sioniste. Dans ses correspondances, le représentant palestinien a également insisté sur l'importance pour le Conseil de sécurité d'exiger le respect de son autorité et de ses résolutions, notamment la résolution 2735. Il a plaidé pour un cessez-le-feu immédiat, la libération des prisonniers palestiniens, et l'entrée sans entrave de l'aide humanitaire à Gaza. Il a rappelé que ces mesures sont non seulement des impératifs humanitaires mais également des obligations découlant du droit international. Enfin, Riyad Mansour a mis en garde contre l'inaction

de la communauté internationale face aux violations flagrantes de l'entité sioniste. Il a souligné que ces violations, allant des crimes de guerre aux actes de génocide, sapent la crédibilité du Conseil de sécurité. Il a exhorté les membres des Nations unies à redoubler d'efforts pour mettre fin à l'agression en cours, protéger le peuple palestinien et mettre un terme définitif à l'occupation illégale.

## LAZZARINI "DÉCHAÎNEMENT SANS FIN DES ÉPREUVES LES PLUS INHUMANES"

Le chef de l'Agence des Nations unies pour les réfugiés palestiniens (UNRWA), Philippe Lazzarini, a exprimé jeudi son profond désarroi face à la situation dramatique dans la bande de Gaza, marquée par une nouvelle reprise de l'agression sioniste contre l'enclave palestinienne. Dans un appel urgent, il a plaidé pour le rétablissement du cessez-le-feu et un accès sans entrave à l'aide humanitaire pour les habitants de cette région meurtrie. Dans un message publié sur les réseaux sociaux, M. Lazzarini a dénoncé la poursuite des bombardements par les forces sionistes depuis les airs et la mer, pour le troisième jour consécutif. « Chaque jour, sous nos yeux, les habitants de Gaza revivent encore et encore leur pire cauchemar », a-t-il écrit, décrivant la situation comme un « déchaînement sans fin des épreuves les plus inhumaines ». Philippe Lazzarini a également exprimé ses inquiétudes quant à la situation sur le terrain, notamment à la suite du déploiement de soldats sionistes dans le « couloir de Netzarim », un axe stratégique qui divise la bande de Gaza en deux. Cette manœuvre militaire a coupé les liaisons entre le nord et le sud de l'enclave, aggravant les difficultés des civils. « Des ordres d'évacuation ont été émis par l'armée sioniste, forçant des

dizaines de milliers de personnes à quitter leurs foyers », a-t-il souligné, rappelant que la majorité des Palestiniens de Gaza ont déjà été déplacés depuis le début de cette agression. Ces déplacements massifs et forcés transforment les habitants en « boules de flipper », a-t-il ajouté, dénonçant une politique de déplacement systématique et inhumaine. L'arrêt de l'aide humanitaire et des services essentiels ajoute une dimension encore plus critique à cette tragédie. Depuis le 2 mars, l'entité sioniste a bloqué l'acheminement de l'aide humanitaire vers Gaza et suspendu l'électricité nécessaire au fonctionnement de la principale station de dessalement d'eau. Ce blocus exacerbe les conditions de vie des Palestiniens, déjà confrontés à des pénuries de nourriture, d'eau potable et de médicaments. Face à cette crise sans précédent, M. Lazzarini a lancé un appel désespéré : « Il n'y a plus de temps à perdre ». Il a insisté sur la nécessité de renouveler le cessez-le-feu et de permettre un accès immédiat et inconditionnel à l'aide humanitaire. Alors que la communauté internationale demeure largement silencieuse, cette situation met en lumière l'urgence d'une réponse collective pour mettre fin aux souffrances des Palestiniens de Gaza et rétablir un semblant de dignité humaine dans l'enclave.

## CONDAMNATIONS INTERNATIONALES

Le président irlandais Michael Higgins a fermement condamné cette escalade jeudi, qualifiant la situation à Gaza d'"insoutenable". Dans un communiqué relayé par l'agence palestinienne Wafa, il a déclaré : « La gravité de ce qui se passe actuellement à Gaza doit être reconnue, notamment la perte de nombreuses vies, y compris celles des femmes et des enfants ».

Higgins a également dénoncé le silence international face à ces atrocités, soulignant que « la crédibilité de tous ceux qui se présentent comme de fervents défenseurs du droit international est en jeu ». Il a appelé à la reprise immédiate du cessez-le-feu et à l'acheminement sans entrave de l'aide humanitaire. Simon Harris, ministre irlandais des Affaires étrangères, a, quant à lui, dénoncé les attaques contre les installations des Nations unies, qualifiant ces actes de « violation flagrante du droit international humanitaire ». Il a exhorté à protéger les travailleurs humanitaires opérant dans l'enclave et à intensifier les efforts pour répondre aux besoins urgents de la population civile. Les scènes de Gaza sont qualifiées d'"horribles" par de nombreux observateurs. Les frappes aériennes et l'invasion terrestre menées par l'armée sioniste ont détruit des infrastructures vitales, notamment des hôpitaux et des stations de dessalement d'eau. La population de l'enclave, déjà privée d'accès à des ressources essentielles, fait face à une situation de plus en plus désespérée. La communauté internationale, bien qu'indignée, semble impuissante à freiner cette spirale de violence. Les appels au respect du cessez-le-feu et à la mise en œuvre de solutions durables se multiplient, mais l'intensité des agressions et la souffrance des civils palestiniens rappellent l'urgence d'une action concrète et immédiate. Alors que les frappes continuent de semer la désolation, les voix s'élèvent pour dénoncer les crimes de guerre et exiger des enquêtes internationales. La situation à Gaza demeure un sombre rappel des échecs répétés de la communauté internationale à garantir la paix et la justice dans la région.

## LONDRES ET ROME RÉCLAMENT DES COMPTES À L'ENTITÉ SIONISTE

Face à cette tragédie, des voix s'élèvent pour demander justice et responsabilisation. Le ministre britannique des Affaires étrangères, David Lammy, s'est dit consterné mercredi par le bombardement d'un complexe des Nations unies à Gaza, qui a entraîné la mort d'un travailleur humanitaire étranger et blessé grièvement cinq autres. « Cet incident doit faire l'objet d'une enquête transparente et les responsables doivent rendre des comptes », a-t-il déclaré dans un communiqué relayé sur les réseaux sociaux.

Lammy a souligné l'importance de protéger les travailleurs humanitaires et les installations onusiennes, ajoutant que de tels actes constituent une violation flagrante du droit international humanitaire. Le Royaume-Uni rejoint ainsi les nombreux acteurs internationaux qui appellent à la fin de ces agressions et à la reprise immédiate de l'aide humanitaire. Au Royaume-Uni, des militants des droits humains et plusieurs organisations ont déposé des plaintes devant les juridictions locales, accusant l'armée de l'occupant sioniste de crimes de guerre. Ces initiatives visent à obtenir l'ouverture d'enquêtes indépendantes et à inciter la communauté internationale à agir face à la gravité des violations documentées. Des rassemblements ont également été organisés à Londres et dans d'autres villes britanniques pour dénoncer les atrocités commises à Gaza. Les manifestants réclament des sanctions contre l'entité sioniste et un embargo sur la vente d'armes, affirmant que ces équipements contribuent directement aux massacres de civils palestiniens. En Italie, le ministre des Affaires étrangères, Antonio Tajani, a exprimé sa « profonde inquiétude » face à la reprise des hostilités, appelant à rétablir le cessez-le-feu conclu en janvier dernier. Tajani a réitéré la position de l'Italie en faveur d'une solution à deux États, soulignant l'urgence de garantir la protection des civils et de rétablir la paix dans la région. De son côté, le Premier ministre maltais, Robert Abella, a condamné jeudi les agressions sionistes, qualifiant ces actes d'"atrocités inacceptables". Il a appelé à une mobilisation internationale pour mettre fin à la violence, tout en réaffirmant l'engagement de Malte à soutenir les efforts de paix. Face à l'intensification des violences, des organisations internationales, dont les Nations unies, ont multiplié les appels à une action immédiate pour protéger les civils, rétablir l'aide humanitaire et enquêter sur les violations graves des droits humains. La communauté internationale est placée devant une responsabilité historique : celle de rompre le silence et de mettre fin à des agressions qui, selon de nombreux observateurs, s'apparentent à des crimes de guerre. Les regards se tournent vers les grandes puissances, appelées à prendre des mesures concrètes pour garantir la justice et la paix dans une région ravagée par des décennies de conflit.

M. Seghilani

CISJORDANIE OCCUPÉE

# L'occupation poursuit ses attaques à Jénine, Tulkarem et le camp de Nour Chams

Depuis 59 jours consécutifs, l'occupation israélienne intensifie son escalade militaire à Jénine et dans son camp, accompagnée de démolitions de maisons, de destructions des infrastructures et d'arrestations arbitraires. Ce cycle de violence s'étend également à Tulkarem et au camp de Nour Chams, où les conditions de vie des Palestiniens se détériorent rapidement sous le poids d'un blocus asphyxiant et de la répression militaire. Dans le camp de Nour Chams, les forces d'occupation ont systématiquement rasé des infrastructures vitales. Selon le Comité des services populaires du camp, 66 maisons ont été entièrement détruites depuis le début des attaques, réduisant de nombreuses familles à l'errance. À Jénine, le bilan est encore plus lourd : 512 maisons et établissements partiellement ou totalement démolis. En outre, des avis de démolition concernant 60 autres maisons ont été émis, alimentant les craintes d'une crise humanitaire sans précédent. Les opérations à Tulkarem et Nour Chams ne sont pas

moins brutales. Les soldats israéliens y multiplient les raids, forçant des milliers de Palestiniens à quitter leurs habitations sous la menace et dans des conditions inhumaines. Rien qu'à Tulkarem, 12 000 réfugiés ont déjà été déplacés, laissant le camp presque vide. La destruction méthodique des quartiers, des routes et des bâtiments, accompagnée d'une répression brutale, vise à détruire la société palestinienne et à effacer l'identité de ces lieux. Les images poignantes des évacuations forcées de familles, sous la pluie et le froid, reflètent l'ampleur de la souffrance humaine. À Tulkarem, des habitations ont été transformées en postes militaires après que leurs occupants ont été contraints de partir avec seulement deux heures d'avertissement. Des vidéos montrent des femmes, des enfants et des hommes portant leurs effets personnels, quittant leurs maisons dans des scènes de désespoir et de résignation. Les forces israéliennes ont par ailleurs renforcé leur présence militaire, installant des points de contrôle et empêchant la circu-

lation normale des habitants et des véhicules. Dans le camp de Tulkarem, des zones entières, comme les quartiers de l'aéroport et d'al-Hadaïda, sont désormais désertes après l'expulsion violente de leurs habitants. La situation dans le camp de Nour Chams est tout aussi dramatique, les bulldozers israéliens rasant des maisons et détruisant systématiquement les infrastructures sous prétexte de « sécurisation ». La violence n'est pas seulement matérielle : des arrestations massives touchent l'ensemble des villes et des camps de Cisjordanie occupée. À Tulkarem, plusieurs jeunes hommes ont été arrêtés lors de raids nocturnes, tandis que des soldats procédaient à des interrogatoires sur place, terrorisant les habitants. À Jénine, des incursions dans des villages voisins comme Arabouné ont également été signalées, aggravant l'instabilité dans la région. Cette campagne militaire, nommée « le mur de fer » par l'armée israélienne, a causé la mort de dizaines de Palestiniens, dont des femmes et des enfants, et fait des centaines de blessés.

Les destructions massives, les blocus et les attaques ciblées démontrent une volonté claire de punir collectivement la population palestinienne et de briser sa résistance. Ces actes de violence s'inscrivent dans un contexte de tensions croissantes dans la Cisjordanie occupée. À chaque nouvelle attaque, les conditions de vie des Palestiniens se dégradent davantage, accentuant le sentiment d'injustice et d'abandon. La communauté internationale reste largement silencieuse face à ces violations flagrantes du droit international, laissant la population palestinienne affronter seule ces épreuves. L'escalade militaire dans les camps de Jénine, Tulkarem et Nour Chams est le reflet d'une politique systématique de répression visant à saper la résilience palestinienne. Alors que les destructions se poursuivent et que les familles sont déplacées de force, les appels à une intervention urgente se multiplient pour mettre fin à ces agressions et protéger les droits fondamentaux des Palestiniens.

M.S.

CONFLIT EN RD CONGO

## Plus de 100 000 personnes ont fui vers Les pays voisins en trois mois

Plus de 100.000 personnes fuyant le conflit dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC) ont trouvé refuge en moins de trois mois dans les pays voisins, a indiqué hier, le Haut Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR).

"En moins de trois mois, le nombre de Congolais fuyant vers les pays voisins a grimpé à plus de 100.000", a déclaré une porte-parole du HCR, Eujin Byun, lors d'un point de presse à Genève. Ces derniers mois, le conflit dans l'est de la RDC s'est intensifié. Le groupe armé M23 (Mouvement du 23 mars) a lancé fin janvier une offensive d'envergure et s'est emparé, en l'espace de quelques semaines, des deux grandes villes de l'Est congolais, Goma et Bukavu. L'est de la RDC, région riche en ressources naturelles et frontalière du Rwanda, est ravagé depuis 30 ans par des vio-



lences impliquant plusieurs groupes armés. Les dernières violences ont fait des milliers de morts et forcé des centaines de milliers de personnes à quitter leur foyer, selon l'ONU et le gouvernement congolais.

### LE M23 S'EMPRE DE LA LOCALITÉ DE WALIKALE

Le groupe armé M23, qui combat le gouvernement de la République démocratique du Congo (RDC) dans l'est du pays, s'est emparé de la locali-

té de Walikale, nœud routier proche d'importants gisements d'or et d'étain, ont indiqué jeudi des sources sécuritaires et locales, rapportent des médias. "Walikale est occupé depuis hier par le M23", a affirmé jeudi une source sécuritaire, citée par des agences. Les éléments du M23 "sont dans les quartiers de Walikale", a indiqué de son côté, Fiston Misona, président de la société civile du territoire de Walikale. C'est la première fois que le M23, apparu en

2012, s'avance aussi loin vers l'ouest à l'intérieur du territoire. "Walikale-centre est occupé par le M23, arrivé hier mercredi et "nous nous sommes retirés pour éviter des pertes humaines", a déclaré officier des forces armées congolaises, précisant que celles-ci avaient repris position dans la localité de Mubi, à une trentaine de kilomètres.

L'avancée du M23 vers la zone avait conduit mi-mars courant la société Alphamin à évacuer son personnel et stopper les opérations de sa mine de cassitérite (minerai d'étain) de Bisie, la troisième au monde en terme de production d'étain, située à une cinquantaine de kilomètres de Walikale, dans la province du Nord-Kivu. La prise de Walikale, proche également de plusieurs gisements d'or, semble éloigner la perspective d'une reprise rapide de l'extraction à Bisie. Walikale, localité de 60000 habitants, est situé à la jonction entre deux axes venant l'un de Goma, l'autre de Bukavu, à 230 kilomètres de ces deux villes. Ces chefs-lieux des provinces des Nord-Kivu et Sud-Kivu ont été pris ces dernières semaines par le M23.

R.I

LES DIPLOMATES AFRICAINS ET L'ONU SUR LE SOUDAN DU SUD

## Ils ont appelé les parties en conflit à adopter «le dialogue»

Le Corps diplomatique africain (ADC) et la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) ont appelé les parties au conflit au Soudan du Sud à adopter le dialogue et la médiation pour résoudre les problèmes de sécurité croissants.

Les diplomates et les responsables de la MINUSS ont également appelé à la retenue et à la désescalade des tensions et du conflit, en particulier dans les États de l'Équatoria occidentale, du Bahr el Ghazal occidental et du Haut-Nil. «L'ADC et la MINUSS accordent de l'importance à la vie et aux biens des citoyens pris dans ces conflits et exhortent toutes les par-

ties à s'abstenir de toute action qui porterait atteinte à la sécurité et à la sûreté des civils», ont-ils déclaré dans un communiqué conjoint publié mercredi soir à Juba, la capitale du Soudan du Sud. Cette déclaration intervient alors que des informations font état d'une nouvelle vague de frappes aériennes qui ont frappé la ville agitée de Nasir, dans l'État du Haut-Nil, alors que les Forces de défense du peuple du Soudan du Sud et les Forces de défense du peuple ougandais auraient lancé un autre assaut sur la région mercredi. Les frappes aériennes sur Nasir ont fait des victimes civiles, selon l'ONU, ajoutant que les discours de

haine rampants, alimentés par la prolifération de fausses informations dans le domaine public, ont suscité des inquiétudes quant à la possibilité que le conflit prenne une dimension ethnique.

Dans un contexte de tensions croissantes entre le président Salva Kiir et le premier vice-président Riek Machar, Les diplomates africains et la mission de l'ONU ont salué la déclaration publique faite par Kiir pour éviter un retour à la guerre et ont exhorté le gouvernement d'unité à prendre des mesures rapides pour empêcher une rechute dans la violence.

R.I

GRÂCE À UNE RÉALISATION CHINOISE DE 66 FORAGES

## Plus de 16 000 personnes ont pu avoir accès à l'eau potable à l'est du Zimbabwe

La Chine a remis jeudi 66 forages aux habitants de la province du Mashonaland Est au Zimbabwe, permettant à environ 16 500 personnes d'accéder à l'eau potable. Les forages, réalisés par China Geo-Engineering Corporation, font partie d'un projet de 300 forages pour quatre provinces du Zimbabwe. « Ces forages fourniront non seulement de l'eau potable aux communautés touchées, mais serviront également de tremplin pour renforcer la résilience face aux futures catastrophes. Je suis convaincu qu'ils serviront à soutenir les jardins potagers et à four-

nir au bétail l'eau dont il a tant besoin », a déclaré Daniel Garwe, ministre zimbabwéen des Collectivités locales et des Travaux publics, lors de la cérémonie de remise des clés. Garwe a déclaré que les 66 forages réalisés dans la province du Mashonaland-Est bénéficient à une population d'environ 16 500 personnes réparties dans trois districts. « Cette initiative aura un impact durable sur la population locale en lui fournissant une source fiable d'eau potable et d'assainissement, notamment compte tenu des cas suspects de choléra recensés dans la province. » «

Ce projet témoigne de la coopération, de la compassion et du soutien indéfectible de notre alliée de tous les temps, la République populaire de Chine, pour garantir l'accès à l'eau potable pour tous. Travaillons ensemble pour préserver cette précieuse ressource et veiller à ce qu'elle profite aux générations futures », a-t-il ajouté. Huang Minghai, conseiller économique et commercial à l'ambassade de Chine au Zimbabwe, a déclaré que cette initiative reflète la force de l'amitié sino-zimbabwéenne et l'engagement commun à relever les défis de la pénu-

rie d'eau et de la sécheresse. « L'eau, c'est la vie, et ces forages sont plus que de simples infrastructures ; ils sont des bouées de sauvetage pour un avenir meilleur », a déclaré Huang. « Ce projet s'appuie sur des décennies de coopération sino-zimbabwéenne. Au cours des dix dernières années, la Chine a foré plus de 1 000 forages à travers le Zimbabwe, bénéficiant à près de 400 000 personnes », a-t-il déclaré, ajoutant que ce projet de 300 forages constitue une nouvelle étape dans le soutien de la Chine au développement du Zimbabwe.

R.I

TUNISIE

## Le président Kais Saïed nomme Sarra Zaâfrani Zenzri au poste de PM

Le président tunisien Kais Saïed a décidé, de limoger dans la nuit de jeudi à vendredi le Premier ministre Kamel Madouri, selon un communiqué de la présidence tunisienne publié hier matin. L'ancienne ministre de l'Équipement et de l'Habitat, Sarah Zaafrani Zenzri, a été chargée par le chef de l'État de diriger le gouvernement. Lors de sa rencontre avec la nouvelle cheffe du gouvernement, Kais Saïed a souligné la nécessité de renforcer davantage la coordination de l'action gouvernementale et de surmonter tous les obstacles pour répondre aux attentes du peuple tunisien.

R.I

NIGÉRIA

## Six morts dans une explosion survenue suite à un accident de la route

Au moins six personnes ont trouvé la mort, jeudi, dans une explosion survenue à la suite d'un accident impliquant un camion semi-remorque et un véhicule à l'arrêt, sur l'autoroute Abuja-Nyanya-Keffi, au niveau du pont Karu à Abuja, capitale nigérienne, ont rapporté vendredi des médias locaux. "L'accident impliquait un camion semi-remorque, qui a perdu le contrôle et s'est écrasé contre un véhicule à l'arrêt, coincé dans la circulation", a déclaré, aux médias, le porte-parole du commandement de la police du Territoire de la capitale fédérale (FCT), Josephine Adeh. "L'explosion a touché quatorze véhicules dans un brasier déchaîné", a-t-il ajouté. La même source a noté que "les causes exactes du drame ne sont pas encore connues".

R.I

CIBLANT UN RASSEMBLEMENT, À KHARTOUM, SOUDAN

## Un drone cause la mort de journalistes et de militaires

Des militaires et des journalistes ont été tués dans une attaque de drone visant un rassemblement de militaires et de médias à l'intérieur du Palais républicain dans la capitale soudanaise Khartoum, selon une source militaire. L'incident est survenu après que la télévision officielle soudanaise a rapporté que les forces armées soudanaises avaient repris le contrôle du palais républicain, ou palais présidentiel, qui était détenu par les Forces de soutien rapide paramilitaires (RSF) depuis la mi-avril 2023. Les RSF ont déclaré vendredi matin, dans un communiqué que la bataille pour le Palais républicain n'était « pas encore terminée », soulignant que leurs forces « restaient dans les environs et continuaient de se battre ».

R.I

AFRIQUE DU SUD

## Sept morts dans des fusillades

Sept personnes ont été tuées lors de deux fusillades en Afrique du Sud mercredi et jeudi, selon la police sud-africaine, qui évoque de possibles règlements de comptes entre taxis. Des hommes en armes ont tué quatre personnes jeudi à une station de taxis du centre de Johannesburg, a indiqué la colonelle Dimakatso Nevhuhulwi, porte-parole de la police. Un chauffeur, un responsable des files d'attente et deux vendeurs ambulants ont été tués. La fusillade semble être, « liée à des violences dans le secteur des taxis » a ajouté la porte-parole. Mercredi, une fusillade similaire en banlieue Johannesburg avait fait trois morts, tous des chauffeurs.

R.I

CONSTANTINE. RAMADHAN

## Grand élan de solidarité en faveur des démunis

Actes de charité et soutien aux couches sociales défavorisées caractérisent les activités intenses de jeunes bénévoles, garçons et filles, appartenant à la Fondation "Ness El Khir" de Constantine, et mobilisés quotidiennement avec la même détermination depuis le premier jour du mois sacré au côté des bénévoles d'autres associations à caractère social et caritatif, à travers les communes de la wilaya.



R.H. DR

En plus de leur forte et remarquable présence, durant les deux premières semaines du mois de Ramadhan, en effectuant des actions de solidarité, les équipes de "Ness El Khir" se sont illustrées cette année par l'organisation d'une louable initiative, baptisée "Maidat Errahma" dans un climat familial dans un grand restaurant implanté au lieu dit "El Mouzina", dans la commune d'El Khroub qui se transforme à l'approche de l'heure de l'iftar,

en un rendez-vous convivial pour nombre de personnes défavorisées, de passagers, de jeunes universitaires et parfois même de travailleurs issus de wilayas limitrophes. Lamine Messai, responsable de cette Fondation, a indiqué que plus de 3.700 repas chauds ont été servis depuis le début du mois de Ramadhan, dont plus de 1.500 repas servis à table et 1.200 autres emportés. -- Des repas chauds pour des personnes hospitalisées -- Un groupe de jeunes bénévoles, parmi les membres de cette Fondation, se sont mobilisés depuis le début du mois sacré pour soutenir aussi des

malades hospitalisés et leurs accompagnateurs dans les services d'hématologie et de pédiatrie relevant du centre hospitalo-universitaire (CHU) Dr. Benbadis sis au chef-lieu de wilaya et ceux de l'établissement public hospitalier (EPH) Mohamed Boudiaf d'El Khroub, a-t-il ajouté. Cet élan de solidarité a permis la distribution jusqu'à présent de près de 1.000 repas chauds, soit une moyenne quotidienne évaluée entre 50 et 60 repas emportés, selon les statistiques établies par cette organisation caritative. La solidarité ne se limite pas pour ces bénévoles à l'organisation d'El Iftar, le groupe

de jeunes s'étant engagé dans une autre activité humanitaire portant préparation d'une opération de circoncision collective dédiée aux enfants de familles défavorisées, en prévision de Leilat al-Qadr (nuit du destin) coïncidant avec le 27<sup>e</sup> jour du mois de Ramadhan. Une prise en charge totale de cette catégorie sera donc assurée, a révélé le même responsable dont la priorité sera accordée aux enfants des régions rurales reculées, a-t-il souligné. La même Fondation procédera également à la distribution de 100 tenues vestimentaires à l'occasion de l'Aid El Fitr au profit d'enfants orphelins et ceux issus de familles démunies dans le cadre de l'initiative "Farhat El Aid", a indiqué M. Messai. Marquant sa place depuis sa création à Constantine il y a 3 ans, la Fondation "Ness El Khir" s'emploie à la consécration du principe de professionnalisme dans l'action civile, à travers sa présence permanente sur le terrain durant toute l'année à l'occasion de diverses manifestations sociales et religieuses et sa coordination avec les différents partenaires pour aider les couches sociales les plus vulnérables.

GHARDAÏA. LUTTE ANTIACRIDIENNE

## Réactivation et renforcement du dispositif de veille

Le dispositif préventif de veille et de surveillance contre toute invasion acridienne vient d'être réactivé et renforcé à travers l'ensemble du territoire de la wilaya de Ghardaïa, a-t-on appris mercredi auprès du secrétariat général de la wilaya. Ce dispositif, auquel sont asso-

ciés les différents acteurs intervenants dans la lutte antiacridienne, en particulier les services de l'agriculture, la conservation des forêts, l'Institut national de protection des végétaux (INPV) et la Protection civile, est renforcé également par la participation des agriculteurs et de la société civile, a révélé à l'APS le secrétaire général, Djelloul Choubi. Des cellules de veille, composées de personnes qualifiées susceptibles de fournir des données fiables sur toute apparition du criquet pèlerin, ont été réactivées dans différentes localités de la wilaya, a-t-il souligné. Elles ont pour mission première la collecte et la transmission d'informations, en temps réel, sur toute apparition de criquet dans leurs régions, a-t-il ajouté. Une réunion de réactivation et de renforcement des cellules de veille antiacridienne dans la wilaya de Ghardaïa a été organisée, sous la présidence du secrétaire général de la wilaya, en vue de sensibiliser les différents acteurs de la lutte antiacridienne à la vigilance et à la prudence.

"Nous recommandons aux agriculteurs d'être prudents et d'avoir un comportement citoyen et d'informer les services agricoles dès l'apparition de sujets acridiens, afin de coordonner les efforts et d'intervenir rapidement", a affirmé M. Choubi. Pour les responsables de l'Agriculture et de la station de l'INPV à Ghardaïa, la situation acridienne dans les pays Sud-est limitrophes à notre pays, jugée "préoccupante", interpelle à une prise de mesures préventives permettant de circonscrire toute infestation et d'intervenir rapidement. Des équipes de prospecteurs de la station de l'INPV sillonnent le territoire de la wilaya pour s'enquérir sur le terrain de l'évolution de la situation acridienne, a-t-on expliqué, en rassurant qu'aucune infestation de criquets n'a été constatée jusque là sur le territoire de la wilaya, et que les mesures préventives sont prises pour l'éviter.

OUM EL-BOUAGHI. SANTÉ

## Mise en service du nouvel hôpital d'Ain M'lila

Le nouvel hôpital de 240 lits réalisé à Ain M'lila (Oum El Bouaghi) été mis en service mercredi, à l'occasion de la célébration du 63<sup>e</sup> anniversaire de la Fête de la Victoire (19 mars 1962). La cérémonie de mise en service a été présidée par le wali d'Oum El Bouaghi, Benabdallah Chaib Eddour, accompagné des autorités civiles et sécuritaires, de membres de la famille révolutionnaire, des acteurs de la société civile et d'un grand nombre de citoyens. Le chef de l'exécutif local a écouté un exposé sur cette infrastructure de santé, baptisée du nom du martyr Mostefa Ben Boulaïd, réalisée sur une superficie de 4 hectares pour un coût de 4,6 milliards de dinars, avant d'inspecter les différentes ailes de cet établissement. Le nouvel hôpital, doté d'équipements garantissant un service en continu, tels que 3 grands groupes électrogènes, ainsi que d'équipements médicaux de pointe d'une valeur d'un milliard de dinars, comprend plusieurs services, dont la médecine interne, la chirurgie générale, l'imagerie médicale et les urgences médico-chirurgicales. Les services de l'hôpital Mostefa Ben Boulaïd, raccordé au réseau de fibre optique, et disposant de 6 salles d'opération et d'une salle de contrôle à distance, fonctionneront progressivement, selon le directeur de la santé, Mohamed Laïb.

BORDJ BOU-ARRERIDJ. HABITAT

## Un nouveau programme de 4.700 logements, toutes formules confondues

La wilaya de Bordj Bou Arreridj a bénéficié, au titre de l'exercice 2025 en cours, d'un nouveau programme d'habitat constitué de 4.700 unités relevant des différentes formules, réparties sur l'ensemble des communes, a indiqué, mercredi, le wali, Kamel Nouicer. Le chef de l'exécutif local, accompagné des autorités locales civiles et militaires et de membres de la famille révolutionnaire, a précisé,

en marge du lancement de plusieurs projets d'habitat et de développement, dans le cadre de la célébration du 63<sup>e</sup> anniversaire de la Fête de la Victoire (19 mars), que la "part du lion" revient à la commune de Bordj Bou Arreridj qui a bénéficié d'environ 40 % de ce programme. Le wali a part ailleurs fait savoir que 1.800 logements publics locatifs (LPL) seront distribués "prochainement" en deux phases

(1.100 puis 700 logements). Pour rappel, le wali a présidé une cérémonie de pose de la première pierre de 60 logements sociaux, le long du lotissement Ould-Slimane, de 60 autres sur la route d'El Anasser, d'une polyclinique à la cité des 1.000 logements, de 166 logements publics locatifs sur la route de Bordj Zemmourah et 340 autres dans la zone d'Ain Soltane.

BOUMERDÈS. PORT DE CAP

DJINET

## Mise en service bientôt d'une station mobile de carburant

Une station mobile pour le ravitaillement des pêcheurs et différents petits métiers du domaine, en carburant, est actuellement en cours de réalisation et équipement au port de Cap Djinet, à l'Est de Boumerdes, à l'initiative de la direction locale de la pêche et de l'aquaculture, en vue de sa mise en service prochaine, a-t-on appris, mercredi, du responsable local du secteur. "Cette station est actuellement en cours de mise en œuvre, en vue de sa mise en service avant le début de la campagne de pêche, prévue en mai prochain", a indiqué à l'APS, le directeur de la pêche et de l'aquaculture à Boumerdes, Kadri Cherif. Il a souligné le parachèvement en cours de l'installation et de l'équipement de cette station mobile à l'intérieur du port, avant de la doter du staff nécessaire pour assurer différents services liés au ravitaillement, sur place, de différents bateaux en carburant. L'entreprise de gestion des ports, en charge de celui Cap Djinet, s'attelle, en coordination avec l'entreprise Nafal, à parachever les procédures juridiques relatives à la détermination des limites de sécurité de cette station, a-t-il précisé. Cette initiative, fortement saluée par les pêcheurs et professionnels du domaine, est de nature à contribuer à faciliter le travail des pêcheurs et des capitaines de navires en leur assurant différents services sur place, tout en leur évitant les déplacements hors du port, synonyme d'une réduction de leurs frais et dépenses, a estimé M. Kadri.

DJELFA. SECTEUR DE LA SANTÉ

## Réception de 14 ambulances médicalisées

Le secteur de la santé à Djelfa a été renforcé avec 14 ambulances médicalisées destinées à des établissements hospitaliers de différentes communes de la wilaya, a-t-on appris, mercredi, auprès du responsable local du secteur. Distribuées à l'occasion de la célébration du 63<sup>e</sup> anniversaire de la Fête de la victoire (19 mars), ces ambulances ont été affectées aux établissements concernés "dans le cadre du programme complémentaire décidé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au profit de la wilaya", a indiqué le directeur local par intérim du secteur, M. Belkacem Arour. Il a souligné l'affectation de ces ambulances au profit des hôpitaux d'Ain Ouessara, Dar Chioukh, Hassi Bahbah, Kettara et El-Birine. A cela s'ajoute le Centre anti-cancer "Moudjahid colonel Ahmed Bencherif", destinataire, à l'occasion, de quatre (4) ambulances, dont une destinée à la transfusion sanguine, deux (2) pour l'hospitalisation à domicile (HAD) et la 4<sup>e</sup> pour l'assistance médicale. M. Arour a, également, fait part de la distribution programmée "dans les prochains jours" d'un autre lot de 20 ambulances médicalisées au profit d'autres hôpitaux et établissements de santé de proximité. Outre ces ambulances, le secteur local de la santé a bénéficié de quatre (4) véhicules utilitaires pour améliorer la fluidité de la gestion administrative, selon le même responsable.

FILIALE DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE ERAMET

## Eramet Grande Côte accusée de détruire l'environnement à Lompoul, Sénégal

*Au Sénégal, la filiale de la société française Eramet, Eramet Grande Côte (GCO), est accusée de détruire l'environnement et de précipiter une crise sociale et économique à Lompoul, au nord-ouest du pays.*

Cette activité minière, qui s'étend sur 445 000 hectares le long du littoral sénégalais, soulève l'indignation des habitants et des associations locales. L'exploitation minière, qui a commencé en 2013, a progressivement transformé cette région de dunes et de cultures vivrières en un désert. L'entreprise extrait principalement du zircon, mais aussi du rutile, de l'ilménite et du leucoxène, des minerais utilisés dans des industries variées telles que le bâtiment et l'énergie nucléaire. Le paysage a été profondément modifié : des dunes entières ont été rasées, des milliers de tonnes de sable ont été extraites chaque jour à l'aide de dragues gigantesques, laissant derrière des terres dévastées. Avant l'arrivée de GCO, cette zone, notamment les Niayes, était l'une des plus fertiles du Sénégal, assurant près de 80%



de la production nationale de légumes. La mine a non seulement détruit l'écosystème, mais elle a aussi obligé des milliers de paysans à quitter leurs terres. L'impact social de l'exploitation minière est tout aussi alarmant. Des milliers de personnes ont perdu leurs terres et ont été relégués dans des sites de recasement, souvent dans des conditions précaires. Les anciens cultivateurs se retrouvent aujourd'hui dans des maisons étroites, sans sources de revenus viables. Les femmes qui vendaient des souvenirs aux touristes ont perdu leurs emplois, tout comme les travailleurs des entreprises touristiques locales, dont les activités ont été anéanties par l'avancée de la mine. Le village de Lompoul, autrefois prisé des touristes pour son désert, est en train de disparaître sous l'assaut des machines. La zone de dunes de Lompoul, qui attirait les cinéastes et les voyageurs, est en train de se transformer en un site minier désolé. Un autre problème majeur soulevé par les habitants est l'accès à l'eau. Le pompage massif effectué par GCO a perturbé les nappes phréatiques, entraînant la diminution du niveau de l'eau dans les puits, une situation qui touche gravement les maraîchers de la région. Selon les témoignages, il est désormais nécessaire de creuser plus profondément pour accéder à l'eau, une situation intenable pour les agriculteurs locaux. GCO, pour sa part, rejette les accusations et assure que son exploitation ne nuit pas aux nappes d'eau utilisées par les cultivateurs. Les paysans affectés par l'exploitation minière dénoncent des indemnités dérisoires, bien

en deçà des pertes qu'ils ont subies. Les montants des compensations, selon plusieurs témoignages, sont basés sur des barèmes datant de 1974, et n'ont jamais été révisés depuis. De nombreux producteurs ont perdu des terres qui leur rapportaient des revenus considérables. Ceux qui ont osé s'opposer à cette expropriation ont été victimes de harcèlement et d'intimidation. Malgré les protestations et les accusations d'abus environnementaux et sociaux, les autorités sénégalaises continuent de soutenir GCO. Les élus locaux sont accusés de complicité avec l'entreprise minière, renforçant ainsi le sentiment d'abandon des populations locales. En 2023, un rapport de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE) a révélé que GCO a effectué des paiements importants aux autorités locales, soulevant des interrogations sur l'éthique de ces transactions. Cependant, un vent de changement semble souffler. Plusieurs députés sénégalais, notamment du parti Pastef, ont récemment appelé à la création d'une commission d'enquête parlementaire sur les activités de GCO, plaidant pour un moratoire sur les activités de la mine jusqu'à ce qu'une évaluation complète de l'impact environnemental et social soit réalisée. Les habitants de Lompoul et des villages voisins se battent pour la restitution de leurs terres et pour un avenir où leurs moyens de subsistance seront protégés. Les leaders locaux ont averti que si le gouvernement ne réagit pas rapidement, ils organiseront des blocages pour empêcher GCO de poursuivre ses activités.

### CHINE

#### Lancement d'obligations vertes

La Chine est prête à lancer une obligation verte souveraine libellée en RMB à Londres, a déclaré mercredi le ministère des Finances. La valeur ne dépassera pas six milliards de yuans (833 millions de dollars) et les détails seront dévoilés avant l'émission, a précisé le ministère. En février, le ministère a publié un cadre pour les obligations vertes souveraines, préparant le terrain pour que le pays émette des obligations vertes souveraines offshore et que les capitaux mondiaux investissent dans son développement vert. Les fonds levés par les obligations vertes dans ce cadre seront alloués à des projets verts éligibles inclus dans le budget financier central. Ces fonds devraient contribuer à la réalisation d'objectifs environnementaux tels que l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ses effets, la protection des ressources naturelles, la lutte contre la pollution et la préservation de la biodiversité. Cette initiative vise à diversifier la gamme de produits d'obligations vertes de haute qualité sur le marché mondial, et à attirer des capitaux internationaux pour soutenir le développement national vert et à faible émission de carbone.

#### LE SAVIEZ-VOUS ?

La concentration atmosphérique de dioxyde de carbone n'a jamais été aussi élevée en 800 000 ans. Au niveau mondial, chacune des dix dernières années fait partie des dix années les plus chaudes jamais enregistrées.

### CÔTE D'IVOIRE

#### L'impact de la sécheresse

En raison d'une longue sécheresse en Côte d'Ivoire, la production de cacao devrait chuter de 40%. Les agriculteurs s'attendent ainsi à une production comprise entre 280.000 et 300.000 tonnes, contrairement à 500.000 tonnes la saison dernière alertent plusieurs exportateurs de fèves de cacao. "C'est inhabituel et les conséquences sont catastrophiques", a déploré l'un d'entre eux. En effet, au cours des 10 dernières années, le pays a produit en moyenne 550.000 tonnes par an, selon les données du Conseil Café-Cacao (CCQC). En raison de cette sécheresse prolongée, les premières fèves arriveront dans les ports beaucoup plus tard que prévu, car les exploitations n'en ont pas encore prêtes à être récoltées. En septembre dernier, les ministres africains de l'environnement réunis à Abidjan ont appelé à l'établissement d'un protocole juridiquement contraignant sur la gestion de la sécheresse dans le cadre de la Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification (CNULCD), avec un accent particulier sur l'Afrique. Cet appel répond à des préoccupations croissantes sur les impacts négatifs de la dégradation des terres, de la sécheresse et de la désertification sur la stabilité socio-économique, la sécurité alimentaire et la durabilité environnementale du continent. Cet appel a été lancé à la fin de la 10ème session extraordinaire de la Conférence ministérielle africaine sur l'environnement (CMAE), avec l'adoption de la Déclaration d'Abidjan le 6 septembre.

#### UN RAPPORT DE L'OMM Aggravation des effets du temps et du climat

Selon une nouvelle édition du rapport sur l'état du climat mondial publiée par l'Organisation météorologique mondiale (OMM), les indicateurs significatifs du changement climatique d'origine anthropique par l'homme ont atteint de nouveaux sommets en 2024, certaines des conséquences étant irréversibles sur des centaines, voire des milliers d'années. Selon ce rapport, grâce à une série de méthodes, on estime à présent que le réchauffement mondial à long terme constitue un dépassement de 1,34 à 1,41 °C du niveau de référence de la période 1850-1900. Il est à noter toutefois qu'il existe des plages d'incertitude dans les statistiques sur les températures mondiales. Ce rapport met également en évidence les bouleversements économiques et sociaux massifs provoqués par les phénomènes météorologiques extrêmes. Les auteurs du rapport confirment que 2024 est probablement la première année civile où la température moyenne mondiale dépasse de plus de 1,5 degré Celsius (°C) les valeurs préindustrielles, avec une température moyenne à la surface du globe supérieure de 1,55 ± 0,13 °C à la moyenne de la période 1850-1900. L'année 2024 décroche la première place des années les plus chaudes jamais observées en 175 ans. Une équipe d'experts internationaux de l'OMM approfondit actuellement cette question afin de garantir un suivi cohérent et fiable de l'évolution de la température mondiale à long terme, en accord avec la démarche du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). Quelle que soit la méthodologie utilisée, chaque fraction de degré de réchauffement a son importance et augmente les risques et les coûts pour la société. «Notre planète émet davantage de signaux de détresse, mais ce rapport montre qu'il est encore possible de limiter l'augmentation de la température mondiale à long terme à 1,5 °C. Pour y parvenir, les dirigeants doivent renforcer les mesures en tirant parti des avantages que présentent les énergies renouvelables propres et bon marché pour leurs populations et leurs économies, dans le contexte des nouveaux plans nationaux sur le climat attendus cette année», a déclaré le Secrétaire général de l'ONU, António Guterres. «Une seule année de réchauffement supérieur à 1,5 °C ne signifie pas que les objectifs de température à long terme figurant dans l'Accord de Paris sont hors d'atteinte, mais elle constitue un signal d'alarme nous alertant de l'augmentation des risques pour nos vies, nos économies et la planète», a déclaré la Secrétaire générale de l'OMM, Mme Celeste Saulo. Selon ce rapport, grâce à une série de méthodes, on estime à présent que le réchauffement mondial à long terme constitue un dépassement de 1,34 à 1,41 °C du niveau de référence de la période 1850-1900. Il est à noter toutefois qu'il existe des plages d'incertitude dans les statistiques sur les températures mondiales.

#### Repéré pour vous

Selon le rapport sur l'état du climat mondial publié par l'Organisation météorologique mondiale (OMM), on estime à présent que le réchauffement mondial à long terme constitue un dépassement de 1,34 à 1,41 °C du niveau de référence de la période 1850-1900.

QUALIFICATIONS AU MONDIAL 2026 / BOTSWANA 1 - ALGÉRIE 3

# Précieux succès des Verts à Francistown



Ph: DR

*La sélection nationale a remporté une belle et importante victoire en déplacement face à son homologue du Botswana sur le score de (3-1), mi-temps (1-0), en match comptant pour la cinquième journée du groupe G des qualifications de la Coupe du monde 2026, zone Afrique, disputé hier au stade "Obedi Itani Chilume" de Francistown.*

**L**a rencontre jouée dans des conditions climatiques très difficiles en plein mois de "Ramadhan" et devant une affluence moyenne, a permis aux "Verts" de confirmer leur belle forme et rejoindre en tête du classement, le Mozambique vainqueur, jeudi de l'Ouganda (3-1). Le début de la rencontre jouée à 430 kilomètres au nord-est de la capitale Gaborone a été entamé avec prudence par les deux équipes. Ce sont les "Zèbres" qui obtiennent la première occasion du match par l'ailier Orebonye qui a décroché un tir bien arrêté par Guendouz, avant que les "Verts" ne répliquent par le latéral Attal, dont le centre a été mal exploité (12e).

Par la suite, les camarades de Mahrez sont parvenus à reprendre le match en main en monopolisant la balle, alors que les locaux ont procédé par des contres sans danger pour la défense algérienne. Après 15mn de jeu, la rencontre s'est équilibrée quelque peu avec des attaques de part et d'autre. Les locaux ont procédé par un jeu rapide axé sur le côté gauche, suivi de longs centres. Côté algérien, un retourné d'Amoura a failli faire mouche (20e). Les derniers instants de la 1ère mi-temps, légèrement dominés par les Bostwanais, ont vu les "Verts" ouvrir le score sur un excellent centre de Boudaoui, bien repris de la tête par Gouiri (44e) pour rejoindre les vestiaires avec un avantage psychologique important. Auparavant, le défenseur algérien, Youcef Attal, blessé, céda sa place à Ahmed Touba (38e). Encouragés par cette réussite, les hommes de Petkovic ont enta-

mé la 2e période tambour battant en aggravant le score dès la 51e minute grâce à Ammoura, qui a judicieusement exploité une passe en profondeur de Gouiri. Ce but libéra complètement l'onze algérien qui a dominé outrageusement son adversaire, en se procurant d'autres nettes occasions de but. Soucieux d'insuffler un sang neuf, en prévision de sa prochaine sortie, capitale pour la qualification au Mondial-2026, Petkovic a intégré à la 69e minute, trois joueurs, à savoir : Benrahma, Chaïbi et Belaïli à la place de Mahrez, Zorgane et Gouiri, puis Kendouci en remplacement de Benzia (83e). Toutefois, le Bostwana a réussi contre le cours du jeu à réduire la marque par Kopelang (70e) sur un but litigieux annulé d'abord pour hors-jeu par l'arbitre tanzanien Ahmed Araj-

ga, avant d'être validé suite à une consultation avec l'arbitre de touche. Nullement découragés par ce but, les "Verts" n'ont pas tardé à se mettre à l'abri en inscrivant le 3e but (74e) grâce à l'excellent Amoura parti du centre du terrain, avant de dribbler le gardien Phoko Velaphi, et signer son second but personnel, malgré le retour de deux défenseurs du Bostwana. L'EN a terminé très fort cette rencontre en se procurant une nette occasion (90e) par Amoura, sauvée en corner par le gardien bostwanais. Cette belle victoire, la 5e en 6 matchs des éliminatoires du Mondial-2026, permet donc à l'Algérie d'entrevoir la suite de son parcours avec beaucoup de sérénité, et surtout bien préparer son "big match" prévu mardi prochain à Tizi-Ouzou, devant le Mozambique avec lequel elle

partage le fauteuil de leader du groupe G. La dernière rencontre de groupe G, opposera la Guinée (6 pts) à la Somalie (0 point), ce vendredi soir (22h00) à Abidjan (Côte d'Ivoire). Lors de la sixième journée prévue mardi 25 mars, l'Ouganda sera opposée à la Guinée, alors que l'Algérie recevra le Mozambique au stade Hocine Aït Ahmed à Tizi-Ouzou. La 3e rencontre mettra aux prises le Botswana à la Somalie. Pour rappel, les premiers des neuf groupes en lice seront automatiquement qualifiés pour la phase finale du Mondial 2026. Les quatre meilleurs deuxième (des groupes) joueront dans un tournoi de barrage de la CAF. Le vainqueur du tournoi de barrage de la CAF participera au tournoi de barrage de la Fédération internationale (FIFA).

R. S.

ATHLÉTISME / MONDIAUX 2025 EN SALLE - 800 MÈTRES

## L'Algérien Haïthem Chenitef qualifié en demi-finale

**L**e demi-fondiste algérien Haïthem Chenitef s'est qualifié vendredi matin pour les demi-finales du 800 mètres des Championnats du monde 2025 en salle, qui se déroulent du 21 au 23 mars courant à Nanjing (Chine), après avoir occupé la deuxième place dans sa série, avec un chrono de 1:49.16. La course a été remportée par l'Ougandais Tom Dradriga, en 1:49.09, au moment où l'Espagnol Elvin Josué Canales avait pris la troisième place, en 1:49.44. Les demi-finales auront lieu le samedi 22 mars, à 05h31 du matin, en heure algérienne, alors que la finale est prévue au troisième et dernier jour de la compétition, à 13h30, également en heure algérienne. Chenitef se trouve depuis lundi en Chine, afin de bien récupérer de son long périple, mais aussi pour bien se mettre en jambe pour ces épreuves du 800

mètres, où la concurrence est assez rude. En effet, sur les trente coureurs engagés dans cette spécialité, sept possèdent des chronos réguliers sous la barre d'une minute et 45 secondes, notamment, les Américains Josh Hoey et Brandon Miller, qui bouclent la distance en respectivement 1:43.24 et 1:44.26. De son côté, malgré une importante progression en ce début d'année 2025, Chenitef affiche un chrono de seulement 1:47.39", qui représente d'ailleurs son nouveau record personnel sur la distance. Malgré cela, le jeune athlète algérien a affirmé qu'il allait se surpasser, et donner le meilleur de lui-même pour réussir un bon résultat à Nanjing. Selon les organisateurs, plus de 500 athlètes (messieurs et dames), représentant 120 pays, sont engagés dans 26 épreuves à l'occasion de ces Mondiaux 2025 en salle.

**S  
T  
R  
O  
P  
S**

## LIGUE 2 AMATEUR (24<sup>E</sup> JOURNÉE) : RC Kouba-ES Ben Aknoun, chaud derby au sommet, le MB Rouissat en appel à Bordj Menaiél



La 24<sup>e</sup> journée du Championnat de Ligue 2 de football amateur, prévue samedi (15h00), offrira un choc au sommet dans la poule Centre-Ouest entre le dauphin, le RC Kouba, et son hôte, le leader l'ES Ben Aknoun, au moment où le MB Rouissat tentera d'asseoir sa domination sur la poule Centre-Est, lors de son déplacement chez la JS Bordj Menaiél, qui lutte pour son maintien en Ligue 2.

Dans la poule Centre-Ouest, la rencontre entre le poursuivant et le leader suscitait une grande attention. Le RC Kouba (2e, 43 pts), soutenu par son public, abordera ce match avec la ferme intention de décrocher une victoire qui pourrait constituer "une dernière chance" de réduire l'écart sur le leader, bien que la tâche s'annonce compliquée face à l'Etoile de Ben Aknoun (1er, 51 pts), invaincue depuis le début de saison avec un bilan de 14 victoires et 9 nuls. Cette confrontation promet une grande intensité, chaque équipe visant un résultat positif, en particulier les "Koubéens", qui espèrent ramener l'écart à cinq points pour garder un mince espoir de relancer la course à l'accession. En revanche, un match nul serait suffisant pour Ben Aknoun afin de conserver son avance à sept journées de l'épilogue de la saison et se rapprocher un peu plus d'un retour en Ligue 1. Dans la lutte pour le maintien, les

défis varieront en fonction des adversaires. Le lanterne rouge, le SC Mecheria (16e, 12 pts), aura une ultime chance de sauver sa peau en recevant l'ESM Koléa (9e, 30 pts), alors que les deux autres équipes relégables : le MCB Oued Sly (15e, 20 pts) et le GC Mascara (14e, 23 pts) auront des missions plus difficiles. Le MCB Oued Sly recevra l'ASM Oran (5e, 32 pts), qui a triomphé du RC Kouba lors de la dernière journée, tandis que le GC Mascara affrontera la JS El Biar (3e, 40 pts). A trois points du premier relégable, le SKAF Khemis Miliana (13e, 26 pts) sera en appel chez le WA Mostaganem (7e, 31 pts), alors que le CR Témouchent (11e, 29 pts) accueillera le RC Arbaâ (12e, 28 pts). Les deux dernières rencontres de la poule Centre-Ouest opposeront la JSM Tiaret (4e, 33 pts) au MC Saida (7e, 31 pts) et le NA Hussein-Dey (5e, 32 pts) à l'US Béchar Djedid (9e, 30 pts). — Poule Centre-Est : le MB Rouissat en déplacement chez la JS Bordj Menaiél — Dans la poule Centre-Est, le leader, MB Rouissat (54 pts), aura l'opportunité d'ajouter trois nouveaux points à son compte en se rendant chez la JS Bordj Menaiél (14e, 24 pts), qui lutte pour sa survie. La rencontre, qui se jouera à huis clos, oppose ainsi un club en quête de maintien et un autre qui vise tout simplement une accession historique en Ligue 1. Le dauphin de Rouissat, l'USM El Harrach (49 pts), évoluera de son côté à domicile avec la ferme intention d'obtenir les trois points de la victoire devant l'AS Khroub (6e, 33 pts), tout en espérant un éventuel faux pas des gars de Rouissat pour rester dans le sillage proche du leader. Derrière le duo de tête, l'USM Annaba (3e, 40 pts) accueillera la CA Batna (7e, 32 pts), au moment où l'IB Khemis El

Khechna et l'US Chaouia, quatrièmes ex aequo avec 35 pts, se déplaceront respectivement chez le MSP Batna (11e, 28 pts) et l'US Souf (16e, 8 pts). Dans la lutte pour le maintien, l'Olympique Magrane (15e, 19 pts) devra impérativement gagner en déplacement chez le HB Chelghoum Laid (13e, 27 pts) pour garder des chances de survie, alors que l'IRB Ouargla (11e, 28 pts) recevra la JSD Jijel (7e, 32 pts) avec la ferme détermination de s'imposer pour s'éloigner définitivement de la zone rouge. La dernière rencontre de la poule Centre-Est opposera le MO Constantine au NRB Teleghma, une confrontation de milieu de tableau entre deux équipes qui visent à assurer définitivement leur maintien en Ligue 2.

**Le programme (Cet après-midi à 14h00)**  
**Groupe Centre-Ouest**  
 CR Témouchent - RC Arbaâ  
 SC Mecheria - ESM Koléa  
 WA Mostaganem - SKAF Khemis Miliana  
 GC Mascara - JS El Biar  
 RC Kouba - ES Ben Aknoun  
 JSM Tiaret - MC Saida  
 MCB Oued Sly - ASM Oran  
 NA Hussein-Dey - US Béchar Djedid

**Groupe Centre-Est**  
 HB Chelghoum Laid - Olympique Magrane  
 USM El Harrach - AS Khroub  
 US Souf - US Chaouia  
 MSP Batna - IB Khemis El Khechna  
 JS Bordj Menaiél - MB Rouissat (Huis clos)  
 USM Annaba - CA Batna  
 MO Constantine - NRB Teleghma  
 IRB Ouargla - JSD Jijel

### COUPES INTERCLUBS DE LA CAF 2024-2025

## Les dates et les horaires des quarts de finale connus

La Confédération africaine de football (CAF) a officiellement communiqué ce mercredi, les dates et horaires des quarts de finale de l'édition 2024-2025 de la Ligue des Champions et de la Coupe de la Confédération.

Trois clubs algériens sont concernés par ce tour de la compétition: le MC Alger en Ligue des champions, l'USM Alger et le CS Constantine en Coupe de la Confédération. Les rencontres aller de la Ligue des Champions se disputeront le mardi 1<sup>er</sup> avril, tandis que les matchs retour auront lieu le mardi 8 avril, à l'exception de la confrontation entre Orlando Pirates et le MC Alger, qui se déroulera un jour plus tard.

Le MC Alger accueillera les Orlando Pirates au Stade du 5 Juillet 1962 (20h00 algériennes). Le match retour se disputera le mercredi 9 avril à l'Orlando Stadium (17h00 algériennes). Les rencontres aller de la Ligue des Champions se disputeront le mardi 1<sup>er</sup> avril, tandis que les matchs retour se disputent le mercredi 9 avril.

Un duel algérien opposera le CS Constantine à l'USM Alger au Stade Chadid Hamlaoui (17h00), avant un retour au Stade du 5 Juillet 1962 (20h00). Le Stellenbosch FC accueillera le Zamalek SC, champion en titre, au Cape Town Stadium à 14h00, avant un match retour

Champion en titre, Al Ahly recevra Al Hilal SC au Cairo International Stadium à 20h00, avant de se déplacer au Stade Cheikha Ould Boudiyya à Nouakchott (Mauritanie) pour le match retour, programmé également à 20h00.

Pyramids affrontera l'AS FAR au stade du 30 juin (20h00), avant une manche retour prévue au Stade d'Honneur de Meknès (20h00).

Le vainqueur du duel entre Mamelodi Sundowns et l'Espérance de Tunis affrontera en demi-finale le gagnant du choc Al Ahly - Al Hilal. Par ailleurs, le vainqueur de MC Alger - Orlando Pirates croisera le fer avec le lauréat du duel Pyramids - AS FAR.

D'autre part, les rencontres aller des quarts de finale de la Coupe de la Confédération auront lieu le mercredi 2 avril, tandis que les matchs retour se disputent le mercredi 9 avril.

Un duel algérien opposera le CS Constantine à l'USM Alger au Stade Chadid Hamlaoui (17h00), avant un retour au Stade du 5 Juillet 1962 (20h00).

Le Stellenbosch FC accueillera le Zamalek SC, champion en titre, au Cape Town Stadium à 14h00, avant un match retour

prévu au Cairo International Stadium à 17h00.

L'ASEC Mimosas recevra la RS Berkane, au Stade Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan (17h00), avant de se déplacer au Stade Municipal de Berkane pour la seconde manche (20h00).

Enfin, Al Masry SC affrontera Simba SC au Stade de Suez (17h00), avant un déplacement à Dar es Salaam pour la manche retour à 14h00.

Le gagnant du duel RS Berkane - ASEC Mimosas sera opposé en demi-finale au vainqueur du quart USM Alger - CS Constantine. L'autre demi-finale mettra aux prises le vainqueur du match Simba SC - Al Masry SC avec le gagnant du duel Zamalek SC - Stellenbosch FC.

**Le programme complet des 1/4 de finale**  
**- Ligue des champions (Matchs aller)**  
**Mardi 1er avril (heures algériennes)**  
**14h00** : Mamelodi Sundowns - Espérance Sportive de Tunis  
**20h00** : Al Ahly SC - Al Hilal SC  
**20h00** : Pyramids FC - AS FAR  
**20h00** : MC Alger - Orlando Pirates

### JO-2028 DE LOS ANGELES

## La boxe officiellement programmée

La boxe a été officiellement inscrite jeudi au programme sportif des JO-2028 de Los Angeles, a annoncé le président du Comité international olympique (CIO) Thomas Bach. A main levée, la 144<sup>e</sup> session du CIO réunie en Grèce, à Costa Navarino, a unanimement approuvé la recommandation faite lundi par la commission exécutive de l'instance, a-t-il fait savoir au cours d'une conférence de presse, précisant: "Nous n'avons eu qu'une véritable décision, celle de mettre la boxe au programme des JO de Los Angeles".

Si la présence de la boxe, héritière du pancrace antique et constamment au programme des Jeux modernes, semble aller de soi, il a pour cela fallu régler le long conflit entre le CIO et l'Association internationale de boxe (IBA), discréditée depuis 2019 par de graves problèmes de gouvernance.

En février, l'organisation de Lausanne a fini par accorder sa reconnaissance "provisoire" à la jeune fédération internationale World Boxing, envoyant l'IBA aux oubliettes de l'olympisme. Créée en 2023, World Boxing n'affichait fin février que 78 fédérations membres, très loin des autres instances reconnues, mais "a apporté la preuve que 62% des boxeurs et boxeuses et 58% des médaillés des JO des Paris" étaient affiliés à ces fédérations, avait énuméré le CIO. Après la suspension de l'IBA, le CIO avait dû par deux fois se charger de l'organisation directe du tournoi olympique de boxe, aux JO-2020 de Tokyo puis aux JO-2024 de Paris, et cherchait depuis un "partenaire fiable" pour assumer cette tâche.

### LIGUE DES NATIONS

## L'Allemagne renverse l'Italie à San Siro

L'Allemagne a souffert, notamment en première période, mais a gardé la tête hors de l'eau pour renverser l'Italie 2 à 1 en quarts de finale aller de la Ligue des nations jeudi à Milan. Avant le match retour dimanche à Dortmund, la Mannschaft a pris l'ascendant dans le duel des quadruples champions du monde qui ont perdu de leur superbe.

Mais ses 45 premières minutes, sans relief obligeant Julian Nagelsmann à remanier son équipe à la pause, n'ont pas dû rassurer ses supporters. Sans son gardien de but Oliver Baumann, elle aurait pu rallier les vestiaires avec deux, voire trois buts de retard. Devant les 60.300 spectateurs de San Siro, l'Italie, privée sur blessure de Mateo Retegui, meilleur buteur de Serie A, n'a pas perdu de temps. Elle a pris l'avantage dès la 9<sup>e</sup> minute grâce à une inspiration de Nicolo Barella. Le meneur de jeu de l'Inter a trouvé dans la surface de réparation Matteo Politano, dont le centre en retrait a été repoussé par Jonathan Tah d'une maladroite talonnade qui a échoué dans les pieds de Sandro Tonali. L'ancien joueur de l'AC Milan a trompé Oliver Baumann, abandonné par sa défense, d'une reprise instantanée. Baumann, titularisé en l'absence Marc-André ter Stegen, gravement



blessé à un genou depuis septembre, a en revanche été décisif devant Tonali (30) en détournant une frappe sèche de Moise Kean (32), encore une fois bien trouvé par Politano.

### PREMIÈRE VICTOIRE DEPUIS 39 ANS

La riposte allemande s'est alors limitée à une reprise lointaine de Leon Goretzka (19), captée sans mal par Gianluigi Donnarumma. Mais la défense italienne montrait déjà quelques signes de fébrilité sur les ballons aériens, sans que la Mannschaft n'en profite. Jusqu'à la 49<sup>e</sup> minute lorsqu'un centre de Joshua Kimmich a été repris de la tête par Tim Kleindienst, entré à la pause en remplacement du transparent Jonathan Burkardt, pour son troisième but en cinq sélections. L'Italie, si sereine, a commencé à reculer et à balbutier son football: dans un stade soudain silencieux, Donnarumma a dû sortir dans les pieds de Joshua Kimmich (53) pour sauver son équipe.

Seul Tonali arrivait encore à surager: à la 67<sup>e</sup> minute, il a démarqué Giacomo Raspadori, mais

l'attaquant du Napoli a perdu son duel avec Baumann qui a détourné sa frappe du bout du pied gauche. C'est encore grâce à une tête, cette fois de Goretzka, que l'Allemagne a pris l'avantage: sur un corner de Kimmich, le milieu du Bayern Munich a devancé Donnarumma (76) pour offrir à la Mannschaft sa première victoire en Italie depuis 39 ans. "Ce que je retiens, c'est notre envie de gagner et notre capacité à réagir", s'est réjoui Nagelsmann, avant de reconnaître que "la première période a été difficile, on a couru partout sans arriver à mettre en place notre plan de jeu". Neuf fois après son élimination dès les 8<sup>e</sup> de finale de l'Euro-2024, la Nazionale est retombée dans ses travers. "On a manqué de réalisme, on a fait trop de mauvais choix", a regretté son sélectionneur Luciano Spalletti. "Les matches à ce niveau se jouent à des petits détails. On a fait un bon match, mais on n'a pas réussi à marquer ce deuxième but. Mais il y a un match retour et on va aller chercher la qualification à Dortmund", a assuré Giovanni Di Lorenzo.

## L'Espagne, bousculée, accroche en extremis les Pays-Bas

Les Pays-Bas, souvent enthousiasmants, ont été rejoints sur le fil (2-2) par une équipe d'Espagne longtemps en difficulté jeudi soir au Kuip de Rotterdam en quart de finale aller de la Ligue des champions. Championne d'Europe en titre, et victorieuse de la dernière édition de cette Ligue des nations, la formation dirigée par Luis De La Fuente, peut toujours rêver d'un troisième titre à la suite, en ballottage favorable avant le match retour dimanche à Valence. Mais elle a été bousculée comme rarement pendant une heure avant d'être plus consistante par la suite. "L'Espagne est de loin la meilleure équipe européenne de ces dernières années", avait déclaré Ronald Koeman en avant match. Le sélectionneur néerlandais, ancien joueur et coach du Barça, avait dit s'attendre à ce que

les Espagnols aient la possession mais le mentor batave avait aussi assuré que son équipe ne jouerait pas en bloc bas: "pas question de parquer un bus devant le but", avait-il assuré. Et il a tenu parole. Pourtant, en laissant des espaces aux rapides attaquants ibériques, les Néerlandais se sont d'abord mis dans le dur. Dès la 9<sup>e</sup> minute, Lamine Yamal chipait le cuir des pieds maladroits de Jorrel Hato avant de trouver Pédrí qui faisait parler son génie technique pour servir Nico Williams (0-1). Rapide, esthétique et efficace. Début de rêve pour la Roja qui restait sur trois revers face à des Oranje qu'elle avait battus pour la dernière fois en 2010 et la finale de la Coupe du monde en Afrique du Sud. Mais c'était sans compter sur la fougue de Jeremie Frimpong (intenable jeudi), auteur d'un remarquable solo pour se défaire de deux

adversaires avant de voir cet effort récompensé par un but de Cody Gakpo peu avant la demi-heure.

### INTENABLE FRIMPPONG

De quoi enflammer le Kuip et donner aux Néerlandais l'envie de mettre la pression sur leurs adversaires, souvent privés de ballon, une rareté pour cette formation d'ordinaire joueuse.

A la 36<sup>e</sup>, Memphis Depay était bien près de porter les siens aux commandes, la frappe de l'attaquant des Corinthians exigeant un arrêt judicieux d'Unai Simon. Ce n'était que partie remise. Chauds comme la braise, les Néerlandais reprenaient pied au plancher au retour des vestiaires. Frimpong, encore lui, rendait fous les défenseurs visiteurs pour servir sur un plateau le but du 2-1 à Tijani Reijnders (46e). Piqués au vif, Alvaror Morata et ses équi-

piers faisaient alors le siège du but défendu par Bart Verbruggen. Mais le quatre arrière inédit aligné par Koeman (Geertruida-Van Hecke-Van Dijk-Hato) tenait bon tandis que les champions d'Europe s'exposaient à des contre, comme sur cette occasion signée Gakpo (60e). Les Espagnols retrouvaient espoir à dix minutes du terme suite à l'exclusion de Jorrel Hato, le maillon faible de la mécanique Oranje jeudi. Et ils égalisaient dans le temps additionnel par Mikel Merino à la réception d'une frappe de Williams d'abord repoussée par Verbruggen (90+3).

Depuis qu'il a repris place sur le banc néerlandais en 2023, après une première expérience entre 2018 et 2020, Koeman s'est toujours cassé les dents sur les équipes majeures du continent. Il lui faudra encore attendre pour fêter une victoire face à un cadon européen.

### LIGA

## Le match FC Barcelone-Osasuna maintenu pour le 27 mars

La Fédération espagnole de football a annoncé jeudi avoir rejeté les appels du FC Barcelone et Osasuna, maintenant leur match en retard de Liga pour le 27 mars. "La jurisprudence (...) établit que les convocations de l'équipe nationale ne sont pas un motif suffisant pour reporter un match (...) lorsque l'équipe concernée a suffisamment de joueurs pour le disputer", a jugé la commission d'appel de la RFEF, alors que le Barça considérait que cette date lui portait préjudice, en raison de l'absence de plusieurs joueurs majeurs. Le Barça, leader du championnat espagnol, sera en effet privé de ses deux internationaux sud-américains Raphinha et Ronald Araujo. Le premier appelé en sélection du Brésil pour affronter l'Argentine, le 26 mars à (01h00 en Espagne), pour le compte des qualifica-

tions pour le Mondial-2026, et le second se déplacera en Bolivie avec sa sélection uruguayenne, le 25 mars à (21H00 en Espagne). Osasuna avait également fait appel de cette nouvelle date car l'équipe basque avait un autre match déjà prévu le 28 mars face à son voisin, l'Athletic Bilbao, qui se jouera finalement le 30 mars, pour permettre à Osasuna d'avoir un temps de récupération suffisant.

Le Barça, lui, va jouer cinq matches en quinze jours entre le 27 mars et le 9 avril dont le dernier sera face au Borussia Dortmund en quart de finale aller de la Ligue des champions. La rencontre entre le FC Barcelone et Osasuna, prévue initialement le 8 mars, avait été reportée en raison du décès du médecin du Barça Carles Minarro.

### AS ROME

## Dybala out jusqu'à la fin de saison

L'international argentin de l'AS Rome Paulo Dybala va être opéré à la cuisse gauche, a annoncé jeudi son club, et sa saison est terminée, rapporte la presse italienne. "Paulo Dybala va subir une intervention chirurgicale dans les prochains jours suite à la blessure au muscle semi-tendineux de la cuisse gauche", a indiqué la Roma dans un communiqué. "Le joueur et le club ont décidé d'un commun accord qu'il s'agissait de la bonne option en vue d'une récupération optimale", poursuit le texte, sans donner plus de détails. Selon la presse italienne, dont la chaîne de télévision Sky Sport et le quotidien sportif La Gazzetta dello Sport, Dybala, 31 ans, ne jouera pas cette saison. "Je reviendrai bientôt, encore plus fort, je vous le promets", a écrit sur ses réseaux sociaux Dybala qui a rejoint l'AS Rome en 2022 en provenance de la Juventus Turin (2015-22). L'attaquant s'est blessé le week-end dernier lors de la victoire à Cagliari (1-0). Il avait quitté ses coéquipiers après onze minutes de jeu. L'Argentin, membre de l'équipe sacrée championne du monde en 2022, a inscrit huit buts cette saison, dont six en championnat. La Roma est l'équipe en forme du Championnat d'Italie: elle reste sur six victoires de suite, treize matchs consécutifs sans défaite. Elle s'est remplacée, sous la direction de Claudio Ranieri, à la 7<sup>e</sup> place de la Serie A alors qu'elle était 15<sup>e</sup> à son arrivée mi-novembre.

### SPORTING PORTUGAL

## Quenda et Essugo cédés à Chelsea pour 74 millions d'euros

Les joueurs du Sporting Portugal Geovany Quenda, 17 ans, et Dario Essugo, 20 ans, vont être cédés à Chelsea pour 74 millions d'euros, selon un accord entre les deux clubs, a annoncé mercredi soir la formation lisboète. Le Sporting "est parvenu à un accord avec Chelsea pour le transfert à titre définitif des droits sportifs" des deux joueurs pour un "montant global pouvant atteindre 74,4 millions d'euros", indique le club lisboète dans un communiqué publié sur le site des autorités boursières portugaises. Essugo rejoindra les Blues dès cet été, tandis que Quenda devra attendre l'été 2026. L'international portugais Quenda, né en Guinée-Bissau, évolue au poste d'ailier droit. Il est l'un des jeunes talents prometteurs du Sporting. Le montant de son transfert s'élève à 52,1 millions d'euros dont une partie variable pouvant atteindre 1,3 millions d'euros "selon des objectifs sportifs" obtenus la saison prochaine, explique le Sporting. Pour Dario Essugo, né au Portugal mais d'origine angolaise, le montant du transfert s'élève à 22,2 millions d'euros. Le jeune milieu défensif qui est actuellement prêt à Las Palmas, restera dans le club espagnol jusqu'à la fin de la saison. Il arrivera à Chelsea en début de saison prochaine, précise le club lisboète.



CIRCONCISION DES ENFANTS DURANT LE MOIS DE RAMADHAN

## Des conditions à respecter pour éviter les complications

De nombreuses familles algériennes préfèrent faire la circoncision de leurs enfants durant le mois sacré de Ramadhan. D'autres le font spécialement le 27<sup>e</sup> jour de ce mois, dans le cadre de circoncisions collectives, et ce au niveau des hôpitaux ou dans des cliniques privées.



Face au choix des parents, le ministère de la santé ainsi que les professionnels du secteur, veillent durant cette période à donner des consignes et des recommandations devant être impérativement respectées pour assurer la sécurité des enfants circoncis. Dans ce sens, le ministère de la santé a rappelé, la semaine dernière, dans un communiqué rendu public, les principales mesures qu'il ne faut absolument pas négliger pour éviter toute complication liée à cet acte chirurgical. A cet effet, le ministère de la Santé a rappelé la réglementation applicable en la matière, à savoir que la circoncision doit être effectuée en milieu hospitalier par un médecin spécialiste en chirurgie. Afin d'assurer au chirurgien l'absence de toutes contre-indications médicales préalables, un bilan de santé « doit être effectué avant la circoncision », souligne le ministère de la Santé, rappelant également qu'il est « strictement interdit d'effectuer ce type d'opérations en dehors des services chirurgicaux des établissements hospitaliers publics et des cliniques privées ». En outre, le ministère recommande d'étaler le programme des circoncisions durant le mois de Ramadhan et ne pas le limiter à la nuit du 27 du même mois. Interpellé, à ce

sujet, Dr Yacine Iddir, président de l'association (santé pour tous), a relevé qu'«il est recommandé d'éviter de faire venir un médecin à domicile pour la circoncision car celle-ci comporte des risques en termes d'asepsie et de sécurité». Il est donc important, selon lui, que la «procédure soit réalisée dans un environnement médical approprié où les normes d'hygiène sont respectées». «Aussi, des analyses médicales sont recommandées au préalable pour évaluer l'état de santé de l'enfant et détecter d'éventuelles contre-indications médicales à la circoncision». «En Algérie, avant la circoncision des enfants, il est recommandé de demander un bilan de coagulation complet pour évaluer la fonction hémostatique de l'enfant», a-t-il expliqué. Ce bilan inclut généralement différents tests, à l'exemple du temps de saignement, qui évalue la capacité des plaquettes à former un caillot, ou encore des tests de la coagulation plasmatique, tels que le temps de prothrombine (TP) et le temps de thromboplastine partielle activée (TTPa). En ce qui concerne le temps de prothrombine, celui-ci mesure la capacité du foie à produire des facteurs de coagulation, tandis que le temps de thromboplastine partielle activée évalue l'intégrité de la voie intrinsèque de la coagulation. «Ces tests aident à détecter d'éventuels troubles de la coagulation, comme la défi-

ciance en facteurs de coagulation ou les troubles de la fonction plaquettaire qui pourraient augmenter le risque de saignement pendant ou après la circoncision.» Ainsi, en identifiant ces anomalies avant la procédure, les médecins peuvent prendre les mesures nécessaires pour minimiser les risques de saignement excessif et assurer une circoncision sûre pour l'enfant. Les enfants atteints d'hémophilie ou d'autres troubles de la coagulation, la circoncision présente également un risque accru de saignement excessif et de complications hémorragiques. «Dans ces cas, une évaluation approfondie par un hématologue est nécessaire pour estimer les risques et les bénéfices de la procédure, et des mesures spécifiques doivent être prises pour minimiser les risques hémorragiques». C'est pour toutes ces raisons qu'il est essentiel que les parents consultent un médecin pour mesurer la pertinence de la circoncision de leur enfant.

### «LES OPÉRATIONS DE CIRCONCISION COLLECTIVE PEUVENT COMPORTER DES RISQUES»

Pour favoriser une cicatrisation rapide, le DR Yacine Iddir, recommande, par ailleurs, de «maintenir la zone propre et sèche», mais aussi de «suivre les instructions post opératoires du chirurgien et d'éviter toute acti-

tivité physique intense pendant la période de récupération». Il est aussi important, selon lui, que «l'enfant maintienne une alimentation équilibrée et hydratée pour favoriser la guérison». En ce qui concerne les complications post-circoncision, elles peuvent inclure des infections de la plaie, des saignements excessifs, des douleurs, des difficultés à uriner, des lésions du gland, et dans de rares cas, des complications plus graves, telles que la sténose urétrale. Un suivi médical attentif permet de détecter et de gérer efficacement ces complications. D'ailleurs, Yacine Iddir estime que le suivi postopératoire de l'enfant doit être assuré par un professionnel de santé qualifié, tel qu'un médecin ou un infirmier spécialisé. Ce suivi est essentiel pour détecter et traiter rapidement toute complication éventuelle, à l'exemple d'une infection ou un saignement excessif. La fréquence et la durée du suivi dépendront, quant-à-eux, de la complexité de la procédure et de l'état de santé de l'enfant. Il est donc important, selon Dr Iddir, de préparer psychologiquement l'enfant avant la circoncision, en lui expliquant la manière adaptée à son âge et à son niveau de compréhension ce qui va se passer. Cela peut contribuer à réduire son anxiété et favoriser une meilleure tolérance de la procédure. Pour ce qui est des opérations de circoncisions collectives organisées par des associations durant le mois sacré, celles-ci peuvent, selon Dr Iddir, comporter des risques pour la santé des enfants si les conditions d'hygiène ne sont pas rigoureusement respectées. En effet, les principaux risques incluent les infections, les saignements excessifs et les complications chirurgicales. C'est pourquoi, le spécialiste juge impératif que ces interventions soient réalisées dans un environnement stérile, par des praticiens compétents et formés.

Ania N.

INSULINE

## La Commercialisation des stylos fabriqués localement « avant fin Ramadhan »



Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Wassim Kouidri, a annoncé la semaine dernière à Constantine le lancement « avant la fin du mois du Ramadhan courant » de la commercialisation des stylos à insuline produits localement par les laboratoires du groupe Saïdal. Le ministre a affirmé que « l'Algérie a accompli de grands pas dans le domaine de la production pharmaceutique parvenant à un taux de couverture de 76,8 % par la production nationale », soulignant que la production locale de médicaments connaîtra un nouveau souffle avec le lancement de la commercialisation des premières quantités de stylos à insuline produits par « conditionnement secondaire ». Et d'ajouter « l'on passera par la coopération avec un partenaire étranger à une étape plus évoluée dans la fabrication de ce type de médicament qu'est sa production intégrale et sa commercialisation locale avant la fin de l'année en cours 2025 ». Le ministre a affirmé que « le groupe Saïdal représente un fondement essentiel de la sécurité sanitaire en Algérie grâce à son rôle actif de producteur local de médicaments », estimant que « le groupe œuvre à parvenir à l'autosuffisance dans le domaine de l'industrie pharmaceutique avant de passer à l'étape d'exportation vers les pays africains à court terme et aux autres pays du monde à moyen terme ». Il a également fait état de la disponibilité de plusieurs opérateurs et producteurs privés à se lancer dans le domaine de la production locale de l'insuline, indiquant que « l'Etat leur assurera le soutien et l'encouragement nécessaires afin de consolider la production nationale et de réduire le recours à l'importation ».

## L'Algérie obtiendra le certificat niveau 3 de l'OMS en septembre prochain

Il a également souligné qu'il est prévu « au mois de septembre prochain » l'obtention par l'Algérie de la certification de niveau 3 accordée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) qui permettra d'exporter les produits pharmaceutiques, notamment vers les pays africains dans une première étape, affirmant que cette certification facilitera grandement l'enregistrement à l'échelle internationale des médicaments algériens de sorte à consolider les potentialités du pays pour la concurrence à l'échelle mondiale dans ce domaine. En dépit de ces avancées dans la production de médicaments, le ministre a insisté sur la nécessité de déployer davantage d'efforts dans le domaine de la fabrication des produits médicaux qui sont actuellement importés, relevant à ce propos l'importance d'introduire une nouvelle dynamique pour le soutien des acteurs économiques et leur encouragement à investir dans ce domaine afin de réduire la facture des importations.

Ania N.

POUR UN RAMADAN SAIN ET ÉCONOMIQUE

## Les recommandations de l'Association El Aman

Durant le mois de Ramadhan, les modes alimentaires sont complètement modifiés, et l'alimentation en cette période est généralement plus riche en sucre et en graisses, des quantités très importantes sur des laps de temps courts. Il est connu aussi, que les dépenses des ménages augmentent significativement. A cet effet, l'Association nationale de protection des consommateurs (El Aman) a publié une série de conseils et de recommandations pour passer un Ramadhan sain et sans se ruiner les poches.

**Pour se faire l'association appelle à :**

- 1- consommer sain et sans excès :
- Réduire le sucre
- Réduire le sel
- Réduire les matières grasses
- 2- composer intelligemment son assiette (légumes, féculents, et protéines)
- 3- rompre le jeûne avec des dattes, de l'eau tiède ou des fruits
- 4- maintenir les repas essentiels, (iftour,



shour) en respectant leurs horaires avec une légère collation intermédiaire.  
5- éviter la consommation des excitants (café et thé)  
6- profiter du mois de ramadhan pour arrêter le tabac (cigarette, chicha, et

tabac à chiquer)

7- boire suffisamment de l'eau tout au long de la soirée

8- maintenir une activité physique modérée, sans trop d'efforts pendant le jeûne.

9- éviter de trop vous exposer au soleil, et à la chaleur pendant le jeûne.

Les malades chroniques doivent se fier à l'avis de leur médecin traitant

**Pour un Ramadhan économique :**

- 1- Planifier et programmer ses achats selon ses moyens
- 2- ne pas céder à ses envies en faisant les courses
- 3- ne pas succomber aux publicités trompeuses et mensongères
- 4- désigner un responsable des courses pour éviter les achats inutiles
- 5- conserver ses aliments en tenant compte de leurs conditions spécifiques
- 5- réutiliser les restes alimentaires et recycler ses repas pour éviter le gaspillage

Lydia Zeggane

L'IA AU SERVICE DE L'OPPRESSION

# Un outil de génocide exploité par l'occupant sioniste

Présentée comme une avancée révolutionnaire pour l'humanité, destinée à transformer des domaines essentiels tels que la médecine, l'éducation et les industries, l'intelligence artificielle (IA) est rapidement devenue une arme redoutable, utilisée par certaines armées pour des objectifs destructeurs.

Israël incarne l'exemple le plus frappant de cette militarisation technologique, exploitant l'IA pour intensifier les opérations de surveillance, de répression et de contrôle dans les territoires palestiniens occupés. Un récent rapport d'enquête publié par le média israélien « +972 », en collaboration avec la plateforme hébraïque « Local Call » et le journal britannique The Guardian, révèle que l'armée israélienne développe un modèle avancé d'intelligence artificielle semblable au ChatGPT. Contrairement aux modèles classiques, ce système ne s'appuie pas sur des bases de données publiques disponibles en ligne. Il est alimenté par des millions de conversations et données collectées par les services de renseignement israéliens, issues d'années de surveillance intensive des Palestiniens. La tristement célèbre unité 8200 des services de renseignement israéliens a joué un rôle central dans la conception de ce modèle linguistique, en le formant sur une base de données massive de 100 milliards de mots en arabe. Ces don-



nées proviennent d'enregistrements téléphoniques, de messages privés sur des applications comme WhatsApp, ainsi que de communications interceptées dans les territoires occupés. Ce système est conçu pour répondre à des questions sur des individus ciblés, analyser des volumes gigantesques de données et identifier des schémas jugés pertinents pour les opérations militaires. Le développement de cet outil s'inscrit dans une stratégie plus large d'utilisation de l'IA pour consolider la domination israélienne.

Depuis octobre 2023, lors de l'intensification des attaques sur Ghaza, Israël a mobilisé des experts en intelligence artificielle issus de grandes entreprises technologiques comme Google, Microsoft et Meta, pour travailler sur des projets liés à la surveillance et à l'analyse des données. Les critiques dénoncent une violation flagrante des droits fondamentaux des Palestiniens. Des données personnelles sensibles, issues de la vie quotidienne d'individus

qui ne sont accusés d'aucune infraction, sont exploitées pour alimenter des systèmes de surveillance toujours plus intrusifs. Ces technologies sont également utilisées pour faciliter des arrestations arbitraires, sous prétexte de lutter contre des menaces potentielles. Des organisations comme Amnesty International et Human Rights Watch mettent en garde contre les dérives de ces pratiques, qualifiées de « répression technologique ». Elles alertent sur le risque que de telles avancées technologiques, sous couvert de progrès, soient détournées pour légitimer des formes de contrôle et d'oppression toujours plus sophistiquées.

L'intelligence artificielle, qui aurait pu être un outil d'innovation et de progrès au service de l'humanité, devient entre les mains de l'occupant israélien un instrument de domination, alimentant une mécanique de violence et de privation des droits fondamentaux des Palestiniens.

## NEW TECH

## Le rôle transformateur d'Operator dans l'ère de l'intelligence artificielle

À l'heure où la transformation numérique redéfinit les paradigmes des entreprises, l'intelligence artificielle occupe une place centrale dans les stratégies visant à optimiser la productivité, accroître l'efficacité opérationnelle et améliorer la prise de décision. Parmi les solutions les plus innovantes de ce domaine émerge Operator, un outil intelligent qui redéfinit les capacités des assistants numériques en offrant des fonctionnalités avancées et en automatisant des tâches complexes. Operator est conçu pour fonctionner non seulement comme un générateur de réponses, mais également comme un modèle d'intelligence artificielle capable d'exécuter des actions concrètes. Il peut lire des écrans, utiliser un curseur virtuel ou encore taper sur un clavier virtuel pour mener à bien des tâches. Développé par OpenAI, ce système s'appuie sur des technologies de pointe, telles que le deep learning, le traitement du langage naturel (NLP) et l'apprentissage automatique (Machine Learning). Ce modèle autonome peut effectuer une variété de tâches, allant de la réservation de billets d'avion à la gestion d'achats en ligne ou encore l'exécution de processus administratifs. Il se distingue par sa capacité d'adaptation aux changements en temps réel, améliorant ainsi la fluidité et la précision dans ses interventions. Le fonctionnement d'Operator repose sur une série de processus intégrés. Il recueille des données issues de diverses sources, telles que des bases de données, des plateformes numériques ou des capteurs industriels, puis organise et analyse ces informations. Grâce à des algorithmes avancés, il identifie des tendances et effectue des prédictions précises, facilitant ainsi des prises de décision éclairées. Ce qui confère à Operator une valeur ajoutée unique réside dans sa capacité à apprendre et à évoluer en continu. Avec chaque interaction, il affine ses performances et s'adapte aux besoins des utilisateurs.

Outre ses capacités d'analyse rapide, il garantit une sécurité renforcée avec des options de chiffrement avancées, le rendant idéal pour des secteurs exigeant une protection accrue des données sensibles. De plus, son intégration dans des environnements variés, tels que la santé, l'éducation ou la finance, en fait un outil polyvalent et essentiel. Les entreprises peuvent tirer un large éventail d'avantages d'Operator.

Il permet, par exemple, de réduire le temps consacré aux tâches répétitives, d'optimiser la gestion des stocks ou encore de fournir des recommandations fondées sur des analyses de données avancées. Il contribue également à enrichir l'expérience client en personnalisant les réponses et en anticipant les besoins des consommateurs.

## NEW

SID ALI ZERROUKI

## 96 % des distributeurs automatiques de billets désormais opérationnels

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, a déclaré jeudi à Alger que 96 % des distributeurs automatiques de billets (DAB) sont actuellement opérationnels à travers le pays, marquant ainsi un progrès significatif. Cette amélioration a été rendue possible grâce à plusieurs mesures, dont la mise en service de 357 nouveaux distributeurs, sur un total de 600 prévus d'ici la fin de l'année. Lors d'une séance plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales, le ministre a également mis en avant des actions telles que des interventions rapides pour réparer les pannes et un approvisionnement régulier des DAB, permettant de maintenir leur bon fonctionnement. Concernant les travailleurs de la Poste, M. Zerrouki a indiqué que certaines primes avaient récemment été revalorisées pour améliorer leurs conditions. Il a également mentionné le reclassement de 760 bureaux de poste et la création de plus de 498 emplois à travers le pays, dans le but de renforcer les effectifs et d'améliorer les services fournis aux citoyens. Pour ce qui est des lacunes dans la couverture du réseau de téléphonie mobile, le ministre a rappelé les obligations des opérateurs, inscrites dans le cahier des charges des licences 3G et 4G.

DGSN

## Lancement d'une plateforme numérique nationale pour améliorer les services

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, a inauguré jeudi à Constantine la plateforme numérique nationale intitulée "Formulaire services de police", sous le slogan "Votre avis nous intéresse". Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la stratégie de numérisation des services de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). Lors d'une visite de travail dans la wilaya, Brahim Merad, accompagné du directeur général de la Sûreté nationale, Ali Badaoui, et des autorités locales, a lancé officiellement cette plateforme qui vise à améliorer la qualité des services offerts aux citoyens tout en renforçant la transparence. Le ministre a souligné l'importance de l'implication citoyenne dans le processus d'amélioration continue des services de sécurité. Selon les

explications fournies par les cadres de la DGSN, la plateforme, développée par des ingénieurs de la police nationale, permet de simplifier les démarches administratives, de numériser les processus d'accueil et de recueillir les avis des citoyens. Brahim Merad a également inauguré le siège du service régional de lutte contre le crime organisé dans la cité Boussouf. Cette structure, selon lui, constitue un outil essentiel pour renforcer les efforts de l'État face à la criminalité transnationale et ses modes opératoires de plus en plus complexes.

Dans la circonscription administrative d'Ali Mendjeli, le ministre a posé la première pierre d'une clinique régionale de 95 lits et d'un centre régional de diagnostic médical et de radiologie, tous deux relevant de la DGSN. Ces projets s'inscrivent dans

une démarche visant à renforcer les capacités des services de santé destinés aux forces de sécurité et à la population. Lors de l'inspection des projets de dédoublement des routes nationales 79 (entre l'intersection "4 chemins" et Oum El Bouaghi) et 27 (entre Hamma-Bouziatne et Mila), Brahim Merad a mis en avant la dynamique que connaît l'Algérie en matière de développement des réseaux routiers et ferroviaires. Il a déclaré que ces projets contribueront à stimuler l'économie locale et nationale.

Enfin, dans la commune d'El Khroub, le ministre devait lancer plusieurs projets, notamment la construction d'une piscine semi-olympique, d'un siège de sûreté urbaine dans le pôle urbain Massinissa et d'un groupe scolaire de classe 2 dans le même secteur.

L'ARRESTATION DU MAIRE D'ISTANBUL RYTHME L'ACTUALITÉ DE LA TURQUIE

## De nouveaux appels à poursuivre les manifestations à travers le pays

L'arrestation avant l'aube du maire d'Istanbul Ekrem Imamoglu déclenche des manifestations dans plusieurs villes qui devraient se poursuivre jusqu'au week-end.

Dans la soirée du jeudi 20 mars, 53 personnes ont été interpellées et 16 policiers ont été blessés, dans plusieurs villes turques, selon le ministre de l'Intérieur. L'arrestation avant l'aube du mercredi dernier du maire Ekrem Imamoglu a fait descendre des milliers de manifestants dans les rues de plusieurs villes de Turquie. Plusieurs rapports de presse anticipent une poursuite des manifestations jusqu'au week-end. Les protestations s'étaient soldées, « de 53 interpellations de manifestants et de 16 policiers blessés », selon le ministre turc de l'Intérieur. Les mouvements de protestation ont été suscités pour une deuxième nuit consécutive en raison de l'arrestation du maire d'Istanbul, Ekrem Imamoglu, dans le cadre d'enquêtes distinctes pour « corruption et terrorisme ». Imamoglu est membre du Parti républicain du peuple (CHP), un parti laïc, considéré comme l'un des principaux rivaux du président turc



Recep Tayyip Erdogan pour la prochaine élection présidentielle de 2028.

### L'ARRESTATION D'EKREM IMAMOGLU INTERVIENT AVANT L'ANNONCE DE SA CANDIDATURE À LA PRÉSIDENTIELLE DE 2028

Les manifestations se sont poursuivies, au deuxième jour, jeudi, dès le soir devant l'hôtel de ville d'Istanbul et la ville a d'ailleurs été le théâtre d'affrontements entre des petits groupes de manifestants et la police près de la place Taksim, qui est désormais clôturée par des barrières. Cette place est connue pour avoir été le théâtre d'un mouvement protestataire en 2013. Dans la capitale turque Ankara, la police a

eu recours aux canons à eau pour disperser les protestataires à l'université technique du Moyen-Orient. Plusieurs autres villes turques ont, elles aussi, connu des manifestations, mais de moindre ampleur que celles d'Ankara et d'Istanbul, notamment à Izmir, sur la côte est turque, et à Adana, dans le sud de la Turquie. Une perquisition avait eu lieu dans la nuit du mercredi, et ce, quelques jours seulement avant l'annonce de sa candidature à la présidentielle de 2028 face au président actuel Recep Tayyip Erdogan. Les mêmes sources font état de l'arrestation de dizaines de personnalités, dont des journalistes, des hommes d'affaires et des membres du personnel de la

municipalité d'Istanbul. De multiples accusations Ekrem Imamoglu fait actuellement l'objet de plusieurs chefs d'accusation, dont notamment les accusations de « corruption, extorsion, fraude aggravée et obtention illégale de données personnelles à des fins lucratives dans le cadre d'une organisation criminelle », ainsi qu'à des accusations distinctes de « collaboration » présumée avec le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK, classé comme « organisation terroriste » en Turquie) durant les élections municipales. En début de semaine, une université turque a justifié l'annulation du diplôme d'Imamoglu par la présence d'« irrégularités », une décision pouvant mener à son exclusion de la course présidentielle turque. Les accusations dont le maire d'Istanbul fait l'objet viennent s'ajouter à une longue liste d'enquêtes judiciaires à son encontre, remontant à 2022 pour certaines. S'adressant, jeudi au soir, à un rassemblement de manifestants devant l'hôtel de ville d'Istanbul, le leader du CHP, Ozgur Ozel, a appelé « à poursuivre les manifestations », d'où, selon des experts « les prévisions d'une poursuite des mouvements de protestation durant le week-end et plus », selon le cours des événements. **R.I**

LE PM HONGROIS ORBAN SUR LES DIRIGEANTS DE L'UE AU SOMMET

## «J'ai vu dans les yeux de tous que l'Ukraine a perdu la guerre»

Lors du sommet de l'UE tenu jeudi dernier au cours duquel la décision sur l'adhésion de l'Ukraine à l'UE a de nouveau été rejetée par la Hongrie, Viktor Orban a « vu dans les yeux de tous » que l'Ukraine a perdu la guerre. Il a également ajouté qu'il « ne permettrait pas que son pays soit impliqué dans un conflit financé par l'Europe » a-t-il précisé. Le Premier ministre hongrois Viktor Orban a déclaré à Radio Kossuth qu'il avait vu la reconnaissance par les dirigeants européens de la défaite de l'Ukraine dans le conflit. « J'ai vu dans les yeux de tous que l'Ukraine a perdu la guerre. Ce n'était donc pas une bonne idée de s'impliquer dans cette affaire », a-t-il souligné. Cette déclaration du Premier ministre hongrois s'inscrit dans le contexte du veto de Budapest à l'adhésion de l'Ukraine à l'UE, qui a été examinée lors du sommet de l'UE du 20 mars. En bloquant la décision, Viktor Orban a rapporté sur X : « Veto ! Ça suffit ! Nous allons demander aux Hongrois ce qu'ils pensent de l'adhésion de l'Ukraine à l'UE. D'ici là, nous ne pouvons soutenir aucune position commune en la matière ». À l'issue de la réunion des dirigeants européens, le Premier ministre hongrois a également indiqué aux journalistes que la décision sur ce sujet serait fondée sur l'opinion du peuple hongrois. « Nous ne laisserons pas se former un front européen com-

mun qui se prononce pour la guerre et dont la Hongrie fasse partie », a-t-il réaffirmé. Viktor Orban s'est également plaint de ce que les foyers hongrois devaient payer « les conséquences économiques de la guerre », ce que Budapest ne peut pas laisser continuer. « Cela ne peut être réalisé qu'en convaincant l'Europe de soutenir les efforts de paix du président américain, pas de s'engager dans des aventures militaires. Alors seulement la paix viendra », a-t-il ajouté. Le document prévoyant l'accélération de l'adhésion de l'Ukraine à l'UE et lui fournissant une aide militaire d'une valeur de plusieurs milliards d'euros a été approu-

vé par les 26 participants au sommet de l'UE, mais n'a pas été adopté en raison du veto de la Hongrie. Volodymyr Zelensky a également pris part au débat sur cette question, et selon le Premier ministre hongrois, il ne l'a pas fait de manière amicale. « Le président ukrainien semble souffrir d'une incompréhension de son rôle, agissant comme s'il était déjà dans l'UE et pouvait donc se permettre un ton plus dur, alors qu'en réalité, il ne le peut pas », a souligné Viktor Orban. En février dernier, la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, a annoncé que l'Ukraine pourrait adhérer à l'UE d'ici 2030. Le Premier ministre hongrois a

répondu que sur ce sujet la Hongrie avait le dernier mot et que l'adhésion de l'Ukraine à l'UE détruirait l'économie hongroise. Selon lui, l'Union européenne ne veut pas aider l'Ukraine, mais la coloniser, et le fait de forcer Kiev à poursuivre le conflit est l'une des méthodes de colonisation. Par ailleurs, après le sommet extraordinaire de l'UE du 6 mars, Viktor Orban a indiqué que la Hongrie mènerait un sondage d'opinion sur l'adhésion de l'Ukraine à l'UE car, selon lui, il est nécessaire de se prononcer d'abord sur cette question avant de décider d'un soutien financier des pays européens à l'Ukraine. **R.I**

LE HCR SUR LE REcul DRASTIQUE DES FONDS DE L'ONU

## « Des millions de vies en danger et des conséquences immédiates et dévastatrices »

Des « millions de vies » sont en danger après « les coupes brutales » dans les financements, averti jeudi l'agence de l'ONU pour les réfugiés (HCR), ce qui va la forcer à supprimer des emplois. Sans citer expressément la baisse drastique de l'aide étrangère des Etats-Unis, qui représente environ 40% du budget de l'organisation, le Haut-Commissaire pour les réfugiés de l'ONU, Filippo Grandi, a averti que « les coupes budgétaires brutales dans le secteur humanitaire mettent en danger des millions de vies ». « Les conséquences pour les personnes fuyant le danger seront immédiates et dévastatrices »,

a-t-il dit dans une déclaration envoyée à la presse. Avec moins de fonds, moins de personnel et une présence réduite du HCR dans les pays accueillant des réfugiés, l'équation est simple : des vies seront perdues », a-t-il insisté. Le HCR a également envoyé une communication interne à ses employés pour les informer de la situation et annoncer que l'organisation serait forcée de supprimer des emplois, a indiqué une source humanitaire, citée par des médias. « Nous appelons les Etats membres à honorer leurs engagements envers les personnes déplacées. L'heure n'est plus au repli mais à la solidarité », a demandé

M. Grandi, dont l'organisation comptait plus de 15.000 employés en septembre 2024. Les Etats-Unis étaient jusqu'à présent le plus important donateur d'aide étrangère, de très loin. Le président républicain Donald Trump a signé dès son arrivée au pouvoir le 20 janvier un décret ordonnant un gel de l'aide étrangère américaine pour 90 jours. Depuis, l'administration Trump a entrepris le quasi-démantèlement de l'agence américaine du développement USAID, qui disposait d'un budget annuel de 42,8 milliards de dollars et représentait à elle seule 42% de l'aide humanitaire déboursée dans le monde. **R.I**

## INCENDIE AU PLUS GRAND AÉROPORT DE L'EUROPE, À LONDRES Trafic aérien fortement perturbé et des foyers et entreprises sans électricité

L'aéroport londonien de Heathrow, le plus grand d'Europe, a été contraint de fermer hier pour toute la journée au moins, en raison d'une panne de courant déclenchée par un incendie, engendrant des perturbations dans le trafic aérien mondial. Classé parmi les cinq aéroports les plus importants au monde, Heathrow dessert 80 pays et on y compte 1.300 décollages et atterrissages par jour. Il est fréquenté par quelque 230.000 passagers quotidiennement. La panne fait suite à un important incendie à la sous-station électrique de Hayes, dans la banlieue ouest de Londres, qui dessert l'aéroport, ont indiqué les pompiers. Les causes de ce sinistre n'étaient pas connues vendredi matin. « Heathrow connaît une coupure d'électricité significative. Pour garantir la sécurité de nos passagers et de nos collègues, Heathrow sera fermé jusqu'à 23h59 (heure locale) le 21 mars », a déclaré l'opérateur de l'aéroport, Heathrow Airport Holdings. Le groupe a précisé prévoir « de sérieuses perturbations (du trafic) ces prochains jours ». Heathrow Airport a appelé les voyageurs à « éviter à tout prix de chercher à se rendre à l'aéroport avant que celui-ci ne rouvre ». L'incendie a provoqué une série de perturbations dans le trafic aérien mondial. British Airways, la plus grande compagnie à avoir des activités dans l'aéroport londonien, a averti que la fermeture aurait « un impact significatif » sur ses opérations. Outre l'aéroport, « un grand nombre de foyers et d'entreprises locales » sont affectés par l'incendie, qui a été signalé à 23h23 GMT jeudi, selon un porte-parole des pompiers, Pat Goulbourne. Des images diffusées sur les réseaux sociaux pendant la nuit ont montré d'immenses flammes s'élevant de la sous-station électrique. Les pompiers ont appelé les habitants à garder leurs fenêtres fermées en raison des fumées produites par l'incendie, incitant la population à éviter la zone. Au total, quelque 16.000 foyers sont affectés par la panne, selon l'opérateur électrique Scottish and Southern Electricity Networks. **R.I**

LA 3ME DEPUIS LE DÉBUT DE LA PRÉSIDENTIE DE L'ULTRA LIBÉRAL JAVIER MILEI

# La principale centrale syndicat annonce des manifestations et une grève générale en avril

La principale centrale syndicale d'Argentine, la CGT, a annoncé jeudi une grève générale pour le 10 avril prochain, la troisième depuis le début de la présidence de l'ultralibéral Javier Milei il y a 15 mois.



Le secrétaire général de la CGT Hector Daer a annoncé en conférence de presse "une action syndicale de 36 heures", avec des manifestations le 9 avril et le lendemain une grève générale de 24 heures, à travers le pays. Il a énuméré une série de revendications, dont la relance de nombreux chantiers publics "paralysés" par l'austérité budgétaire, "l'augmentation d'urgence des retraites", la "défense du secteur productif", et le "rejet de la répression policière" lors d'une manifestation pour les retraites tenue le 12 mars dernier. La grande centrale d'obédience péroniste (centre-gauche) avait déjà été à l'origine des deux premières grèves générales. En janvier, un mois et demi à peine après

le début de la présidence Milei, pour dénoncer l'élan dérégulateur du chef de l'Etat et sa "tronçonneuse" dans la dépense publique. Elle avait été un semi-échec. Et une deuxième en mai --contre l'austérité, en défense du droit du travail et des salaires-- avait été plus suivie, dans la fonction publique et les transports surtout, mettant le pays au ralenti, mais pas à l'arrêt. Ce troisième appel à la grève, avec un accent mis sur les retraités, au pouvoir d'achat fortement pénalisé par l'austérité budgétaire, survient dans la foulée d'une manifestation

le 12 mars, émaillée des pires violences depuis l'arrivée de Milei au pouvoir. En marge d'une manifestation hebdomadaire de retraités, habituellement paisible, de violents heurts avaient opposé police et manifestants --parmi lesquels nombre de supporters de football-- faisant fait 45 blessés (20 policiers et 25 civils) et donnant lieu à plus de 120 interpellations. Cette séquence a semblé refléter un regain de tension sociale, alors que le gouvernement et la politique du président ultralibéral vont sceller un nouveau prêt du FMI afin de refinancer

sa dette, donc selon les responsables argentins, parachever ses résultats contre l'inflation, et ramenée de 211% à la fin 2023 en interannuel, à 66% aujourd'hui. Au prix toutefois d'une drastique politique d'austérité budgétaire, et d'un fort coût social.

## LE PARLEMENT DONNE SON FEU VERT POUR CONCLURE UN NOUVEAU PRÊT AVEC LE FMI

Le Parlement argentin a voté le feu vert au gouvernement de Javier Milei pour finaliser avec le Fonds monétaire international (FMI) un accord sur un nouveau prêt visant à refinancer la massive dette argentine, une étape clef qu'attendait l'exécutif. La Chambre des députés a approuvé, mercredi, par une majorité relativement confortable (129 pour, 108 contre) le décret autorisant le gouvernement à finaliser ce prêt sur 10 ans, au montant encore inconnu. Il doit soulager l'Argentine qui continue de rembourser une dette de 44 milliards de dollars au Fonds, legs d'un prêt antérieur de 2018.

R./

L'OCDE

## «Les marchés mondiaux de la dette se trouvent face à des perspectives difficiles»

L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) s'inquiète d'un coût de la dette "qui risque de restreindre la capacité d'emprunt futur" des entreprises comme des Etats, selon son rapport sur la dette mondiale publié jeudi. "Les marchés mondiaux de la dette se trouvent face à des perspectives difficiles", résume l'OCDE, et ce alors que "les besoins d'investissement

sont plus importants que jamais", notamment pour assurer la transition énergétique et climatique. Avant 2022, le marché de la dette était caractérisé par des taux d'intérêt bas et des politiques favorables de la part des banques centrales. Mais cette "dynamique observée avant 2022" ne se retrouve plus depuis, note l'OCDE, dans son deuxième rapport sur le sujet. Parallèlement, le durcissement "de la réglementation bancaire" et "des dispositions visant à promouvoir le recours aux financements de marché" ont "encouragé les entreprises à se tourner davantage vers les marchés obligataires", c'est-à-dire les marchés sur lesquels les entreprises et les Etats peuvent s'endetter en émettant des obligations, des fractions de dette dont les investisseurs définissent le taux d'intérêt. Or là-aussi, les "rendements obligataires" - le niveau des intérêts des obligations - ont "augmenté sur plusieurs grands marchés des obligations souveraines", note l'OCDE. Par conséquent, le coût de la dette augmente, et "après avoir temporairement diminué sous l'effet de l'inflation, les ratios dette/PIB (...) sont repartis à la haus-

se dans plusieurs pays de l'OCDE". "Les dépenses consacrées aux charges d'intérêts (de la dette) sont supérieures aux dépenses de défense des pays de l'OCDE dans l'ensemble", indique même l'organisation. Pour autant, l'endettement reste indispensable aux Etats et aux entreprises pour envisager l'avenir. Car les grands emprunts du passé, contractés au moment de la crise financière de 2008 ou pendant la pandémie de Covid-19 "ont été essentiellement utilisés pour favoriser la reprise", explique l'OCDE: l'urgence était de faire repartir l'économie à court terme. Si bien que "les besoins d'investissement à long terme sont restés en grande partie insatisfaits", selon l'organisation. Mais "aujourd'hui, le monde ne peut plus se contenter de se remettre des crises", selon Carmine Di Noia directeur des affaires financières et des entreprises de l'OCDE, pour qui "les grandes tendances macroéconomiques, qu'elles soient d'ordre démographique ou climatique, exigent un niveau d'investissement sans précédent, dont l'essentiel sera financé par l'endettement".

R./

APRÈS 13 ANS DE FERMETURE

## L'Allemagne rouvre son ambassade à Damas

L'envoyé allemand pour la Syrie, Stefan Schnek, a annoncé la réouverture de l'ambassade d'Allemagne à Damas, après une fermeture de 13 ans, selon l'agence de presse syrienne Sana. Dans un message posté sur les réseaux sociaux, Schnek a indiqué que "la ministre allemande des Affaires étrangères, Annalena Baerbock, a rouvert officiellement jeudi l'ambassade d'Allemagne en Syrie". "L'équipe de l'ambassade est encore petite, donc les visas et les consulats resteront gérés à partir de Beyrouth pour le moment", a-t-il précisé. Les autorités allemandes ont décidé, pour rappel, au début de la semaine en cours, d'accorder une aide supplémentaire de 300 millions d'euros à la Syrie, en vue d'aider les nouvelles autorités à relancer le pays sur le plan économique et de développement.

R./

SLOVAQUIE

## Cinq morts dans l'incendie d'un bidonville à l'est du pays

Un adulte et quatre enfants sont morts mercredi soir dans l'incendie d'un bidonville rom dans l'est de la Slovaquie, ont annoncé jeudi le maire de la commune et la police. Le drame est survenu dans un campement de Velky Saris, près de la ville de Presov, à quelque 300 km au nord-est de la capitale Bratislava. "Le feu a coûté la vie à quatre enfants et un adulte. Huit baraques en bois ont brûlé", a déclaré le maire Viliam Kall sur les réseaux sociaux. Les pompiers volontaires d'un village voisin ont reçu l'alerte peu après 22H30 (21H30 GMT). Une fois l'incendie maîtrisé, ils "ont découvert les cadavres de cinq personnes", ont-ils dit sur les réseaux sociaux. La police a confirmé ce bilan sans donner de détails sur l'identité ni l'âge des victimes. Une enquête a été ouverte pour "tenter de déterminer la cause de cet événement tragique", selon la porte-parole Jana Ligydayova. "Pour des raisons de sécurité, 18 personnes ont été évacuées", a-t-elle précisé.

R./

PERSPECTIVES POUR L'ÉCONOMIE SUISSE

## «Elles sont devenues nettement plus incertaines» affirme la BCS

La banque centrale suisse a abaissé jeudi son taux directeur d'un quart de point de pourcentage pour le ramener à 0,25%, procédant à sa cinquième baisse depuis mars l'an passé dans un contexte de "grande incertitude". La Banque nationale suisse (BNS) a légèrement revu à la hausse sa prévision d'inflation pour 2025 à 0,4% (contre 0,3% auparavant) mais l'a maintenue à 0,8% pour 2026, a-t-elle indiqué dans un communiqué. Elle a également maintenu sa prévision de croissance pour 2025, disant s'attendre à une progression du produit intérieur brut (PIB) comprise entre 1% et 1,5% et a annoncé l'attendre à environ 1,5% pour 2026, précisant que les perspectives pour l'économie suisse "sont devenues nettement plus incertaines" au vu "de la montée des incertitudes relatives à la politique commerciale" et aux questions géopolitiques. Le scénario pour l'économie mondiale "est actuellement entouré d'une grande incertitude" et "la situation pourrait changer rapidement et de manière marquée", a-t-elle ajouté. "La mise en place de barrières commerciales pourrait ainsi ralentir la croissance mondiale", a souligné la BNS qui note cependant que "dans le même temps, une politique budgétaire plus expansionniste en Europe pourrait stimuler la conjoncture à moyen terme".

R./

MÉTAUX

## Le cuivre à son niveau le plus haut depuis octobre

Le cours du cuivre a dépassé jeudi les 10.000 dollars à la bourse des métaux de Londres, son niveau le plus haut depuis octobre, poussé par les achats des entreprises américaines, qui craignent des droits de douane sur le métal rouge. Ce jeudi matin, sur le LME, une tonne de cuivre coûtait 10.007,5 dollars. Selon les analystes, les entreprises américaines tentent de constituer des stocks alors que l'administration américaine menace d'imposer des droits de douane punitifs. De telles taxes sur les importations américaines de cuivre avaient été annoncées début mars par le président américain Donald Trump lors de son discours devant le Congrès. Si tel était le cas, "les Etats-Unis dépendraient davantage de leur capacité de fonte du cuivre, qui se limite à deux grandes fonderies", puisqu'ils importent près de la moitié de leur consommation du métal rouge, expliquent les analystes. La demande de cuivre bénéficie aussi du plan d'action présenté dimanche en Chine, principal pays consommateur, visant à relancer la consommation des ménages en Chine et à l'aider à atteindre ses ambitieux objectifs de croissance. Les cours pourraient cependant chuter rapidement si des droits de douane sont effectivement introduits, car ils augmenteraient les prix à l'achat pour les Américains, faisant reculer la demande. Fortement utilisé dans l'industrie, le métal rouge est en outre particulièrement sensible à la santé économique mondiale, qui pourrait être ralentie par une guerre commerciale, soulignent plusieurs experts.

R./

<b>SAMEDI</b> <b>22 RAMADHAN 1446</b>	<b>IFTAR :</b> Alger : 19:01 <b>IMSAK :</b> Alger : 05:22	<b>Constantine :</b> 18h47 <b>Constantine :</b> 05h08	<b>Oran :</b> 19h16 <b>Oran :</b> 05h38
--	--	--	--



**Recette du jour**

**HARIRA ORANAISE**

- Ingrédients ( pour 6 à 8 personnes):**
- 1 bon morceau de viande d'agneau
  - 1 cube de poulet ou veau
  - 3 navets
  - 1 petite carotte
  - 1 petite courgette
  - 1 oignon, sel poivre
  - 1 bouquet de coriandre
  - 3 belles branches de céleri
  - une poignée de lentilles
  - des pois chiches trempés la veille ou en boîte dans ce cas les mettre en n de cuisson
  - 3 belles tomates
  - une cuillère de concentré de tomate
  - cannelle en poudre un quart d'une petite cuillère ou un bâtonnet
  - Carvi kerwiya
  - quelques grains de kebaba ou
  - 1/2 c a café en poudre

• 1/2 c-a-c de gingembre  
• une pincée de safran  
• 1 c-a-soupe de concentré de tomate  
• du levain préparé la veille

**INSTRUCTIONS**  
Dans une marmite chauffer l'huile et faire revenir la viande des deux cotes.  
Ajouter l'oignon hache. ajouter les autres légumes (navets, carotte, courgette) coupe en petits morceaux.  
Ajouter ensuite la coriandre hachée ainsi que les branches de céleri attachés an de les retirer en n de cuisson.  
Ajouter le sel, poivre, cannelle, safran, le gingembre.  
Ajouter les tomates et le concen-

tré de tomate. Ajouter la poignée de lentilles ainsi que les pois chiches trempés la veille.  
Ajouter l'eau 2L environ (pour ma part je fait bouillir l'eau en parallèle avec les tiges de coriandre bien lavées an de retirer les impureté ).  
Avant de verser l'eau dans la soupe je la ltre.  
Couvrir et laisser cuire le tout.  
Verser dans une passoire le contenu de la marmite et retirer les pois chiche et la viande ainsi que le céleri.  
Passer au mixer le reste des légumes avec le bouillon.  
Remettre le tout dans la marmite et ajouter les épice restant (carvi, et Kebbaba) et porter a ébullition.  
Pendant ce temps bien fouetter le levain qui doit être assez liquide.  
Ajouter doucement 3 louches de bouillon an d'éviter les grumeaux et mettre le levain à la température de la soupe.

Verser ce levain dans le bouillon tout en touillant a l'aide d'une cuillère en bois.  
Porter à ébullition sans arrêter de touiller c'est très important.  
A la première ébullition baisser le feu et laisser cuire 1/4 d'heure en remuant de temps en temps.  
éteindre le feu ajouter les pois chiche et la viande et couvrir.  
si vous ne servez pas tout de suite la harira pensez a remuer de temps en temps car elle aura tendance à épaissir, personnellement je rajoute mon levain a la dernière minute.  
Servir la harira en saupoudrant de coriandre ciselé et de carvi.  
Arroser de jus de citron.



**Gâteau du Jour**

**TCHAREK MSAKER**

- INGRÉDIENTS**
- Pâte :**
- 3 mesures de farine (1 kg)
  - 1 mesure de gras (smen, beurre clarifié) fondue qu'on laisse gentiment déborder
  - une petite pincée de sel
  - 1 c à s de vanille
  - 1 mesure de mélange d'eau tiède + eau de eur d'oranger (plus au mois)
  - selon le taux l'absorption de la farine)
- Farce :**
- 3 mesures d'amandes moulue
  - 1 mesure de sucre cristallisé
  - 1 c à c de vanille
  - 3 c à s d'eau de eur d'oranger
  - 1/3 de c à c de cannelle.
  - une noix de beurre

**Préparation :**  
dans une terrine mélangez amandes, sucre, vanille et cannelle.  
ramassez avec l'eau de eur d'oranger, peut à peut elle se ramasse très vite et travaillez la avec vos main pour former une boule retravaillez la pâte avec le



beurre pendant 1mn réservez dans un sac alimentaire au frais.  
charbet (sirop) : 1L d'eau + 1 verre et demi de sucre +4 c à s d'eau de eur d'oranger on met a bouillir 10mn a feu fort et on laisse refroidir

**PRÉPARATION :**  
-bien sabler la farine avec le gras avec la paume des mains -ramassez avec l'eau tiède surtout ne pas pétrir utilisez les pointes de vos doigts, la pâte doit être assez mole (limite trop )mais pas de panique car la farine absorbe-ra le liquide au repos et la pâte deviendra souple et facile à travailler  
-laissez reposer 20 mn dans un sac de congélation a température ambiante  
La pâte est farce sont prêtes :  
-récupérer la pâte et former des boules de la taille voulue et réserver dans le sac toujours sinon elle sèche, chaque boule de pâte représente un gâteau -formez avec votre boule un petit boudin de 10 à 15 cm -mettez le boudin de farce au milieu de votre pâte et refermez-la  
-former un croissant ou un cercle  
-faite cuire 40 mn à 160° sans coloration laissez refroidir 2h  
Teskar et décoration

**Conseil du jour**

**Que faire les 10 derniers jours du Ramadan ?**

- Changer ses habitudes-faire une introspection et améliorer son comportement.
- Augmenter les prières nocturnes - Qiyam al Layl.
- Lire et écouter le Coran.
- Faire des dons (Sadaqah)
- Chercher Laylat al-Qadr - La Nuit du Destin.
- Faire des invocations sincères (Duaas)
- Partager et se rapprocher de sa famille



**Bon à savoir!**

Pour soulager des ballonnements et flatulences qui sont gênants, à la n du repas, il est conseillé de verser une cuillère à café de BICARBONATE dans un verre d'eau et d'y ajouter un peu de citron. Ensuite, boire entièrement le mélange.  
Consommer le 15 minutes avant ou après un repas, selon vos besoins.



**Astuce du jour:**

**3 façons d'utiliser l'ail pour avoir de beaux ongles:**

- \_ Tremper les ongles dans un récipient contenant de l'ail.
- \_ Préparer un soin des ongles avec de l'huile d'olive et de l'ail .
- \_ Mettre de l'ail dans du vernis à ongles transparent

قلبي شعلت فيه النار .. من عشق الجار .. عاونيني يا إما .. شوفي ما صرا يا .. حبيبي هو سباب قرحتي .. سليني بالزوين .. والحاجب والعين .. مراني شاة فيه حتى يوم الدين ..

**Le Courrier**  
Quotidien national d'information  
Edité par l'Euri Millénum Presse

**Siège social :**  
Maison de la presse Kouba - Alger  
R.C. : N° 01 B 00 151 30  
**Compte bancaire :**  
BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

**Directeur de la publication-gérant :**  
Ahmed TOUMIAT  
**Administration-publicité :**  
Tél. / Fax. : 023 70 94 27  
**Rédaction :**  
Tél. : 023 70 94 35  
023 70 94 22  
023 70 94 30  
023 70 94 31  
Fax. : 023 70 94 26  
**Composition :**  
PAO Le Courrier d'Algérie

**« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :**  
A : l'Entreprise Nationale de communication, d'Édition et de Publicité »

**Agence ANEP :** 01, Avenue Pasteur Alger.  
Téléphone : 020-05-20-91 / 020-05-10-42  
Fax : 020-05-11-48/020-05-13-45 / 020-05-13-77  
E-mail : agence.regie@anep.com.dz  
programmation.regie@anep.com.dz  
agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz  
agence.ouargla@anep.com.dz  
agence.constantine@anep.com.dz

**Impression :**  
- Centre : SIA - Est : SIE  
- Ouest : SIO

**Nos bureaux régionaux**  
**Tizi Ouzou :**  
3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine  
Tél. / Fax. : 026 20 20 66

**Oran :** 6, avenue Khedim Mustapha  
Tél. / Fax. : 041 39 45 73

**Bouira :** Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble Kheerouf - Bouira. Tél. / Fax. : 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles :  
lecourrierdalgérie@yahoo.fr  
redaction\_courrier@yahoo.fr

RÉALISÉ PAR ALI FATEH AYADI

# Projection à Alger du documentaire "Les prisonniers algériens de l'île Sainte-Marguerite"

Le film documentaire du réalisateur Ali Fateh Ayadi, "Les prisonniers algériens de l'île Sainte-Marguerite", qui met à la lumière du jour, une page sombre de l'histoire de la France coloniale et de ses crimes commis contre les Algériens, a été projeté mercredi soir à Alger, dans le cadre des célébrations du 63<sup>e</sup> anniversaire du "Jour de la victoire" (19 mars 1962).

Accueilli à la salle de projection du Centre national du cinéma et de l'audiovisuel (CNCA), sis au boulevard Krim-Belkacem, à Alger, ce film-documentaire, projeté sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts, s'inscrit dans la continuité de la série de films documentaires programmés par le Centre tous les mercredis soirs durant le mois sacré du Ramadhan. En présence de nombre de figures algériennes du cinéma et de la télévision, le film, d'une durée de 112 minutes, révèle l'histoire encore méconnue de l'île Sainte-Marguerite, sise au large de la ville de Cannes (sud-est de la France) et rappelle une page sombre de l'histoire de la France coloniale et de ses crimes barbares commis contre les Algériens déportés. Ce travail de mémoire filmé a été appuyé par les historiens, Xavier Yacono, Michel Renard, Jean Louis Tranche et Gilles Manceron, l'auteure Martine Le Coz, le regretté M'Hamed Ben Redouane de la Fondation Emir Abdelkader, le chercheur au Centre de recherches en anthropologie sociale et culturelle (CRASC), Amar Mohand Amer, le politologue Olivier Le Cour GrandMaison et l'ancien diplomate algérien, Salah Benkobb, entres autres. Les intervenants dans le documentaire, ont été unanimes à considérer que le film d'Ali Fateh Ayadi est "un



document historique de plus, qui met à nu les desseins macabres et barbares de la France coloniale et ses pratiques abjectes et inhumaines à l'égard de la population civile algérienne". Le film d'Ali Fateh Ayadi remonte chronologiquement, jusqu'aux premières années de l'invasion française de l'Algérie, avec notamment, la "prise d'Alger le 5 juillet 1830, l'organisation de la résistance sous la direction de l'émir Abdelkader", dont le parcours détaillé est évoqué avec toutes les victoires sur l'ennemi qui ont conduit à la "signature du traité Desmichels en 1834", puis au "siège de Tafna en 1837 et au premier siège de Constantine en 1836", que les intervenants ont expliqué avec des faits établis et des témoignages recueillis des mémoires d'officiers et de soldats de l'armée coloniale. Par la voix des intervenants et du narrateur, le documentaire a également révélé "la torture et les pratiques et conditions abominables et inhumaines dans lesquelles ont vécu, de 1837 jusqu'à 1847, quelques 843 Algériens déportés, rejoints plus tard par les condamnés de la révolte kabyle de 1864". Parqués dans des cellules étroites, où il fait une chaleur étouffante en été et à

un froid glacial en hiver, "la plupart des Algériens déportés, mourront sous la torture ou de maladie et de malnutrition pour les femmes et les enfants notamment", poursuivent les intervenants. Au cimetière des Musulmans de l'île Sainte Marguerite, reposent, à ce jour, les corps de "près de 600 Algériens en déportation, constituant les membres de la Smala de l'Emir Abdelkader et les prisonniers algériens des différentes révoltes et insurrections, tous morts dans des conditions atroces", selon le document de présentation du film. Après des études à l'école de l'ex-RTA et une formation dans le cinéma en France, Ali Fateh Ayadi, producteur, réalisateur et scénariste, est connu pour les quelques 150 documentaires à son actif, sur l'histoire notamment, à l'instar de ceux consacrés à l'Emir Abdelkader, les enfumades du Dahra, l'OAS, le 8 Mai 1945, les avocats du FLN ou autour du soutien d'Enrico Mattei à l'Algérie. Programmé dans le cadre du "Cinéma Club" du CNCA pour l'année 2025, le film documentaire d'Ali Fateh Ayadi, "Les prisonniers algériens de l'île Sainte-Marguerite", sorti en 2023, est produit par le ministère des Moudjahidines et des Ayants droit.

CONSTITUÉE EN UN DEMI-SIÈCLE

## Une rare collection d'affiches de cinéma bientôt aux enchères

"King Kong", "Casablanca", "2001, l'Odyssée de l'Espace"... Propriétaire d'une exceptionnelle collection d'affiches de cinéma constituée depuis près de cinquante ans, l'Américain Dwight Cleveland s'apprête à se séparer de certaines de ses pièces les plus précieuses. Cet agent immobilier de 65 ans est de passage à Londres, où est exposée une sélection d'une partie des 500 affiches et affichettes qui seront mises aux enchères les 27 et 28 mars à Dallas (Etats-Unis) par la maison Heritage. "Je les aime toutes, car toutes ont été choisies avec soin", déclare à l'AFP Dwight Cleveland, qui a vu passer entre ses mains au fil des ans "environ 150.000 pièces", des affiches de films mais aussi des "lobby cards", photos tirées de scènes de film qui étaient placardées dans les entrées des salles de cinéma. Ces affiches "ont été conçues pour nous

attraper par le collet et nous faire entrer dans une salle de cinéma", commente-t-il. Mais au-delà, il s'agit aussi d'art, souligne-t-il à propos de ces posters qui couvrent 125 ans d'histoire du cinéma. Mais après avoir passé quasiment 50 ans à rassembler sa collection, il est "de plus en plus difficile de trouver quelque chose à ajouter", explique Dwight Cleveland, qui pense être allé au bout de son "hobby".

### EXPOSITIONS DANS DES MUSÉES

"Ce qui me différencie des autres collectionneurs, c'est que c'était d'abord l'oeuvre d'art dont je tombais amoureux", explique cet agent immobilier. "Je ne viens pas du milieu du cinéma. La plupart des collectionneurs ont une star ou un réalisateur préférés. Moi ça m'était égal que l'affiche soit celle d'un film connu". Sa passion a commencé à l'adoles-

cence. "Lors de ma dernière année de lycée, un professeur d'art collectionnait les affiches de film et les exposait dans son bureau. On passait devant tous les jours et sincèrement, on se moquait un peu de lui", se souvient Cleveland. Mais un jour, son regard est attiré par une "lobby card" du "Chant du Loup" ("The Wolf Song"), film sorti en 1929 de Victor Fleming, avec Gary Cooper et l'actrice mexicaine Lupe Vélez. Il n'a alors plus qu'une obsession: convaincre son professeur de lui céder l'affichette. Ce dernier réclame en échange une série d'objets de cinéma, dont se met aussitôt en quête l'adolescent. "En 1977, en recherchant des objets de sa liste, je suis devenu accro au fait de collectionner", explique-t-il. Sa collection a fait l'objet d'une exposition en 2019 au Norton Museum of Art, de West Palm Beach, en Floride, ainsi qu'à San Diego, Los Angeles et New

York. Parmi les 32 pièces montrées à Londres, l'une de celles ayant le plus de valeur est une affiche tchèque du film "King Kong", datant de 1933. Son prix est estimé entre 40.000 et 80.000 dollars.

### KING KONG ET CASABLANCA

Autre clou de la vente, une affiche italienne de 1953 de "Casablanca", avec Humphrey Bogart et Ingrid Bergman. La plupart des pièces ont des estimations oscillant entre 1.000 et 2.000 dollars. Selon la maison Heritage, la somme totale tirée de la vente pourrait atteindre un million de dollars. Parmi les dizaines de milliers de pièces qui sont passées entre ses mains, beaucoup ont été vendues à d'autres collectionneurs et beaucoup d'autres offertes à diverses institutions cinématographiques. Après la vente aux enchères de Dallas, il lui restera un peu plus de 10.000 "lobby cards" et 500 affiches.

BECHAR

## Ouverture d'une école de musique à la maison de la culture Kadi Mohamed

Une école de musique a été ouverte à la maison de la culture Kadi Mohamed de Bechar, a-t-on appris jeudi du directeur de cet établissement, Amari Hamdani. L'ouverture de cette école de musique, destinée aux jeunes talents âgés de 6 à 15 ans, s'inscrit dans le cadre de la mise en place de structures du type par le ministère de la Culture et des Arts à travers 19 maisons et palais de la Culture des wilayas de Tindouf, Annaba, Bejaia, El Oued, Oran, Constantine, Bordj Bou-Arredj, Tizi-Ouzou, Mostaganem, Chlef, Sidi Bel-Abbes, Laghouat, Batna, Khenchela, Boumerdes, Skikda, Tlemcen, Bouira et Bechar, et dont l'encadrement sera assuré par des enseignants spécialisés, a-t-il précisé. Et de souligner que cet espace artistique et culturel a pour but de "faciliter l'accès à l'enseignement et à la pratique musicale pour les enfants et les jeunes", à travers des dispositifs pédagogiques et une formation de base académique appropriée, en vue de les préparer à intégrer des écoles et instituts supérieurs de musique, à l'instar de l'Institut régional de musique de Bechar. Les inscriptions pour cette école ont été déjà ouvertes et ont connu un véritable engouement auprès de la population ciblée, a révélé M. Hamdani, ajoutant que la classe de piano sera la première à ouvrir ses portes, suivie d'autres classes pour l'enseignement académique de la musique. Bechar compte un institut régional de musique, après la reconversion de son statut d'annexe de l'Institut régional d'Oran à celui d'institut régional de la wilaya de Bechar. La wilaya compte différentes troupes musicales de styles classique, Foundou, Diwane, Melhoun et d'autres expressions musicales traditionnelles et populaires, selon le même responsable.

CONCOURS DE L'INCHAD ET DU CHANT ENGAGÉ À MÉDÉA

## La troupe "El-Izaa" d'Ouzera remporte la 1<sup>ère</sup> place

La troupe de l'Inchad de la section des Scouts musulmans algériens (SMA) "El-Izaa" de la commune d'Ouzera (Médéa) a remporté, mercredi soir, la première place du concours de l'Inchad et du chant engagé, qui s'est tenu du 15 au 19 mars courant à la maison de la culture Hassan-El-Hassani. La deuxième place est revenue à la troupe "El-Houria" de la commune de Tamesguida, tandis que la troisième place a été décrochée par la troupe "Er-Rayane" de la commune de Benchicao. Quatorze (14) troupes issues des communes d'Ouzera, Saneg, Tablat, Médéa, El-Hamdania, Tamesguida, El-Omaria, Mihoub, Benchicao, Derrag, Robeia, Bir Benabed et Hannacha ont pris part à la deuxième édition du concours de wilaya de l'Inchad et du chant engagé destiné à encourager ce type d'expression musical et l'écllosion de jeunes talents.

## Mots croisés

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
11									
12									

### HORizontalement

1 - Signalisations maritimes - 2 - N'a pas froid aux yeux - Argon - Voltampère - 3 - Abruti sans abri - Assemblées - 4 - S'épongent avec du liquide - 5 - Arrivée en criant - Double voyelle - Devient coulant - 6 - Illustre - Visite éclair - 7 - Donne les couleurs de l'arc-en-ciel - Sbières d'Hitler - 8 - Réfléchi - Tombé dans les filets - Fait la chaîne - 9 - Sablonneuse - 10 - Épouses indiennes - Pronom - 11 - Mis à sec (de d à g) - Indique le lieu - 12 - Club sportif algérien - Demande.

### VERTICALEMENT

1 - Dissimulation - 2 - Direction - Vague - Point de côté - 3 - Réfléchi - Démenti - Bêtisiers - 4 - Ouvert à la circulation - Permet de briller - 5 - Quartier chaud - Courses de cycles - 6 - Élevées - En vogue - Erbium - 7 - Espace entre les rangées de ceps de vigne - Désinfecté - 8 - originaires - Chlore - 9 - Première pécheresse - Clé musicale - Cœur de chœur - Ville de fouilles - 10 - Crible - Comprimé.

## Mots fléchés

Casanière	Passe-partout	Mesure	Anti-moine	Demandes
Château	Sodium	Baie de Honshu	Poisson	Bouche à nourrir
Plèges à poissons	Réfléchi	Prince troyen	Non entouré	Signe musical
Astate	Rebut	Enfants	Néon	
En colimaçon	Passage	France	Milieu populaire	
Pantin	France	Île française	Elle grogne	
Fruits du hêtre	Cachés	Comprimé		
Article	Mouche			Manque d'argent
	Archipel			
Condiment	Flotte			Argile
Spécialité médicale	Bradype			
	Bonne base			
	Préfixe			
Verre		Robert		
Blessé				
		Fer		Largeur de calicot

## Mots masqués

Cette grille masque tous les mots de la liste. Rayez ces mots dans tous les sens, de haut en bas, de bas en haut, de gauche à droite et de droite à gauche, horizontalement, verticalement ou diagonalement. Les lettres restantes vous donneront la solution qui correspond à la définition suivante :

### Confirmer une hypothèse (10 lettres)

M	T	C	E	N	R	U	I	D	E	N	R	O	B	O	C	E	V
E	O	E	T	N	E	I	R	O	I	L	P	E	R	A	T	I	E
A	R	R	V	E	R	V	I	T	N	A	S	U	L	S	S	R	I
V	I	U	N	R	R	T	E	R	R	A	R	M	U	O	I	S	I
E	O	R	S	E	O	I	V	R	E	N	E	J	N	O	S	A	B
P	E	I	O	U	O	E	R	T	E	I	P	B	F	U	S	O	R
P	T	N	E	N	E	E	E	L	U	O	F	R	E	S	N	O	E
U	N	O	E	S	R	T	T	E	L	I	G	U	E	D	N	S	G
O	O	R	S	U	C	U	E	R	U	I	L	E	E	D	N	O	A
H	H	D	O	R	A	E	S	R	E	I	T	O	N	E	I	I	S
T	E	N	R	T	I	M	T	N	I	A	S	H	U	L	D	N	U
N	V	E	O	N	F	E	T	E	L	A	G	C	A	U	R	E	E
A	U	I	M	I	L	E	D	R	U	O	S	E	J	O	U	P	C
V	A	L	C	E	O	E	R	V	I	O	P	R	R	J	O	R	R
E	M	O	M	N	E	R	F	E	T	S	U	R	T	V	G	A	E
D	U	R	E	E	T	E	I	D	F	I	T	C	A	R	E	C	I
P	O	R	A	I	D	T	N	E	V	E	E	N	I	A	H	I	T
F	T	E	R	E	B	F	I	S	I	O	E	U	N	E	V	A	L

**N.B :** Une même lettre peut servir plusieurs fois

**ACTIF - ARRET - AVENUE - BERET - BOND - BORNE - CALME - CARPE - CHŒUR - COUP - DEVANT - DIETE - DIURNE - EMEUTE - ESSAI - EVENT - FIACRE - FOIRE - FORMEL - FOULE - GALET - GILET - GOURDIN - HAINE - HONTE - HOUPE - ISSUE - INTRUS - IVRE - JAUNE - JOULE - JUSTE - LIEN - LIURE - LIEVRE - MAUVE - MORNE - MOROSE - NERF - NERVI - NORD - NORIA - OISIF - ORVET - PIETRE - POIVRE - RAID - REPLI - ROND - SAINT - SOIN - SOURDE - TIERS - TIERCE - TRUST - USAGE - USANT - USURE - VISON - VOIE.**

### Solutions du précédent numéro

#### MOTS CROISÉS

1. Aliénation - 2. Génie - Us - 3. Ose - Ta - Ère - 4. Régi - It - EE - 5. Arénacé - 6. Pal - Tête - 7. Huée - EE - LM - 8. On - Tas - Rua - 9. Benêt - Unes - 10. Aires - S.S - 11. En - Nèpes - 12. Sent - Semer.

#### VERTICALEMENT :

1. Agoraphobies - 2. Lésé - Aune - Né - 3. Inégale - Na ! - 4. Ei - Ir - Éteint - 5. Net - Et - Âtre - 6. Aînées - Eps - 7. Tu - Tête - Usée - 8. Ise - Ce - Rn - Sm - 9. Rée - Lues - 10. Nuée - Amasser.

#### MOTS FLÉCHES

##### HORizontalement :

Édulcoré - Usée - Aspe - Pli - Las - Et - Ânées - Ase - ôtés - Sise - Issues - Râ - Do - Aérée - Nui - Vêlar - Ose - Ni - Une - Liées - At - Nuées - Ruse.

##### VERTICALEMENT :

Adulations - Usines - Uélé - Ale - Essai - le - Celé - Ue - Nés - Nô - Asservie - Ras - Isée - Sr - Dés - As - Élu - Peser - Anas - Prête - Âcreté.

#### MOTS MASQUÉS BROCANTEUSE

# Les courses en direct



**HIPPODROME BAZER SAKHRA - EL EULMA**  
**SAMEDI 22 MARS 2025 - PRIX : NOUBIA - PS.AR. NEE**  
**DISTANCE : 1 200 M - DOTATION : 350 000 DA - DÉPART : 15H00**  
**TIERCÉ - QUARTÉ - QUINTÉ**

## Treize coursiers du même niveau au départ

Treize coursiers pur sang arabe se rangeront sous les ordres du starter ce samedi à l'hippodrome d'El-Eulma dans le prix Noubia support au pari tiercé, quarté et quinté et qui en décourront sur une distance encore courte de 1200m où l'on relèvera une participation de certains qui se sont illustrés sur cette distance, des chevaux vifs et rapides rompus à ce genre d'épreuve qui peuvent constituer les meilleures chances de participation à la plus haute marche du podium, à l'image de la femelle bai Zahwa Lina qui a fait son retour aux compétitions ce mois de mars après un long repos et le mâle alezan Kirta toujours piloté par le talentueux jockey AB. Attallah, Goumari bien chouchouté par son entraîneur S. Attallah, confié au meilleur jockey actuel Chawki Attallah, la jeune femelle Utacere et Hatarane, le mâle de 5 ans, entraînés par Med Hamidi qui n'engage pas pour rien. Mais méfiance, l'issue finale n'est pas pour autant dessinée vu la distance de cette condition de la course réservée aux chevaux de 4 ans et plus n'ayant pas cumulé la somme de 61.000 DA cumulés en gains et places depuis le premier octobre 2024.

### LES PARTANTS AU CRIBLE

**1. HATARANE.** Ce coursier de 5 ans de l'excellent entraîneur Med Hamidi semble chercher une place sur le podium, il vient d'être classé deux fois parmi les premiers des battus lors de ses dernières sorties dans un lot plus robuste.

**2. FIZANE.** Il vient de subir deux échecs consécutifs. À revoir.

**3. RIKHTAL EL HIDHAB.** Méfiance, cette fois est repéré par son jockey fétiche Mouissi, il peut venir prendre une place

PROPRIÉTAIRE	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	POIDS	COR	ENTRAÎNEURS
H. SAFSAF	1	HATARANE	A. HAMIDI	57	9	MED. HAMIDI
A. SAADOUN	2	FIZANE	B. TARCHAG	56	10	S. SAADOUNE
D. LEMMADI	3	RIKHTAL EL HIDHAB	JJ:Y. MOUISSI	55	5	MED. HAMIDI
D. SADI	4	KIRTA (0)	AB. ATTALLAH	54	3	M. BECHAIRIA
R. MANSOURI	5	GOUMARI	CH. ATTALLAH	54	13	S. ATTALLAH
R. MANSOURI	6	HABIBAT LAAMOR	A. HEBRI	54	2	S. ATTALLAH
N. BOUCHELAGHM	7	UTACERE	O. CHEBBAH	54	8	MED. HAMIDI
A. BENKOBBI	8	GHARAMA	F. CHAABI	54	6	PROPRIÉTAIRE
S. DAHDOUH	9	GEORGE D'HEM (0)	AZ. ATHMANA	54	7	PROPRIÉTAIRE
S. DAHDOUH	10	GOMANE	JJ:AB. AIDA	54	1	PROPRIÉTAIRE
AD. LAGRAA	11	AMIR JAMRA	AP:S. ATTALLAH	52	4	MED. HAMIDI
T. GHENAM	12	BELQUIS DE TINHI	JJ:MA. AIDA	52	11	MED HAMIDI
ABH. GUESSOUM	13	ZAHWA LINA	B. BERRAH	51	12	PROPRIÉTAIRE

parmi les cinq premiers.

**4. KIRTA.** Ce mâle alezan de 7 ans, à mon avis ne fera pas le déplacement de Zemouri pour rien.

**5. GOUMARI.** C'est vrai, il est absent depuis plus de 5 mois mais attention il est piloté par un jockey de grande qualité technique.

**6. HABIBAT LAAMOR.** Au-dessous du lot.

**7. UTACERE.** Cette jeune femelle de 5 ans, son efficace entraîneur Med Hamidi a fait appel au talentueux jockey Oualid Chebbah pas pour rien.

**8. GHARAMA.** Cette coursière de 6 ans vient de reprendre les courses après un léger repos, elle a des chances de venir participer avec les lauréats.

**9. GEORGE D'HEM.** À revoir.

**10. GOMANE.** ce jeune mâle de 4 ans jouera le rôle principal de cette épreuve.

**11. AMIR JAMRA.** Aléatoire.

**12. BELQUIS DE TINHI.** Méfiance, absente depuis le mois de septembre mais elle a des chances d'être sur la plus haute marche du podium.

**13. ZAHWALINA.** Elle sera l'actrice principale de cette course.

## DANS LE CREUX DE L'OREILLE

### MON PRONOSTIC

**13. ZAHWA LINA - 10. GOMANE - 7. UTACERE - 12. BELKIS DE TINHI - 4. KIRTA**

### LES CHANCES

**3. RIKHTAL EL HIDHAB - 8. GHARAMA**

## Radio Algérie Internationale fête le 18e anniversaire de sa création

Radio Algérie Internationale a fêté, mercredi à Alger, le 18e anniversaire de sa création, coïncidant avec la commémoration du 63e anniversaire de la Fête de la Victoire, une occasion ayant permis de revenir sur le parcours de cette chaîne Radio et son rôle dans la transmission de l'image de l'Algérie à l'international. Organisée sous le slogan "De la création aux défis des médias numériques", cette cérémonie a permis de mettre en lumière l'importance de la souveraineté numérique dans un monde en pleine révolution technologique, ainsi que le rôle des médias dans la transmission de l'image de l'Algérie à l'international, au vu notamment de la propagation des fake news dont les auteurs profitent des nouveaux médias. A cette occasion, une convention de coopération a été signée entre Radio Algérie Internationale et la Faculté des sciences de l'information et de la communication de l'Université d'Alger 3, dans le but de renforcer les liens entre les aspects académique et pratique, au service des étudiants et de la recherche scientifique. Le directeur de Radio Algérie Internationale, Mohamed Zebda, a, par la même, souligné que cette initiative, qui s'inscrit dans le cadre de l'élargissement du réseau de coopération de la radio avec divers partenaires, permettait, en outre, une formation adaptée aux nouveaux médias pour accompagner la transformation technologique. De son côté, le recteur de l'Université d'Alger 3, Khaled Rouaski, a qualifié cette convention d'"apport qualitatif" pour la faculté abritant plusieurs projets, le dernier étant le renforcement de ses infrastructures par des studios de formation numérique, outre la restructuration de l'offre de formation et l'ouverture de filières à double diplôme et à double compétence, ainsi que la préparation de la première promotion de journalistes anglophones.

## Djamaâ El-Djazair prépare un accord de partenariat avec l'Université Ez-Zitouna de Tunis

Le recteur de Djamaâ El-Djazair, M. Mohamed Maamoun Al-Kacimi Al-Hoceïni, a annoncé, mercredi à Alger, le projet d'un accord de partenariat entre l'École nationale supérieure des sciences islamiques "Dar El-Coran" et la prestigieuse Université Ez-Zitouna de Tunis, indique un communiqué de Djamaâ El-Djazair. Cette annonce a été faite lors de l'accueil réservé par M. Mohamed Maamoun Al-Kacimi Al-Hoceïni au ministre de l'Intérieur tunisien, M. Khaled Nouri, lors de la visite qu'il a effectuée à Djamaâ El-Djazair, accompagné du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, M. Brahim Merad, a précisé la même source. Le Recteur de Djamaâ El-Djazair a précisé que



ce partenariat vise à "renforcer les liens historiques et culturels profonds liant l'Algérie et la Tunisie", ajoutant que "l'Université Ez-Zitouna a toujours été et demeure un symbole des rela-

tions fraternelles entre les deux peuples, et un phare de la science et de la culture islamiques dans la région maghrébine en général". Il a expliqué que cet accord a pour objectif

"de renforcer la coopération scientifique et culturelle, de raffermir les liens entre les deux pays, et de renouveler l'engagement pris par nos ancêtres, qui demeure aujourd'hui entre nous et restera, si Allah le veut, entre nos enfants", selon la même source. Le Cheikh Al-Kacimi a présenté un aperçu sur les différentes structures de Djamaâ El-Djazair et son message de modération et de juste milieu. Le ministre tunisien de l'Intérieur a, de son côté, exprimé son admiration pour Djamaâ El-Djazair, tant pour son architecture unique que pour son message civilisationnel. Il a également visité les différentes structures de Djamaâ El-Djazair, et s'est arrêté devant les arbres de Palestine apportés d'Al-Qods, conclut le communiqué.

## Un commerçant qui vendait la viande importée au prix de la viande locale placé en détention provisoire à Souk Ahras



Le propriétaire d'un commerce impliqué dans la vente d'une quantité importante de viande importée au prix de la viande locale a été placé en détention provisoire avant son procès, indique mercredi un communiqué du Parquet de la République près le tribunal de Souk Ahras. "En application des dispositions de l'article 11 du Code de procédure pénale, le Parquet de la République près le tribunal de Souk Ahras informe l'opinion publique que dans le cadre de la lutte continue contre l'infraction de spéculation illicite, la direction du Commerce a inspecté un local commercial dont le propriétaire a

vendu une quantité importante de viande importée au prix de la viande locale, enfreignant ainsi le prix réglementé", précise le communiqué. "Après son arrestation, le mis en cause, répondant aux initiales (K.M.K.), a été présenté le 18 mars 2025 devant le Parquet et renvoyé devant le tribunal correctionnel, conformément à la procédure de comparution immédiate pour le délit de spéculation illicite", a ajouté la même source, précisant que "le tribunal a ordonné son placement en détention provisoire, en attendant son procès prévu lors de l'audience du 23 mars 2025".

## Accidents de la route en zones urbaines : 13 morts et 456 blessés en une semaine

Treize (13) personnes ont trouvé la mort et 456 autres ont été blessées dans 356 accidents de la route survenus en zones urbaines en une semaine, indique jeudi un communiqué de la

Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). Par rapport aux statistiques de la semaine dernière, le bilan fait état d'une hausse du nombre d'accidents (+40), de blessés (+86) et de

décès (+5), précise la même source. Selon le communiqué, le facteur humain demeure la principale cause de ces accidents (+96%), en raison du non-respect du code de la route et de la distance de sécurité, de l'excès de vitesse, de la fatigue et du manque de concentration au

volant, outre l'état du véhicule. La DGSN réitère, à cet égard, son appel aux usagers de la voie publique à la prudence et au respect du code de la route, rappelant les numéros vert 1548 et de secours 17 mis à la disposition des citoyens 24h/24 pour tout signalement.

## Arrestation d'une personne âgée ayant séquestré et torturé une femme à Alger

Les éléments de la Sûreté de la wilaya d'Alger ont procédé à l'arrestation d'une personne âgée impliquée dans une affaire d'enlèvement, de séquestration et de torture d'une femme, a indiqué, mercredi, un communiqué des services de sécurité. Les services de Sûreté de la wilaya d'Alger, représentés par la brigade de lutte contre la grande criminalité de la première division de la police judiciaire d'Alger-Centre, "ont traité une affaire de crime d'enlèvement avec violence et menace, de torture, et de présentation de psychotropes". L'affaire fait suite à un signalement effectué par un citoyen via le numéro vert 1548 faisant état d'une femme enlevée et séquestrée à l'intérieur d'un appartement à Alger avec incitation à la débauche et à la prostitution". Ainsi, les investigations ont été entamées en coordination avec le parquet territorialement compétent, "Après avoir exploité les informations fournies par la personne ayant fait le signalement, l'auteur, un repris de justice de 69 ans, a été identifié et arrêté".

## EXPRESS- HISTORIQUE

### La bavarde et le serpent (23)



## AUX POINGS

« Vous vous êtes visiblement trompé de ministre puisque vous ne parlez que de l'extérieur, et surtout de l'Algérie. Pourtant, le taux d'exécution des OQTF (Obligation de quitter le territoire français) pour l'Algérie est le même que pour le Maroc, la Tunisie ou le Mali, témoignant que vous ne vous agitez pas pour les Français, mais pour vos propres intérêts ».

Le député de "La France insoumise (LFI)", David Guiraud, a dénoncé mercredi les provocations incessantes du ministre français de l'Intérieur, Bruno Retailleau, vis-à-vis de l'Algérie



MEZIANE, LORS D'UN IFTAR AVEC LA FAMILLE DE LA PRESSE

## « Former un front médiatique pour défendre l'image de l'Algérie »

Lors d'un iftar organisé, jeudi soir, à Alger, au profit de la famille de la presse nationale et auquel ont pris part des membres du gouvernement et des cadres de l'Etat et des représentants du corps diplomatique, le ministre de la Communication renouvelle son appel à un front médiatique uni pour défendre le pays.

Le ministre de la Communication, Mohamed Meziane a organisé, jeudi soir, un dîner d'iftar au profit de la famille de la presse nationale. Etaient conviés à ce dîner d'iftar organisé à l'Hôtel El Djazair Alger, plusieurs hauts responsables de l'Etat, des membres du Gouvernement, des représentants du corps diplomatique accrédité en Algérie, ainsi que des responsables d'entreprises publiques et privées et d'établissements médiatiques nationaux. On note, notamment, la présidence du ministre d'Etat Ahmed Attaf, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, et Kamel Sidi Saïd, le conseil du président de la République chargé de la communication. Dans son allocution, le ministre de la Communication a souligné la nécessité de former un front médiatique national mobilisant tous les moyens et programmes pour défendre l'image de l'Algérie. « Je suis d'accord avec le conseiller du président de la République sur la mise en place d'un mécanisme de formation et de développement des compétences des



journalistes et des institutions médiatiques », a indiqué Meziane. Il a ensuite expliqué que ce plan repose sur un programme qui compte plusieurs sessions de formations permettant aux journalistes d'acquérir de nouvelles compétences professionnelles. Dans ce cadre, Meziane a annoncé l'organisation prochaine après le Ramadhan- d'une session de formation au profit de 100 journalistes et ce en collaboration avec l'opérateur mobile public Mobilis et le ministère de la Poste et des Télécommunications. Le ministre a précisé que ces formations concernent les techniques liées à l'utilisation de la cinquième génération (5G). En sus, Meziane a souligné que ces sessions de formation régionales seront couronnées par une session centrale à tenir Alger. Au menu, les journalistes pourront débattre de questions importantes relatives à la déontologie et à la « particularité » du journalisme en Algé-

rie. Pour conclure, Meziane a évoqué les préparatifs d'une rencontre avec le président de la République à l'occasion de la Journée internationale de la presse, le 3 mai prochain. Il est utile de noter qu'à l'occasion de cet iftar, des cadeaux ont été remis aux journalistes présents, dont des omras aux lieux Saints de l'islam.

F. G.

REPRISE DE L'AGRESSION ISRAËLIENNE À GHAZA

## Attaf reçoit un appel téléphonique de son homologue jordanien

Les derniers développements de la situation dans la bande de Gaza suite à la reprise de l'agression israélienne contre le peuple palestinien frère, le sujet majeur d'un appel entamé entre le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf et le vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères et des Expatriés du Royaume hachémite de Jordanie, pays frère, M. Ayman Safadi, a indiqué un communiqué du ministère. Au cours de cet entretien, les deux ministres se sont dits « profondément préoccupés par la rupture du processus visant à consolider le cessez-le-feu et à répondre aux besoins urgents des frères palestiniens en matière d'aide humanitaire et de reconstruction, laquelle rupture compromet les perspectives d'un règlement durable et juste de la question palestinienne », a ajouté le communiqué. Les deux parties sont convenues de renforcer les contacts et la coordination concernant la cause palestinienne et les autres questions d'intérêt commun dans le cadre des organisations d'appartenance commune, notamment la Ligue arabe, a conclu la même source.

L. Zeggane

AIR ALGÉRIE-DJEZZY

## Un protocole d'accord pour un partenariat stratégique signé

La compagnie Air Algérie et l'opérateur de téléphonie mobile OTA Djazzy ont conclu, à Alger, un protocole d'accord pour un partenariat stratégique dans divers domaines d'intérêt commun, a indiqué un communiqué de la compagnie nationale. Ce protocole d'accord a été signé, selon la même source, « par le PDG d'Air Algérie, Hamza Benhamouda ainsi que le directeur général d'OTA Djazzy, Mahieddine Allouche, lors d'une cérémonie tenue au siège central d'Air Algérie Saïd-Aït-Messaoudène, en présence de cadres des deux entreprises ». Conclu pour une durée de cinq ans, ce protocole d'accord prévoit « des échanges de services dans divers domaines tels que les solutions informatiques, la communication et la fourniture d'équipements », a ajouté le communiqué. Soulignant que « ce partenariat "gagnant-gagnant" s'inscrit dans le cadre de la promotion de l'économie nationale, à travers la collaboration de deux entreprises publiques leaders dans leurs domaines respectifs, et cela en vue d'améliorer le service rendu au client et de le satisfaire au mieux », a conclu la même source.

L. Z.

## OBSERVATOIRE NATIONAL DE LA SOCIÉTÉ CIVILE Ibtissam Hamlaoui nouvelle présidente

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a mis fin, jeudi, aux fonctions de Nouredine Benbrahim, en sa qualité de président de l'Observatoire national de la société civile et nommé à sa place Ibtissam Hamaloui, indique un communiqué de la Présidence de la République.

Ania N.

SELON LA DGF :

## « Plus de 26 000 permis de chasse délivrés »

La Direction générale des forêts (DGF) a délivré plus de 26 000 permis d'habilitation à la chasse depuis la relance de la formation des chasseurs en mars 2018, révèle un rapport de la direction publié à l'occasion de la Journée internationale des forêts, célébrée le 21 mars de chaque année. Selon le bilan de la DGF, « parmi les 28 796 chasseurs formés à travers le territoire national, 26 250 ont obtenu ce document à ce jour ». La formation des chasseurs, à la fois théorique et pratique, comprend des modules portant sur l'identification des espèces chassables, la biologie de la faune, la sécurité et le maniement des armes, ainsi que la distinction des espèces protégées et interdites à la chasse. La DGF a délimité, au total, 508 territoires de chasse destinés à l'amodiation,

répartis sur 40 wilayas, couvrant une superficie totale de 895 598 hectares. Pour la campagne cynégétique 2024-2025, 1 535 chasseurs ont obtenu l'amodiation de 55 lots, s'étendant sur 15 874 hectares dans neuf wilayas. La chasse autorisée est soumise à des périodes spécifiques pour chaque espèce et à un contrôle strict du nombre de captures, conformément aux licences délivrées annuellement. Ces licences annuelles, distinctes des permis de chasse qui sont renouvelables tous les dix ans, concernent généralement le gibier sédentaire, tel que le lapin, le lièvre, le chacal, le renard, le sanglier, ainsi que plusieurs espèces d'oiseaux et de gibier de passage, notamment la caille des blés et les étourneaux, a conclu le bilan de la DGF.

L. Z.

## SOUS-RIRE

L'Algérie rejette la liste de ressortissants à expulser et Retailleau menace encore



BE/ALG